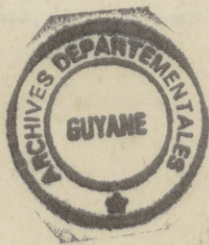




27-K
0-484

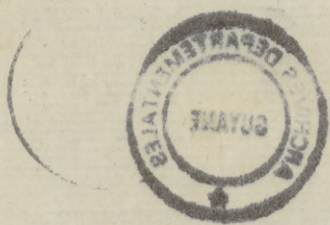
LES TROIS AGES
DES
COLONIES.

~~~~~  
TOME SECOND.  
~~~~~



COLONIE S.

TOME SECOND



80 Rés. 8
(2/3)

LES TROIS AGES
DES COLONIES,

O U

DE LEUR ÉTAT PASSÉ, PRÉSENT
ET A VENIR.

PAR M. DE PRADT,
MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE.

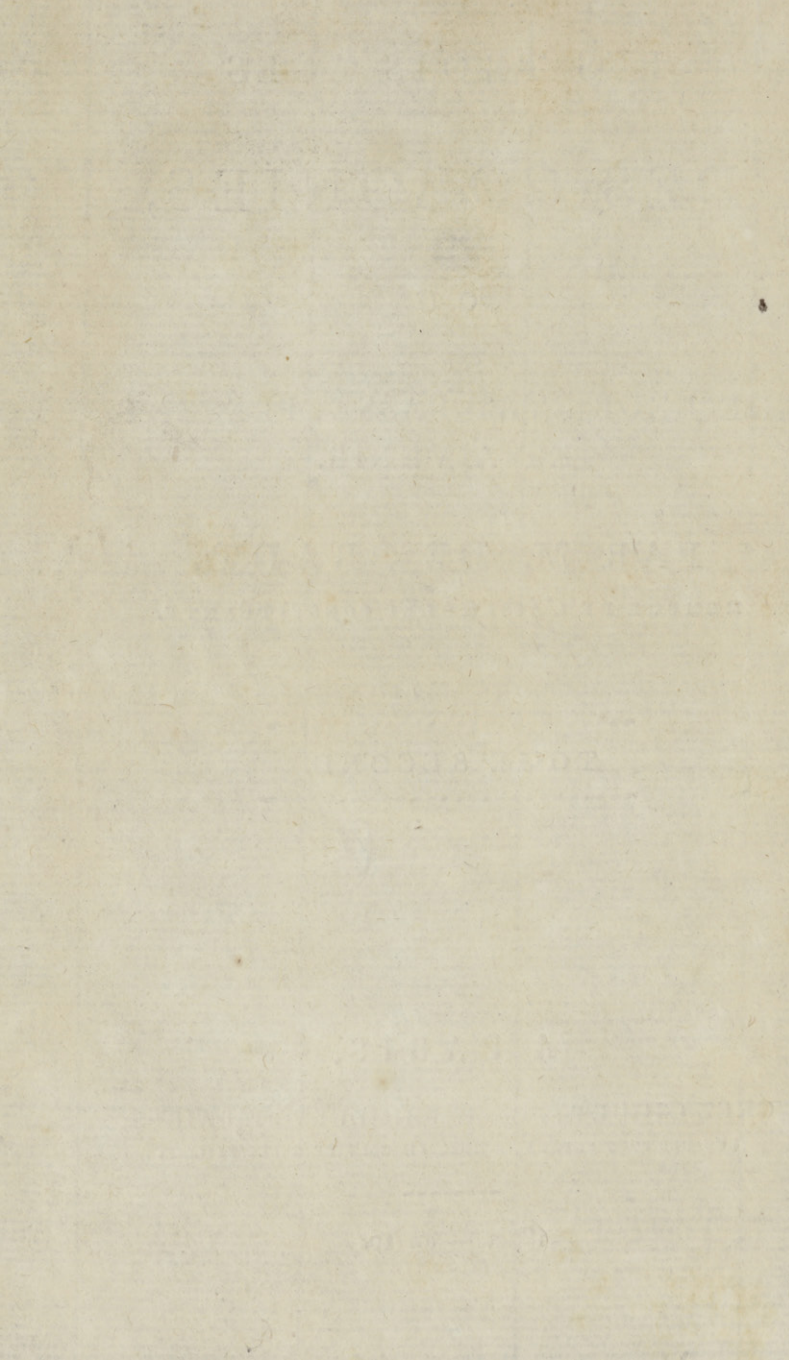
~~~~~  
TOME SECOND.  
~~~~~

80 = Rés 88

A PARIS,

CHEZ GIGUET ET C^{IE}. IMPRIMEURS-LIBRAIRES,
RUE DES BONS-ENFANS, n^o. 6, AU COIN DE CELLE BAILLIF.

~~~~~  
1802. — an 10.





---

# LES TROIS AGES

DES

# COLONIES.

---

## SECONDE PARTIE.

### CHAPITRE HUITIÈME.

#### *Des Colonies en général.*

EN entrant dans l'importante question qui va nous occuper, il faut, pour nous guider sûrement, commencer par établir les principes qui appartiennent à toute colonie en général; en faire ensuite l'application à chaque colonie en particulier, suivant son espèce; l'appuyer par la réunion de tous les faits propres à faire ressortir ces principes, faits puisés dans l'histoire même des colonies, comme

dans la nature de la chose ; classer avec ordre et méthode une multitude de questions et de distinctions indispensables à saisir et à démêler ; enfin , tirer de ces prémices le plan d'un nouvel ordre colonial , que les preuves établies amèneront sans effort et comme une conséquence nécessaire d'antécédens démontrés.

Tel est l'ordre de travail qu'exige à-la-fois la nouveauté et l'importance d'une question que nous ne saurions trop regretter de voir abandonnée à nos foibles mains , tandis que les plus habiles et les plus expérimentés ne seroient peut-être pas de mesure avec elle. Mais nous la recevons de l'oubli et de l'abandon dans lequel on la laisse de toute part , et c'est également des distractions du public , de celles des principaux intéressés eux-mêmes , et enfin de celles de tout le monde , que nous tenons les titres de notre mission.

Les colonies sont des enfans sortis ou portés hors de la maison paternelle , par mille causes différentes. Ici , c'est la colère du père qui éloigne ses enfans , et qui les force de chercher ailleurs un asile. Là , c'est la famille trop nombreuse qui se sépare pour se soulager , et



qui va chercher hors de ses foyers la subsistance dont elle priveroit la maison paternelle. Ailleurs, ce sont les malheurs de la guerre, les dissensions civiles, les vengeances d'une partie des citoyens contre l'autre, l'ambition de s'aggrandir ou de s'enrichir, qui ont donné naissance aux colonies.

La Grèce ne pouvant plus fournir sur un sol stérile et resserré à l'entretien d'une population exubérante, couvrira de son excédent les fertiles rivages de l'Asie mineure. Elle fondera Syracuse; elle peuplera la partie de l'Italie, connue sous le nom de grande Grèce; elle enverra dans les Gaules cette tribu de Phocéens dont l'opulente Marseille s'enorgueillit de tirer son origine. Tyr et les Phéniciens iront s'établir aux extrémités alors connues du globe, aux colonnes d'Hercule; ils couvriront de leurs rejettons cette Bétique qui fut le siège de l'âge d'or, *s'il a existé quelque part*: Troye donnera naissance à Rome; Tyr à Carthage. Didon fuyant un barbare tyran, enrichira l'Afrique d'un peuple qui lui apportera une industrie et des arts inconnus sur ses âpres rivages; il y fixera un jour le commerce du monde.

Enée échappé aux flammes qui dévorent sa patrie , fondera un empire qui doit à son tour dévorer tous les autres. Rome sortie de l'incendie d'Ilium et de la guerre , se ressentira toujours de sa cruelle origine , et vivra sans cesse dans les agitations de cette même guerre qui lui donna naissance. Le sort qui la plaça vis-à-vis de Carthage qu'elle étoit destinée à détruire , semble avoir tracé dans cette allégorique opposition , l'image de celle du commerce et de la guerre.

L'Europe , une fois qu'elle aura connu d'autres climats et les routes qui y conduisent , ne songera qu'à subjuguier ces nouvelles contrées , qu'à se les *ajouter* , pour ainsi dire , en les peuplant de son propre sang. Dans quelques années , tous les Européens voleront vers ces découvertes ; ils s'y combattront ; ils s'en expulseront mutuellement ; elles deviendront le sujet et le théâtre de toutes leurs querelles : ceux qui dans le partage de cette immense dépouille se trouveront moins richement dotés , resteront dans un état habituel d'infériorité , envers leurs heureux rivaux. Les colonies ne tarderont pas à devenir les régulateurs de la puissance des métropoles. L'Amérique et



l'Asie coloniales décideront du sort de l'Europe politique, commerçante et militaire.

Quelquefois ce ne sera ni la soif des conquêtes, ni celle de l'or, qui donnera lieu à l'établissement des colonies. Des hommes entraînés par des passions ardentes, incommodes à leurs concitoyens, d'autres de mœurs plus douces, incapables également de souffrir et d'exercer aucune persécution, se transporteront dans des contrées éloignées, sur des bords incultes et sauvages. Ils y chercheront des asiles pour y développer leur zèle en liberté, ou pour s'y livrer en paix à leurs paisibles observances. Ainsi l'Amérique recevra les diverses classes de sectaires que la révolution fit éclore en Angleterre, et que la persécution en fit sortir. Ils iront sous toutes sortes de bannières et de chefs, demander aux forêts du nouveau monde, la liberté que leur refusoit leur patrie, et dans peu d'années ils le paieront de l'hospitalité qu'il leur accorda, en créant dans son sein de vastes états, qui, asservis d'abord, comme le sont toutes les colonies naissantes, finiront par se séparer de la métropole, et donneront par ce grand acte, aux autres colonies, le signal et le modèle de leur destination à venir.

Mais si la fondation des colonies parmi les anciens eût à-peu-près la même origine que parmi les modernes, il faut convenir, à la gloire des premiers, que leurs principes étoient d'une générosité que l'Europe n'a pas même soupçonnée. Parmi eux, une colonie étoit émancipée de droit. La Grèce ne régnoit point par elle-même sur aucune partie de l'Asie mineure, de l'Italie, et de la Sicile, peuplées par elle. Les relations entre les fondateurs et les colons, restoient celles de parens avec des enfans respectueux et reconnoissans : une liaison cimentée par le sang, et fortifiée par tous les liens qui tiennent à la communauté d'origine, les unissant ensemble, portoit quelquefois la métropole à voler à leur secours, comme Athènes et la Grèce le firent souvent pour Syracuse, et pour l'Asie mineure. Mais on ne vit jamais le peuple qui avoit fondé une colonie, prétendre régner sur elle ; non-seulement y régner, mais encore s'approprier le produit de ses travaux et lui interdire toute communication avec les autres nations. On ne retrouve dans aucune histoire ancienne, des traces d'une pareille prohibition, pas plus que celles des compagnies exclusives de commerce. Ces deux inventions étoient réservées à l'Europe

moderne ; et si les anciens, sortant de leurs tombeaux , pouvoient encore devenir témoins de ce qui se passe parmi nous , au milieu de tant de nouveautés qui se partageroient leur attention , le régime des colonies européennes ne seroit pas le moindre sujet de leur étonnement. Après avoir rendu à notre incontestable supériorité sur eux dans les arts , dans le commerce , dans la navigation , ainsi que dans mille autres objets qui leur étoient inconnus , la justice qu'ils ne pourroient nous refuser eux-mêmes sans avoir à s'abaisser , ou à se plaindre , comment pourroient - ils retenir l'expression de leur surprise à la vue de la domination que l'Europe exerce sur les autres parties du globe , en trouvant ici un peuple peu nombreux régnant sur une population double de la sienne , répandue sur des terres immenses en étendue , et à des distances également éloignées l'une de l'autre ; là , un autre peuple possédant lui seul presque toute l'Amérique , et la possédant sans fruit pour lui , et en diminution de celui que d'autres sauroient en tirer , manquant de tout en Europe , pouvant , ou sachant à peine s'y gouverner , et régissant au loin de vastes contrées qu'il ne fait que frapper de la lèpre de ses propres vices et de son incu-



rable inertie ; ailleurs, des nations très-foibles et très-peu nombreuses, jouissant aussi de colonies douées de supériorité de toute espèce sur leurs métropoles, qui peuvent à peine les garder et les défendre ? Mais quel seroit encore l'étonnement de ces généreux anciens, lorsqu'à cette attribution que l'Europe s'est faite à elle-même des autres parties du monde, ils verroient joints les codes exclusifs et prohibitifs qu'elle leur a imposés, de manière que non contente de changer en domaines propres et *en fermes* des contrées entières qui lui étoient étrangères, elle leur a encore fait la dure loi de ne recevoir rien que de sa main, de ne pourvoir à leurs besoins que par sa médiation, et a ordonné à l'Asie, à l'Amérique, de ne se nourrir, de ne se vêtir que de l'Europe et en Europe ? Encore si c'étoit de l'Europe entière qu'elles pussent user, le joug, en s'étendant, deviendroit plus léger ; mais non, ce n'est qu'avec la partie de l'Europe propriétaire de la colonie, que celle-ci peut transiger à travers tous les inconvéniens d'une pareille restriction. Une institution de cette dureté est monstrueuse en elle-même, et ses conséquences sautent aux yeux.

Les anciens surpassoient donc les modernes

en idées vraiment coloniales, autant que ceux-ci les surpassent en étendue de colonies. On ne voit pas que Tyr et la Grèce, pour n'avoir pas régi leurs colonies à l'*européenne*, en aient été moins riches. Elles commencèrent avec leurs colonies, là où par la force des choses l'Europe finira avec les siennes. Elles y gagnèrent du moins tout ce qu'elles épargnèrent de tems, de dépenses, et de sang pour les asservir ou les défendre. La propriété des colonies et le régime exclusif sont donc les deux différences essentielles entre les colonies anciennes et modernes. Les premières furent d'abord indépendantes et libres, elles devinrent tout de suite des nations, ou des berceaux de nations. Les secondes ne sont que *des fermes de l'Europe*; et loin d'être indépendantes et *nations*, leurs propriétaires ne songent qu'à les empêcher de le devenir et à comprimer la tendance qu'elles ont toutes vers ce but.

La nature des colonies européennes est donc bien certainement celle de n'être que des domaines utiles, des fermes exploitées au profit de la métropole. Il ne faut pas perdre de vue cet attribut distinctif, parce qu'il doit revenir plusieurs fois dans l'examen que nous

poursuivons , parce qu'il doit servir de terme de comparaison avec les procédés que l'Europe a adoptés à l'égard de ses colonies , et parce qu'enfin il doit entrer dans la confection du plan qui découlera des principes et des faits que nous nous proposons de développer.

Mais ces fermes que l'Europe possède sous le nom de colonies , semblables à celles de ces grands propriétaires qui comptent des terres dans plusieurs parties du même empire , ou dans plusieurs empires différens , sont sujettes à une multitude de variétés qui doivent à leur tour , en introduire dans le régime auquel elles sont assujetties.

Les unes sont grandes et les autres petites. Celles-ci forment des empires entiers , occupent de vastes étendues de pays ; celles-là , au contraire , n'en ont qu'une médiocre et très-bornée. Là , ce sont des continens , ou des parties du continent : ici , ce sont des positions insulaires. Quelques-unes sont couvertes d'une population indigène , ou adventive ; d'autres le sont d'hommes libres et d'esclaves. Ailleurs , l'habitant primitif surpasse infiniment l'habitant de sang étranger , comme dans l'Inde ; ou bien c'est le nègre qui domine en nombre sur le



blanc, et qui dans cette proportion , montre le sort de ses maîtres , remis continuellement entre des mains ennemies, ou du moins suspectes. Quelquefois les deux populations s'élèvent ou s'abaissent au désavantage , ou au profit de l'Europe , comme au Bengale et en Amérique. Le sang anglais ne prospère pas au Bengale , tandis que l'Espagnol s'accroît beaucoup en Amérique.

Les colonies sont aussi placées , ou conformées de manière à exiger quelquefois des frais de garde très-dispendieux , quelquefois seulement des dépenses bornées. Ainsi se gardent avec une poignée d'hommes , une partie de ces Antilles , sur lesquelles la nature a semé de ces bizarreries qu'elle aime à former dans ses jeux , et dont l'art s'empare ensuite pour défendre le sol qui les renferme ; tandis que des colonies vastes ou tout ouvertes , ne peuvent se garder qu'à l'aide des mêmes moyens que l'on emploie par - tout sur les mêmes terrains , moyens que l'éloignement des colonies rend plus dispendieux que dans les métropoles , et qui par-là même tournent d'autant à la dépréciation de la ferme , puisque *ferme et colonie sont synonymes*. Chaque

propriétaire , c'est-à-dire , chaque peuple ; apportera à la garde de ses colonies la teinte de son caractère , et du genre particulier dans lequel il excelle. L'un , fier de ses mille vaisseaux , transportant par-tout ces citadelles ailées , qui à leur tour le transportent lui-même , établira sur elles seules la défense de ses colonies , dédaignant d'ailleurs de s'enfermer dans des enceintes fortifiées , qu'il mépriseroit peut-être moins , s'il en entendoit mieux la structure. L'autre , au contraire , accoutumé à faire sortir des remparts de la terre , presque en la frappant , à maîtriser toutes les inégalités du terrain , à soumettre toutes les surfaces au calcul d'un génie exercé et toujours sûr , cherchera la sûreté de ses colonies dans ces boulevards , fondés sur tous les avantages que la nature peut avoir donnés à un sol. L'Anglais , rapportant tout à la supériorité maritime , ne tiendra compte que de ses vaisseaux. Le Français cherchera à compenser son infériorité maritime , en s'entourant de murailles et de remparts , semblables à ceux qui , en Europe , font sa sûreté et sa force contre tous ses voisins. Il arrive quelquefois que des colonies sont elles-mêmes , en totalité , des établissemens

plutôt militaires que commerciaux , servant à la métropole, d'arsenal et de boulevard pour les autres colonies , de manière à avoir une importance relative, supérieure à leur importance personnelle et propre , et à tenir dans un plan de possession coloniale une place plutôt politique que productive , contre la nature ordinaire de ces sortes de propriétés. Ainsi, la France conservoit les îles de France et de Bourbon , comme l'avant-mur de ses possessions dans l'Inde , et comme des postes d'alarmes contre celles de l'Angleterre. Elle sacrifioit annuellement dans ce seul but politique une somme qui excédoit beaucoup le revenu de ces îles. Sainte-Lucie et la Martinique étoient aux Antilles, les arsenaux de la France, pour protéger ses autres colonies , purement productives, telles que Saint-Domingue et la Guadeloupe. Antigoa et la Barbade font les mêmes fonctions pour les colonies anglaises. Tout peuple richement possessionné aux colonies , a dû s'y donner tous les établissemens propres à leur conservation, comme à leur exploitation : il n'a pas dû craindre des sacrifices d'argent, ni même celui de quelques parties de ses colonies , pour mieux affermir la jouissance des autres.



Des colonies dont la nature et la destination sont d'être productives pour les métropoles , qui , semblables aux propriétaires ordinaires , ne considèrent comme eux leurs biens que sous les rapports de l'utilité et du *produit net* , peuvent aussi être quelquefois onéreuses , soit par la pénurie de la colonie même , soit par la faute de la métropole , qui ignore ou qui néglige les moyens d'en tirer parti , et qui en les condamnant ou les abandonnant à la langueur , se condamne elle-même à partager les suites de leur stérilité , et se punit avec elles de sa propre faute. Ainsi , les Hollandais ne tiroient pas d'une partie de leurs possessions , de quoi couvrir les frais de quelques-uns de ces établissemens en particulier ; mais sachant habilement unir les îles infertiles aux îles productives , ce peuple industrieux en avoit formé un ensemble très-lucratif , dans lequel les avantages des unes compensoient les désavantages des autres ; tandis qu'au contraire , l'Espagne ne calculant rien , ne co-ordonnant aucune partie de ses possessions , dépensoit annuellement 600,000 livres aux Philippines , et 900,000 livres à Saint-Domingue , pour posséder aussi infructueusement pour elle que pour ses colonies , deux contrées fa-

vorisées de tous les dons de la nature, et qui dans d'autres mains auroient servi à embellir et à enrichir le monde. Depuis trois cents ans, ces deux colonies ont coûté à l'Espagne plus de 600 millions, dont les deux tiers pour les frais de garde annuelle, et l'autre tiers pour ceux des guerres qu'elle a soutenues à leur occasion.

Les colonies, comme les individus de toutes espèces, passent par des âges différens, dont il importe beaucoup à la métropole de suivre la gradation, pour y conformer sa conduite à leur égard. Mais en langage colonial, *âge* n'est pas seulement mesure de tems et de durée, mais mesure de force et de virilité. On peut donc dire des colonies comme des individus, qu'elles sont jeunes, lorsqu'étant encore peu éloignées de l'époque de la fondation, elles n'ont pas eu le tems d'acquérir les forces qui les mettent dans le cas de se passer de leurs parens, encore moins de les braver. Mais lorsque le tems a multiplié au milieu des colonies les bras et la richesse, lorsqu'elles ont acquis à-la-fois des moyens d'indépendance, de subsistances, et sur-tout de résistance, lorsque les colonies peuplées d'hommes courageux et ré-

fléchissans , ont su connoître leurs facultés et mesurer leur position avec celle de leur métropole , alors elles sont déjà sorties de l'enfance ; l'âge de virilité est arrivé pour elle. La métropole , en mère prévoyante , doit changer ses rapports avec des enfans que la plénitude de leur croissance rend trop forts pour n'avoir pas besoin d'être ménagés ; alors l'état de famille est rompu entre la mère et les enfans , qui , suivant le vœu de la nature , n'aspirent qu'à en former une à part et pour leur propre compte. Ce passage est d'une importance essentielle à observer de la part de la métropole , pour ne pas s'exposer à ranger dans la même classe des conditions absolument différentes , méprise qui pourroit avoir les suites les plus funestes. Ainsi , l'Angleterre a perdu ses colonies d'Amérique , pour n'avoir pas tenu de ce passage le compte nécessaire pour leur conservation.

Ces distinctions sont de toute évidence et au-dessus de toute contradiction. Elles forment la base de tout l'état colonial , et doivent être bien comprises et retenues pour parvenir à bien entendre cet état. Il faut y ajouter que , puisque les colonies ne sont aux yeux des mé-



tropoles que des objets de produit, ce produit doit être envisagé sous le double rapport de la recette et de la dépense, de manière que la métropole s'applique à-la-fois à recevoir beaucoup de ses colonies, et à les faire consommer de même, calcul qui assureroit leur bonheur mutuel, si la justice présidoit à toutes leurs transactions, et si la force ne tenoit pas la balance inégalement penchée entr'elles. Alors le bénéfice de la métropole est double, mais celui de la colonie l'est aussi, car elle ne peut consommer qu'en raison de ses produits, et l'accroissement de ceux-ci sera toujours la mesure de ses consommations propres. Ainsi, la nature a établi entre les états, comme entre tous ses ouvrages, des rapports cachés, mais certains; elle les a unis par les liens d'un intérêt commun, et par la plus bienfaisante disposition; elle a voulu que le bonheur, loin d'être isolé, fût commun, et c'est bien elle qui a véritablement établi que *le bonheur est de le répandre.*

L'Europe et ses colonies sont dans une position inverse, sans être contradictoire.

L'Europe manufacturière et fabricante est devenue un vaste atelier qui cherche par-

tout des débouchés , et qui trouve sur-tout son profit à renvoyer fabriquées les matières qu'elle reçoit sans préparation. Alors son bénéfice se règle sur les degrés d'industrie et d'économie qu'elle sait apporter à la métamorphose de ces objets. Ainsi l'Angleterre ayant adopté et perfectionné les procédés les plus ingénieux de la mécanique , est à portée de livrer à meilleur marché que tout autre peuple fabricant, les produits de son industrie, provenans de matières toutes semblables à celles que ceux-ci emploient comme elle, mais avec une grande infériorité dans leurs procédés respectifs. C'est ce qui lui donne dans tous les marchés de l'Europe, et bientôt dans ceux de tout le Monde , cette supériorité qui se change en empire d'autant plus puissant , qu'il est plus volontaire. Les colonies, au contraire, n'ont que des produits à demander à leur sol , et à livrer à l'Europe. Elles sont totalement dépourvues de fabriques. La rareté des bras y élèveroit le prix du travail à un taux qui ne supporteroit pas la moindre concurrence. Les Américains sont uniquement cultivateurs : les Européens sont , à-la-fois, laboureurs et ouvriers. De long-tems

encore , les colonies ne posséderont pas des ouvriers : par conséquent elles seront encore long-tems dans la dépendance de l'Europe , pour tous les produits industriels. Elles ne rachèteront cette dépendance , que par celle où elles la tiennent , à leur tour , pour cette immensité de productions variées , que l'habitude et la richesse ont mises au rang des objets de première nécessité. Dans cette position , l'intérêt évident de l'Europe est d'étendre et de fortifier le goût des colonies pour les produits de son industrie , sur-tout en proportion des progrès que fait chez elle , celui des denrées coloniales. Il y a combat , entre l'industrie européenne et les cultures coloniales , pour que l'une ne prenne pas sur l'autre un ascendant trop décidé. Cet article est essentiel pour la conservation de ce qui existe de balance entre les métropoles et les colonies. Le but de l'Europe sera rempli quand , sans appauvrir ses colonies , elle y trouvera de grands débouchés pour son industrie , comme il seroit tout-à-fait manqué , si elle avoit des colonies qui ne consommeroient aucun de ses produits , et qui alors n'auroient rien à lui demander : supposition



à-peu-près métaphysique , qui ne peut trouver place que dans des colonies habitées entièrement par des sauvages , ou par des peuples qui n'auroient de goût que pour les objets de la dernière classe dans l'industrie moderne :

Presque toutes les colonies étant situées à une grande distance des métropoles , celles-ci ne pouvant communiquer avec elles qu'à travers l'Océan et d'immenses étendues de mers , la puissance maritime est la base de la puissance coloniale , et de la supériorité entre les puissances coloniales elles-mêmes. Ainsi l'Angleterre , quoiqu'arrivée la dernière aux colonies , a parcouru avec plus de rapidité et d'éclat que les autres peuples sa carrière coloniale. Elle doit cet avantage à sa seule supériorité maritime. Elle a supplanté les uns en totalité, les autres en partie : elle possède aujourd'hui la portion la plus fructueuse des colonies ; et d'après la pente actuelle des choses , elle aura à choisir entre la possession personnelle , ou la simple protection des colonies , qui se détachent successivement des métropoles avec lesquelles elles eussent de pouvoir communiquer.

La France a perdu dans la guerre de 1756 ,

son empire dans l'Inde et au Canada , à défaut d'avoir une marine égale à celle de l'Angleterre. Dans la guerre actuelle , elle a fait les mêmes pertes en Amérique , et par la même raison. Elle a beau avoir couvert de remparts ses colonies : à quoi lui servent-ils , lorsqu'ils ne peuvent être défendus par la métropole , lorsque celle-ci est dans un état général et perpétuel de blocus , lorsqu'aucun vaisseau ne peut sortir de ses ports , et qu'aucun secours ne peut être dirigé sûrement vers les forteresses des colonies. ? Ne ressemblent-elles pas à ces places dites et réputées imprenables , qui le seroient en effet contre la force , mais qui sont obligées de céder à l'interruption de toute communication au-dehors ? Il y a même cette différence entre les deux états , que la supériorité navale donne la faculté de bloquer à-la-fois la métropole et la colonie , au lieu que la supériorité continentale se borne à séparer le point attaqué , du corps de la domination à laquelle il appartient. Ainsi , quand les Français bloquoient Luxembourg et Mantoue , leurs armées cernant uniquement ces forteresses , ne bloquoient pas avec elles l'Autriche entière , comme les

flottes anglaises bloquent à-la-fois la France , la Hollande, l'Espagne et toutes leurs colonies.

Les effets de la supériorité maritime sont tellement sensibles à l'égard des colonies, que celles-ci sont quelquefois obligées d'aller au-devant du vainqueur sans être attaquées, et de l'implorer comme un libérateur. La raison en est toute simple.

Les colonies n'existent que pour produire , et ne produisent que pour avoir de quoi consommer. Voilà leur nature et leur but , leur condition et leur destination indéfectible. Les colonies ne sont pas puissance , elles ne sont que *producteurs*. Quand donc , se trouvant mêlées à des querelles étrangères , contraires d'ailleurs à leur nature , elles sont , par le fait des hostilités , dans lesquelles la métropole est engagée , privées , et privées pour un long tems de l'assistance et des produits de la métropole , réduites alors à cultiver sans débouché , et à manquer d'objets de consommation , elles se détachent , au moins momentanément , de la métropole , et , sans passer sous le joug de l'ennemi , elles passent forcément sous la protection qui leur assure le débit de leurs denrées , ainsi que la faculté d'acquérir les objets



dont elles manquent. Le tems décidera de leur sort à venir, quant à la souveraineté. En attendant, elles vivent, commercent, et produisent à l'abri d'une bannière qui leur permet de suivre leur carrière naturelle. Ainsi Surinam et d'autres îles viennent d'appeler les Anglais, on pourroit dire, à leur secours. Ceux-ci ne songeoient pas à les attaquer; mais le colon, séparé depuis plusieurs années de la métropole, perdant tous les jours l'espoir de renouer avec elle, le colon a dû pourvoir à sa subsistance qu'elle ne pouvoit plus lui fournir. Un seul pavillon flotte dans les parages qui l'avoisinent et qui l'entourent : il seroit fol à des marchands, ( des colons ne sont pas autre chose ) de vouloir le braver, et de se maintenir en hostilités avec lui.

La longue séparation que la guerre de l'Espagne a établie entre elle et ses colonies, amèneront celles-ci à une résolution toute semblable ; elles renonceront par besoin, à une métropole qui les délaisse par impuissance.

Les compagnies exclusives et les nègres ayant été, ou étant encore les agens principaux dans le régime ou dans l'exploitation des colonies, ces deux questions viennent se placer

ici naturellement ; elles sont amenées par l'ordre successif du travail que nous nous sommes proposé.....

## CHAPITRE NEUVIÈME.

### *Des compagnies exclusives de commerce.*

A voir l'usage que tous les peuples ont fait des compagnies exclusives de commerce , et cet usage consacré par le consentement toujours si respectable des nations et des âges , en comparant ce régime aux effets qu'il a produits, et aux frais qu'il a toujours entraînés tant pour les colonies , que pour les métropoles elles-mêmes , on sent ébranler au-dedans de soi , quoiqu'involontairement , le respect si naturel pour des institutions qui ont obtenu une sanction également imposante par le sceau de ses auteurs et par celui du tems.

Pendant plusieurs siècles, l'Europe n'a connu de commerce que par l'intermédiaire des compagnies exclusives. Elle a employé cette méthode avec opiniâtreté, sur-tout à l'égard de ses colonies, Elle l'a fait avec une constance qui a également droit d'étonner, soit de la

part de ceux qui avoient à en supporter les effets, soit du côté de ceux qui les contemploient sans avoir l'air d'y rien comprendre, et qui résistoient à l'évidence de faits répétés journellement. Auteurs et victimes des privilèges exclusifs, c'est-à-dire métropoles et colonies, tout est également étonnant dans cet ordre de choses, les uns par leur patience, les autres par l'épaisseur de leur aveuglement. Qu'un privilège s'attache à l'invention de quelque procédé particulier d'industrie, qu'une loi sagement rénumératrice fasse jouir l'auteur de la plénitude des fruits de son travail, en les lui attribuant exclusivement, et serve à-la-fois de garantie et d'aiguillon à l'émulation et au talent, une pareille attribution n'a rien de choquant pour personne en particulier, rien d'onéreux pour la société en général. Elle tourne à son profit par l'encouragement des talens qui lui sont toujours précieux : elle accomplit un devoir de justice, en protégeant une propriété qui a certainement à son appui les mêmes droits qu'ont toutes les autres. Des compagnies libres qui ne sont que des réunions de lumières et de capitaux, sont aussi très-favorables à l'état, et par-là elles sont dignes



de toute sa protection ; elles peuvent , elles doivent même , par leur nature , atteindre à un résultat beaucoup plus grand , et plus étendu que ne le feroient des particuliers isolés. Leurs efforts ont une base plus large et mieux assise. Des associations de cette nature , usant d'ailleurs d'une faculté naturelle qui ne préjudicie à personne , sont en elle-mêmes un bien dont aucun inconvénient ne trouble la jouissance. Mais peut-il en être ainsi des compagnies exclusives de commerce , des associations dans lesquelles une partie infiniment petite de la nation , se donne le droit de dire à l'autre , infiniment plus nombreuse , qu'à elle seule appartient telle ou telle branche d'industrie , tel ou tel débouché de commerce ; que maîtresse dans la métropole des prix de certains objets , elle le sera encore au-dehors , et s'enrichira par ce double monopole ! Un pareil langage est si prodigieusement révoltant , qu'il n'eût jamais été souffert s'il eût été mis nettement à la place de tous les motifs illusoire , sur lesquels , en tout pays , on a fondé la concession de ces odieux privilèges , et c'est pourtant là leur véritable nature , leur attribut nécessaire et indéfectible. Acheter à

bas prix chez le producteur, vendre chèrement au consommateur, graduer l'abondance, non sur le besoin, mais sur l'intérêt particulier des privilégiés; telle a été, telle sera en tout tems la marche des compagnies exclusives. Elles veilleront moins au bon approvisionnement des lieux qui ont le malheur de leur être soumis, qu'à l'éloignement de ceux qui voudroient s'associer à leurs profits. La concurrence est le seul objet de leur sollicitude. Le dragon qui gardoit le jardin aux pommes d'or est leur emblème, et ce n'est qu'en endormant leur vigilance, comme on endormit celle du dragon, qu'on peut se flatter d'y pénétrer.

L'exclusif constitue l'état de guerre entre le propriétaire du privilège et celui qui y est soumis. Le premier ne travaille que pour grossir son lucre; le second ne songe qu'à s'y soustraire. Il sait trop bien qu'il doit le haut prix de ses consommations, au défaut de concurrence, à la barrière que le privilège élève entre d'autres fournisseurs et lui. Il le sait, et ce n'est pas en vain; car il ne cherche qu'à échapper au joug. C'est une source continuelle de fraudes, et par conséquent d'immoralité.

Le privilège constitue encore toute la partie

de la nation qui en est exclue , en inimitié , en état de jalousie et d'ombrage contre la partie qui en est propriétaire. La première regarde la seconde avec raison comme spoliatrice à son égard , comme un obstacle à sa participation à des avantages auxquels elle a les mêmes droits. En tout pays , les privilèges ont été constamment l'objet des réclamations de la partie la plus saine et la plus nombreuse de la nation , surtout de la part des commerçans , qui , généralement plus au fait de l'objet du privilège que ceux mêmes qui l'exploitent , connoissent et sauroient prendre de meilleurs moyens d'en remplir l'objet. A cet égard , on ne peut qu'en appeler à l'histoire , qui dépose par-tout de l'opposition des nations aux entreprises de quelques-uns de leurs membres ; et cette opposition pèse bien autant dans la balance de la raison , que les pratiques routinières des gouvernemens , asservis par l'usage , ou aveuglés par les ténèbres qui ont si long-tems couvert les principes du commerce , principes qui , il faut le dire , sortent à peine de l'enfance en tous pays , comme nous le prouverons dans le cours de cette dissertation.

Il est à remarquer que le pays dans lequel



les élémens du commerce ont acquis de meilleure heure quelque développement , l'Angleterre , est aussi celui qui a opposé une résistance plus opiniâtre à l'établissement des privilèges exclusifs , précisément dans la partie où ils sont le plus susceptibles d'excuse , celle du commerce de l'Inde.

On se rappelle tout ce qui se passa à cet égard au commencement du siècle dernier , et comme le parlement prit fait et cause , au nom de la nation , contre les privilégiés , auxquels l'appui de la cour ne servit de rien , et qui ne trouvèrent d'autres ressources contre les attaques de leurs compétiteurs , que celles de s'unir à eux. Il en eût été de même en France , si le commerce avoit eu des organes légitimes et reconnus de ses réclamations. La joie que les villes de commerce faisoient éclater à la chute de chaque compagnie exclusive , témoigne assez de leurs sentimens. C'eût été bien autre chose , si le gouvernement avoit consulté les sujets sur ces privilèges , s'il les avoit interrogés sur la nature et l'étendue de leurs besoins , sur la manière dont les privilégiés y pourvoyoient , enfin , s'il avoit voulu ouvrir les yeux sur les effets qui en résul-

toient uniformément. Ils l'auroient convaincu par l'expérience de tous les pays , que les privilèges étoient à-la-fois le fléau de la métropole et des colonies :

De la métropole , en n'offrant aux consommateurs que les produits les plus vils en qualité , les plus minces en quantité , espèce de parcimonie qui réduisoit à peu de chose les exportations de la métropole ;

Des colonies , en retenant leur essor , par la pénurie dans laquelle le privilège , ainsi exploité , les maintenoit.

Ici , les faits sont dans une telle abondance , ils viennent tellement à l'appui de notre assertion , ils légitiment si bien la sévérité avec laquelle nous nous sommes constamment exprimés sur les compagnies exclusives , que nous ne balancerons pas à offrir un tableau sommaire de ces dévastateurs du commerce et des colonies.

L'histoire des colonies présente cinquante-huit compagnies à privilège exclusif. Nous en avons suivi le cours , noté les effets et la fin.

Sur ce nombre , quarante - six ont encouru une ruine complète. Huit ont été supprimées

et se sont retirées volontairement ; quatre seulement ont échappé au même destin , et ont prospéré. Il y a donc eu constamment quatorze contre un , pour le succès des compagnies.

La Hollande a compté dix compagnies. Elles ont toutes péri , celle des Indes exceptée : encore son état réel est-il un problème , dont un trop grand nombre d'intérêts arrête la solution , pour prononcer définitivement sur son sort , si toutefois le voile même dont on couvre sa position n'est pas fait pour l'indiquer , ou du moins pour la faire pressentir. Sur cinq compagnies qu'eut l'Angleterre , quatre furent ruinées , et il ne lui en est resté que celle des Indes , dont les incroyables succès tiennent à des causes particulières. Encore la première compagnie des Indes subit-elle le sort commun. Sa compagnie de Guinée est une association libre , qui compte parmi ses membres les plus riches commerçans des villes les plus opulentes , de manière à la faire appartenir à la nation même , bien plus qu'à une compagnie proprement dite.

La France est de tous les pays celui qui a le plus multiplié les épreuves en ce genre ; car



elle a eu jusqu'à vingt et une compagnies exclusives. Aussi est-ce elle qui en a le plus souffert : encore ne fait-on entrer dans ce nombre que pour un les compagnies des Indes, qui furent rétablies plusieurs fois, sans plus de succès, dans un tems que dans un autre. Il faut y ajouter que la longueur du bail le faisoit ressembler plutôt à une aliénation de fonds qu'à une simple cession d'exploitation de commerce. La France a tourmenté le Canada, la Louisianne, Saint-Domingue, avec ses compagnies exclusives : elles y ont toutes été également inutiles ou nuisibles. Encore si elles n'eussent été qu'inutiles, c'eût été beaucoup pour elles et pour les colonies, mais elles ne purent jamais éviter de leur être fatales.

L'Espagne, qui a passé trois siècles à varier, à tâtonner sur le régime de ses colonies, qui les a conduites avec l'aveuglement de la démence, compte onze privilèges, tous connus par les plus tristes résultats. Dans ce nombre, quatre ont ruiné les compagnies; deux ont été des modèles de cherté et de rapine pour les malheureuses colonies qu'elles ont ruinées à leur tour; trois n'ont pu arriver à l'expiration d'un bail qui leur devenoit aussi onéreux qu'aux

colonies elles-mêmes. Il en reste une seule ; dont le sort est encore incertain , celle des Philippines, qui d'ailleurs touche de trop près à son établissement pour qu'il soit encore possible de prononcer sur son intérêt et sur sa destinée. Son début fut heureux, il est vrai ; il trompa les pronostics qu'on avoit formés contre elle ; la guerre est venu interrompre le cours de ses prospérités naissantes, et la destinée des Philippines elles-mêmes est si incertaine , qu'on ne peut s'arrêter à aucune idée sur ce qui la concerne. Il faut attendre le sort qu'auront ces îles, pour juger de celui de la compagnie ; mais en tout cas il est bien exposé. Si les Philippines succombent à l'attaque annoncée contr'elles, il est bien évident qu'elles sont perdues pour la compagnie, car ce n'est sûrement pas pour son compte que les Anglais en feront la conquête ; au contraire, ils se mettront à sa place. Si elles résistent à cette invasion, la continuation de la guerre entravera, comme par le passé, les opérations de la compagnie. Les Anglais dominant dans les mers de l'Inde, bloquant tous les ports d'Espagne, la compagnie n'a pas jour à placer la moindre expédition : en conservant le fonds

de son privilège, elle est obligée d'en suspendre l'exploitation jusqu'à la paix.

Le Danemarck , avec des colonies très-bornées, n'en a pas moins eu quatre compagnies, que la sagesse habituelle de son gouvernement n'a pas pu préserver d'une triste fin.

Deux ont été dissoutes, la troisième ruinée ; la quatrième prospère par le bonheur de sa situation dans l'Inde , bonheur qui, d'ailleurs, touche à sa fin ; par les raisons que nous exposerons ultérieurement.

Les deux compagnies d'Embden ont été frappées de la même fatalité. Dissoutes ou ruinées, il ne reste d'elles que le souvenir.

Celles d'Ostende ont eu un sort pareil.

Le Portugal avoit eu le bon esprit de préserver des compagnies, les immenses colonies qu'il posséda long-tems avec tant de profit et de gloire. On ne s'appercevoit pas alors de leur absence ; et si le Portugal perdit graduellement tous ses établissemens, ce n'est pas pour y avoir manqué de compagnies, mais de courage et de lumières. Dans ces derniers tems , il s'est rapproché de la pratique des autres nations à cet égard ; mais par un contresens vraiment extraordinaire , c'est au mo-



ment qu'elles en sortoient , qu'il y est entré. La manie des privilèges tomboit de toute part ; elle étoit abandonnée à peu près par-tout , lorsqu'en 1756 , le ministre Pombal crut pouvoir les introduire en Portugal , qui vit pour la première fois , un privilège exclusif appliqué à sa belle colonie du Brésil , qui , heureusement pour elle , a assez d'autres élémens de prospérité , pour n'avoir pas eu trop à souffrir de cette désastreuse innovation.

Quand l'Amérique-Unie appartenoit à l'Angleterre , elle eut aussi ses compagnies exclusives , au nombre de deux , dont elle parvint heureusement à se débarrasser. On sent bien que l'Amérique libre ne s'est pas assujettie d'elle-même à un pareil fléau ; que chez elle tout est libre d'effet , comme de nom ; et que liberté et privilège ne se concilient pas plus dans la tête d'un Américain , qu'indépendance et servitude.

Voilà donc une série de faits , et , pour ainsi dire , d'épreuves faites pour résoudre à jamais cette question. On ne se soustrait pas à l'évidence ; et il n'en est pas de plus éclatante que celle qui résulte des faits que nous venons d'exposer. Qu'on argumente tant qu'on vou-

dra du consentement et de la pratique générale de tous les peuples : le consentement des faits est encore plus fort ; il parle plus haut ; il n'est susceptible d'aucune interprétation , d'aucune atténuation , d'aucune séduction , ni d'aucune erreur. Sûrement , le consentement général est au *moral* un argument irrésistible ; mais en politique , et sur-tout en commerce , il cède à celui des faits , qui est bien plus imposant encore. Ce dernier acquiert une nouvelle force de la considération des avantages que la liberté du commerce a toujours produits. S'il est vrai que la liberté substituée au privilège , soit devenue par tout et sur-le-champ une source de prospérité , s'il est vrai que tout ce qui péroissoit ou languissoit sous le commerce exclusif , a fleuri sous la liberté , et que son bonheur date de ce changement , il sera , par-là même , démontré que le privilège est le plus mauvais , comme les plus odieux des régimes. Cette comparaison , et , pour ainsi dire , cette contrepartie ne laissera plus rien à desirer dans la question ; elle *achèvera* les privilèges. Or , il est démontré , par une suite de faits également incontestables , puisqu'ils se passent à

la vue du Monde entier , que la substitution de la liberté à l'exclusif a été par-tout l'époque de la prospérité des colonies , et de leur passage de la pénurie et de la foiblesse , à l'opulence , et à la plénitude de la force. Pour éviter de trop longues énumérations, il suffira de citer Saint - Domingue et les colonies espagnoles.

Jusqu'en 1722, Saint - Domingue fut livré à trois compagnies exclusives, qui y produisirent les désastres qu'elles portent par-tout avec elles. La colonie manquoit de tout, elle ne rendoit presque rien à la métropole, et restoit presque inconnue dans les marchés de l'Europe ; mais la liberté luit enfin sur cette terre qui n'attendoit qu'elle pour s'élever à ses hautes destinées. Aussitôt tout s'y anime, s'y vivifie, change de face. L'Europe apprend presque à-la-fois l'existence et la fécondité d'un pays qui couvre tous les marchés de ses productions, inépuisables en quantité, comme incomparables en qualité à celles des autres colonies. Les sucres de Saint-Domingue remplacèrent effectivement en peu de tems ceux que l'Angleterre étoit en possession de fournir à tout le monde : cette métamorphose fut



l'ouvrage de quelques années de liberté; avec elle Saint-Domingue n'a cessé de prospérer, de croître, jusqu'à ce que la licence soit venu prendre sa place et détruire son ouvrage. Toutes les autres colonies ont été dans le même cas; on feroit leur histoire en deux mots: écrasées par les privilèges, relevées et florissantes par la liberté. Comment penser que l'ignorance des principes d'administration, l'incurie des gouvernemens sur leurs colonies, l'avidité des spéculateurs ont pu se combiner ensemble, de manière à produire un ordre de choses aussi bizarre que la cession du privilège d'une immense colonie qu'il s'agissoit de fertiliser, de créer, et qui par-là même appelloit les soins les plus paternels? C'est pourtant ce qu'on a vu, et cet acte de démençe qui se rapporte aux ténèbres du dixième siècle, appartient cependant au dix-huitième. Oui, on a vu dans ce siècle, un particulier nommé *Crozat*, avoir l'impudeur de solliciter pour lui seul l'approvisionnement exclusif de la Louisianne, d'une contrée de plusieurs centaines de lieues, et le gouvernement se respecter assez peu lui-même, ainsi que sa colonie, pour le lui accorder. Qu'une ruine com-

plète ait été le salaire de cette impudente témérité, il n'y a que justice et bon exemple. Mais que la colonie en soit la victime, que la métropole le soit aussi en ne tirant rien de sa colonie ainsi frappée de stérilité, voilà ce qu'il y a de vraiment déplorable, et digne de l'animadversion de tous les âges.

Jusqu'en 1778, les colonies espagnoles étoient sous le joug d'un exclusif encore plus bizarre et plus compliqué qu'il n'exista nulle part; car il étoit non-seulement personnel, mais encore réel, de manière à borner le commerce et ses communications à certains lieux et à certaines personnes. Ainsi, non content d'avoir interdit le commerce d'Amérique à une partie des sujets, ainsi qu'aux étrangers domiciliés en Espagne, et soutenant, par leur activité, la langueur du commerce Espagnol, non content d'avoir limité le nombre des navires d'approvisionnement, d'en avoir réglé le chargement, le départ, de s'être immiscé dans toutes les transactions de la métropole et des colonies, comme pour n'en laisser échapper aucune partie, et les garotter plus à son aise, le gouvernement avoit de plus imaginé de fixer les lieux qui seuls devoient

prendre part à ce commerce ; et comme s'il eût craint qu'il ne fit trop de progrès, ou que ses colonies ne fussent trop bien approvisionnées, il avoit eu le rare esprit de réduire à un seul port le droit de faire des expéditions pour les colonies espagnoles, et d'en recevoir les retours. Séville fut d'abord cet heureux entrepôt ; le comblement de son port le fit transporter à Cadix, qui dans le fait est bien mieux situé. Le reste de la péninsule d'Espagne environnée d'une ceinture de ports qui appellent le commerce, ne pouvoit prendre part à aucune de ces opérations. Aussi l'Espagne ne retiroit-elle presque rien de ses colonies ; elle ne leur envoyoit que peu de ses produits ; et comment eût-elle fait autrement, lorsqu'elle ne s'étoit réservée qu'un seul point pour verser des approvisionnemens sur d'immenses contrées, qui n'en auroient pas eu de reste en les recevant par mille canaux ? Elle a eu le courage de soutenir cette marche, aussi *lucrative* que *lumineuse*, pendant trois cents ans ; et ni les leçons de l'expérience, ni sa pénurie propre, ni l'exemple des nations qui sortoient peu-à-peu de la routine des compagnies et des privilèges, rien n'avoit pu lui faire abandonner



cette pratique ruineuse , lorsqu'enfin en 1778 la liberté du commerce fut accordée à-peu-près généralement , quoiqu'encore avec des restrictions qui ressembloient presque à des remords , ou tout au moins à des regrets sur ce changement. Les effets ne se sont pas faits attendre long-tems , comme on en peut juger par le tableau suivant :

|                                                          |               |
|----------------------------------------------------------|---------------|
| En 1778, les exportations<br>d'Espagne en Amérique, s'é- | marchandises. |
| levoient à.....                                          | 19,000,000 l. |
| Les retours en Espagne...                                | 18,000,000    |
| Droits d'entrée et de sortie                             | 2,000,000     |

|                                                              |                |
|--------------------------------------------------------------|----------------|
| En 1788, apres dix ans de<br>liberté, les exportations d'Es- |                |
| pagne en Amérique.....                                       | 76,000,000     |
| Les retours en Espagne...                                    | 201,000,000    |
| Droits.....                                                  | 15,000,000     |
| Les retours surpassoient les<br>envois de.....               | 124,000,000 l. |

Et c'est après dix ans de liberté seulement , à travers des entraves encore subsistantes, et toutes les lenteurs familières aux Espagnols, que s'est opérée cette immense

amélioration. Où ne seroit-elle pas montée, sans les deux guerres auxquels l'Espagne s'est livrée dans ces derniers tems? Où ne seroit-elle pas parvenue depuis long-tems, si l'Espagne avoit commencé par où elle a fini? De quelles ressources ne s'est-elle pas privée elle-même, de quelles richesses n'a-t-elle pas privé le monde entier, co-partageant nécessaire de ces produits, qui sont restés enfouis par un aveugle attachement à des pratiques dont on ne peut trouver aucun motif raisonnable, et qui nées de l'erreur, n'ont infanté que des désastres. La raison s'abaisse devant la prolongation de ce délire dommageable, qui par le fait même de ses dommages appeloit sur-le-champ l'examen et le redressement qui en est la suite naturelle; car on ne suppose pas que des hommes éclairés au flambeau de leurs intérêts puissent s'obstiner volontairement à quelque chose qui les blessent, et qu'ils ne cherchent pas à sortir au plutôt de cette situation funeste.

En voilà assez sans doute pour prouver ce que nous avons avancé, que le changement des privilèges en liberté de commerce, avoit toujours été un moyen de prospérité. Que

pourroit-on ajouter aux deux exemples que nous venons de rapporter, sans courir le risque de les affoiblir ?

En vain avons-nous cherché, en vain chercheroit-on ce qui a pu motiver si long-tems la faveur dont ont joui les compagnies et les privilèges. Il ne s'en présente pas une raison plausible. Seroit-ce la richesse de ces associations ? Mais si le commerce qu'elles entreprennent est lucratif par lui-même, craint-on qu'il manque jamais de spéculateurs et de capitaux ? Quelle est la branche de commerce délaissée ou rebutée ? Si quelques parties de ce commerce surpassent les forces des particuliers isolés, ne sauront-ils pas se réunir et se former en associations volontaires, comme ils savent se former en associations exclusives ? Qu'il y ait à gagner, cela suffit ; le génie du commerce fera le reste. Sont-ce les lumières des compagnies que l'on recherche ? Mais n'est-ce pas à toutes les compagnies, autant qu'à celle des Indes, que répondoit Labourdonnois, lorsque celle-ci comparant avec chagrin l'état respectif de leurs affaires : « J'ai » fait les vôtres suivant vos instructions, ré- » pondit ce grand homme, et les miennes



» suivant mes lumières. » Ce mot dit tout. Il renferme l'histoire de toutes ces administrations si vantées.

D'abord, ce n'est pas la compagnie entière, la collection des intéressés qui administre, mais seulement un certain nombre de directeurs choisis parmi elle, presque toujours par les moyens qui prévalent trop régulièrement au sein des compagnies. Les agens subalternes ne mettent jamais dans leurs opérations le même zèle, ni la même économie que ceux des particuliers, parce qu'ils sont moins surveillés, parce qu'ils appartiennent moins directement à ceux dont ils gèrent les affaires, et qu'ils participent toujours un peu aux idées de dissipation et de luxe qui s'attachent d'ordinaire aux grandes administrations. Ils en puisoient trop souvent le goût et le modèle dans la conduite même des compagnies, qui presque par-tout étoient fastueuses par état, comme si leur état extérieur étoit le garant de l'intérieur de leurs affaires. Les frais d'établissement et de régie absorboient une partie des fonds et des produits; aussi une partie de ces compagnies n'ont-elles laissé en mourant qu'un mobilier, et leur inventaire n'of-

froit pas , le plus souvent , d'autres fonds de succession que celui qui , chez les pasteurs anglais , a donné lieu à un proverbe fort connu en Angleterre.

Si les compagnies pouvoient être tolérées sous quelque rapport , ce ne pourroit être que pour cette espèce de commerce , dont le siège est placé dans des contrées très-éloignées de l'Europe , et de lieux , et d'usages , et de langage et de mœurs ; qui n'ayant aucun rapport avec elle , exigent des connoissances particulières dans les agens de ce commerce , pour la formation des liaisons avec les naturels du pays , pour le choix et l'assortiment des marchandises , tant à vendre qu'à acheter. L'éloignement de ces contrées , en retardant beaucoup les retours , la qualité des cargaisons qui ne peuvent être que précieuses en venant de si loin , car d'autres ne paieroient pas le transport , tout cet ensemble dispendieux par lui-même , exige des avances que des particuliers ne peuvent pas faire , et par là militent en faveur des compagnies. Voilà , sans doute , les raisons les plus plausibles qu'on puisse alléguer pour elles , et cependant ces motifs sont loin d'être suffisans :

car des particuliers réunis volontairement et sans exclusion de personne , obtiendroient les mêmes succès , et des résultats absolument pareils. Que dans le commencement de la découverte de l'Inde , lorsque ce pays et sa manière d'être , étoient absolument neufs pour l'Europe , on ait eu besoin d'associations dont un privilège garantit les efforts et les risques , à la bonne heure : mais depuis que l'habitude de ce commerce , et des relations avec cette contrée , a familiarisé avec elle , de manière à la faire connoître dans tous ses détails , et à l'assimiler à celles que l'on fréquente ailleurs , la nécessité des privilèges est tombée avec les progrès des connoissances ; et il n'y a plus de raison pour y tenir encore , lorsque les remplacements s'offrent de toute part. En vain , voudroit-on s'appuyer de l'exemple de l'Angleterre , et de la prospérité de sa compagnie des Indes. Elle tient à de tout autres causes que son privilège.

Les principales sont : 1°. La supériorité de la marine nationale qui protège la navigation de la compagnie , et la met à l'abri des accidens auxquels toutes les autres sont sujettes.

2°. La souveraineté sur d'opulentes con-



trées , dont elle tire le revenu. En effet , la compagnie anglaise jouit de ces deux grands avantages , qu'elle possède exclusivement aux compagnies des autres nations. Quelle est celle , en effet , qui pourroit donner de pareils bases , et de pareils garans à ses compagnies ? Mais aussi ces avantages ne lui sont-ils pas personnels. Ils proviennent du fait du gouvernement , et ne subsisteroient pas moins dans l'absence de la compagnie. Si la nation lui cède la souveraineté ; si elle la protège à-la-fois et par terre et par mer , on ne peut rapporter à la compagnie ces moyens , qui ne lui appartiennent pas , ni la faire cause de ce dont elle n'est que l'objet. La souveraineté pourroit être exercée par la nation comme elle l'est par la compagnie. L'armée , les tribunaux et les autres attributs de la souveraineté , pourroient ressortir directement du gouvernement d'Angleterre , comme ils ressortent indirectement de la compagnie. La seule chose pour laquelle elle paroît plus nécessaire , c'est le commerce ; encore est-il aisé de concevoir que dans un pays aussi éclairé , aussi riche que l'Angleterre , il se trouveroit maintenant assez de capitaux et d'instruction

pour remplir cet objet avec autant de succès que le fait la compagnie. Ses propres serviteurs, très-versés la plupart dans les connoissances relatives à ce commerce , seroient les premiers intéressés , et les premiers agens dans une autre administration. L'expérience seule peut démentir cette conjecture , et malheureusement elle est encore à faire. Si on perdoit avec la compagnie les avantages de la tradition et de l'esprit de suite , qui sont l'apanage des corps , on seroit dédommagé par l'éloignement des inconvéniens qui leur appartiennent aussi ; et d'ailleurs , voit-on donc les élémens du commerce vaciller , s'égarer ou se perdre dans les mains des particuliers ? L'intérêt et le besoin sont deux dépositaires fidèles , qui vont toujours de compagnie , et qui peuvent dispenser de celle du commerce exclusif.

La compagnie française des Indes , loin de faire autorité pour cette espèce de régime , dépose au contraire contre lui. Car sans se prévaloir de la triste fin qu'elle a fait deux fois , on peut très-légitimement rappeler l'opposition qu'elle trouva dans la nation , les frais immenses qu'elle lui occasionna , et les em-

barras inextricables dont elle ne cessa de fatiguer le ministère. Elle étoit aussi impérieuse à Versailles qu'à Pondichéry, envers son roi qu'envers ses tributaires, aussi ombrageuse contre les ports de France que contre ceux d'Angleterre.

Les loix, les arrêts qu'elle arracha au gouvernement, ou qu'il lui accorda volontairement, forment d'immenses recueils, dans lesquels la tête la plus exercée aux affaires ne peut se flatter de ne pas s'égarer. C'est un dédale aussi ridicule aujourd'hui qu'il étoit inextricable alors. Le gouvernement n'auroit éprouvé aucun de ces inconvéniens, si ce commerce eût été comme tous les autres, exploité par des particuliers : il auroit gagné en tranquillité autant que le commerce lui-même eût gagné en étendue, en sûreté, en richesses.

L'autorité des privilèges, tirée du commerce de l'Inde, dernière ressource de cette espèce de régime, est donc loin d'être au-dessus de tout doute ; il est même assez probable qu'un examen sérieux y tourneroit encore à leur condamnation, et par conséquent il ne reste plus rien à alléguer en faveur de ce régime, qu'un usage général a fait abandonner,



comme un usage général l'avoit fait adopter. Espérons que les tristes souvenirs qu'il a laissés dans la mémoire des hommes ne lui permettront jamais de revivre.

## CHAPITRE DIXIÈME (1).

### *Des nègres et de l'esclavage aux colonies.*

La révolution a dénaturé tous les rapports de cette question, comme de toutes celles auxquelles elle s'est attachée, c'est-à-dire, à-peu-près de tout. Avant elle, il pouvoit être question d'adoucir le sort des nègres, et de concilier les devoirs de l'humanité avec les besoins de la culture aux colonies, de faire du nègre un laboureur, un ouvrier utile, et de cesser d'en faire une bête de somme, de l'appliquer au travail, sans l'appliquer à un supplice perpétuel. Depuis la révolution, il s'agit de l'en préserver, de parer aux inconvéniens de sa fureur grossière, de sa vengeance libre

---

(1) Tout ce chapitre se rapporte à l'état des colonies françaises aux Antilles, à l'époque où ce chapitre fut composé, avril 1800.

de se déployer , de lui arracher ses armes , et de l'empêcher d'arracher à-la-fois à l'Europe ses colonies, aux propriétaires leurs biens avec leur vie. Il s'agit de rappeler ou de réduire au devoir une immensité d'hommes qui en ont banni le souvenir pour y substituer exclusivement celui de leurs droits , de les ramener au travail , dont ils ont perdu et échangé l'habitude contre celle des armes , ou de l'indolence, qui a tant de charmes pour eux. Il s'agit de concilier les idées de liberté et d'indépendance, dont les nègres sont imbus , dont ils ont fait une trop heureuse expérience , avec celles de la subordination qui doit être observée dans toute l'étendue de la hiérarchie , qui jusqu'ici a régi leur couleur. Il faut enfin que le nègre, acteur ou témoin des scènes de la révolution, n'en dépose pas le germe empoisonné dans le cœur de son compatriote arrivant d'Afrique, et qu'il ne perpétue pas cette semence de troubles et de dangers. Il faut que l'esclave ne soit pas toujours en insurrection, le maître en danger , et la colonie en feu. Car à ce prix, il vaut mieux n'en pas avoir.

Telle est cette question dans toute son étendue; et c'est pour la saisir sous toutes les faces,

autant qu'il sera en nous, que nous la diviserons en cinq sections relatives aux cinq époques différentes qu'elle présente.

Qu'on n'attende pas de nous dans cette discussion, le ton des philosophes, c'est-à-dire des déclamateurs modernes, espèce de fanatiques sur des objets qu'ils n'atteignent jamais que par leur partie forte qui est l'imagination, et par la partie foible de la question qui est la théorie. Qu'on n'attende pas davantage le plaidoyer et les conclusions d'un avocat-général de la Guinée contre l'Europe. Toute cette politique sentimentale peut fort bien orner des romans politiques, échauffer ou amuser des têtes susceptibles de pareilles impressions, mais elle n'est d'aucun secours dans la question, et n'aide pas l'Europe à sortir du mauvais pas dans lequel la révolution l'a engagée aux colonies, avec les anciens artisans de leur fécondité, avec les moyens même de leur exploitation.

C'est donc uniquement en Européen, en spéculateur attaché en général à toutes les métropoles et à la France en particulier, que nous présenterons nos vues sur cet objet, qui est pour elles toutes de l'importance la plus



grande, comme du plus grand danger dont elles puissent être menacées.

L'esclavage, qui le croiroit, est né de l'humanité même, de la douce et tendre affection que Las Casas portoit à *ses chers Indiens*, dont il fut le protecteur en même-tems que l'apôtre, et dont il finit par être le martyr. Les Indiens succomboient par milliers sous des travaux inusités pour eux ; la population des colonies disparoissoit, se fondoit, et presque sans profit pour les conquérans eux-mêmes. L'Indien étoit par nature d'une complexion trop foible pour résister à la fatigue du travail et à l'insalubrité des défrichemens. On étoit donc réduit à posséder sans fruit des contrées qu'on avoit mis tant d'intérêt à s'approprier, à les abandonner faute de pouvoir les cultiver, ou bien à chercher des bras assez vigoureux pour fournir à leurs besoins. Le nègre eut le malheur de présenter les attributs de la force, qui y correspondoit ; il fut choisi, et dès-lors il n'a pas cessé de recruter avec ses enfans, les cultivateurs des colonies, et de remplir avec son sang, les vuides que toutes les espèces de mortalités n'ont cessé d'y faire.

Le premier enlèvement des nègres fut com-

mis en 1523, sur un privilège accordé par Charles-Quint. Les Portugais en furent les exécuteurs, et s'adonnèrent les premiers à la traite. Que l'introduction de ce commerce ait amené un changement dans les mœurs et dans le gouvernement de la Guinée, qu'il les ait rendues plus féroces par avarice, et qu'il ait fait multiplier les crimes pour multiplier les victimes, qu'au contraire elles soient, par le même motif, devenues moins cruelles, et qu'on se soit fait avare de sang pour en avoir plus à vendre, ce sont des points d'histoire encore controversés, et qui d'ailleurs ne font rien à la question. Que le nègre soit une espèce d'homme égale, inférieure ou supérieure à l'Européen, ce n'est pas encore cela dont il s'agit, quoiqu'il soit généralement connu que le nègre est d'une infériorité bien marquée à l'Européen, comme cela doit arriver par la nature de son éducation, comme cela est prouvé par la comparaison de leur civilisation et de leurs arts avec ceux de l'Europe : cela n'appartient pas davantage à la discussion actuelle. Que la traite et l'esclavage soit licites ou prohibés par les loix de la nature et de l'humanité, cela n'y fait encore rien. C'est dans

l'ordre social , positif et subsistant , qu'il faut chercher une solution , et non pas dans des abstractions qui bouleversent d'un seul coup toutes les institutions établies , tous les rapports déjà formés et en vigueur. Les établissemens qui sont en plein rapport ne peuvent plus se réformer violemment , en vue même d'un bien qui entraîneroit de si graves inconvéniens. Alors , il y a deux parties , dont l'une ne peut être condamnée à céder entièrement à l'autre. Par leur nombre et par leur poids , les effets finissent par l'emporter sur les principes même ; ils leur servent de voile et d'excuse. A leur tour ils deviennent *cause* , et de pareilles questions sont du nombre de celles qu'il ne faut jamais considérer *à parte ante* , mais seulement et prudemment *à parte post*.

Que l'esclavage soit une bonne ou mauvaise institution , il n'a pas été inventé pour la Guinée. Tous ces peuples , dont nous faisons les héros de nos romans , ont connu l'esclavage , et l'ont exercé d'une manière plus odieuse que nous , puisqu'ils y réduisoient leurs propres concitoyens. Rousseau lui-même le reconnoît , et finit par avouer que l'esclavage est nécessaire pour *l'exercice soutenu des*



*droits de cité.* Il seroit donc plus que superflu de rouvrir la discussion sur ces oiseuses questions ; car il ne s'agit pas de remonter au berceau du monde , et de redresser tout ce qu'il enferme et a produit de défectueux , mais seulement de tirer de ce qui s'y trouve le parti le meilleur et le moins violent , sans déchirement et sans secousse. En abandonnant donc toute la métaphysique de la légitimité de l'esclavage , nous nous bornerons à dire qu'il n'y avoit pas de milieu entre la traite et l'abandon des colonies ; qu'il falloit choisir entre les deux ; que Las Casas , en n'écoutant qu'un sentiment d'humanité , remplit une grande vue politique ; qu'il produisit , quoiqu'involontairement peut-être , un immense résultat ; qu'il posa , sans s'en douter , les bases de la richesse des deux mondes , et qu'il fut un grand homme en ne voulant être qu'un homme sensible. Sans les nègres , les colonies étoient inutiles , ou plutôt il n'y en auroit pas eu ; elles eussent été pour l'Europe ce que seroit pour le propriétaire une ferme dépourvue de bras , d'animaux et d'outils. Qu'on indique , si on le peut , les moyens de remplacer les nègres , d'exploiter sans eux et de fertiliser les colo-

nies ? Les naturels ? ils y péroissoient , ils y ont presque tous péri. Les Européens ? ils étoient trop clair-semés sur cette terre , et d'ailleurs trop foibles de tempérament. Les procédés industriels ? mais à combien d'opérations s'appliquent-ils aux colonies ? Pour combien , au contraire , le bras de l'homme n'est il pas indispensable et *irremplaçable* ! Alors même ces procédés n'étoient pas connus , à peine le sont-ils encore , et leur perfectionnement n'est-il pas le résultat nécessaire de l'expérience et du tems ? Il faut donc en revenir nettement à la disjonctive que nous avons déjà énoncée , les colonies et les nègres ; point de nègres et point de colonies. Le moyen terme n'existe pas. Quel que soit la rigueur de cette conclusion , ce n'est pas de la terre qui est couverte de ses effets bienfesans , que peuvent s'élever des cris contr'elle. Ce n'est pas de la terre qui supporte les conscriptions , les réquisitions , la presse , les engagements à vie , des armées permanentes ; de la terre , qui voit chaque année passer par les armes des milliers de ses enfans , en pure perte pour elle comme pour eux , tandis que l'esclavage pourvoit à son opulence et à la subsistance du nègre ; non ,

ce ne peut être d'une pareille terre, que doivent partir ces cris si fastueusement accusateurs contre l'esclavage. Le zèle qui veut avoir l'air de les produire seul, trouveroit sur elle-même assez d'autres sujets pour s'exercer. Sur-tout, qu'on évite de bouleverser le *tout*, pour redresser la partie, ce qui arriveroit infailliblement, quand ce redressement, nécessaire peut-être en lui-même, ne seroit que le renversement subit d'une multitude de rapports préexistans, qui le font appartenir au tems, à tous les ménagemens de la prudence et aux tempéramens qu'exige une excessive complication d'intérêts.

Mais autant nous nous montrons faciles, et pour ainsi dire coulans, sur le principe de ce mal nécessaire qu'on appelle l'esclavage, autant nous serons sévères sur le mode de son exercice, sur les procédés qui doivent l'accompagner, et que des maîtres aussi dépourvus d'entrailles que de sens, se permettoient à l'égard des esclaves qu'un malheur commun leur avoit livrés : nous disons commun, car si c'est un malheur pour un homme d'être esclave, c'est aussi un malheur pour un homme d'en avoir *un* dans son semblable. C'est donc



ici que reviennent dans toute leur étendue les principes d'humanité et de justice , tant de la part des gouvernemens, qu'à la charge des particuliers. C'est au premier de veiller à ce que les seconds ne se prévalent pas de la supériorité de leur condition d'une manière oppressive pour leurs esclaves. C'est à eux à les faire jouir de tous les droits qui leur appartiennent comme hommes, en étant forcés de les exclure de ceux de citoyens. La surveillance , la protection du gouvernement doit attendre l'esclave et le couvrir, depuis le point où il quitte sa triste patrie, jusqu'à celui où il quittera la vie : il lui doit tous les adoucissements demandés par son nouveau destin. Le vaisseau qui le reçoit et qui lui transporte à jamais loin des lieux qui le virent naître , doit cesser d'être une infecte et étroite prison ; sa nourriture ne doit pas être mesurée par l'avarice , ni ses douleurs et ses plaies abandonnées aux mains de l'ignorance et de l'indifférence ; sa vie doit être pour toujours préservée de ces traitemens cruels qui en altèrent les sources , ou qui en coupent brusquement le fil. Le maître assez barbare pour oser s'y livrer, doit trembler lui-même à l'aspect des peines qu'il

encourroit. La loi doit opposer une barrière insurmontable entre son esclave et lui ; elle doit garantir l'inviolabilité des conventions passées entr'eux ; elle doit sur-tout, unissant la politique à l'humanité, prendre sous sa garde et les nœuds et les fruits de l'hymen par lesquels l'esclave, en cherchant à tromper les ennemis de sa captivité, produit à son maître et à la colonie, un avantage inappréciable en les dotant tous les deux de bras qui leur coûtent si cher, et qui viennent de si loin. Il est mille autres moyens d'améliorer le sort des nègres, de les associer aux bienfaits de la nouvelle civilisation au milieu de laquelle ils sont transportés, et de les dédommager en quelque sorte de ce qu'ils ont perdu. Les gouvernemens doivent parler au nom de leur intérêt personnel, aux propriétaires qui auroient le malheur d'avoir besoin d'ajouter ce motif à ceux de l'humanité : ils doivent les y ramener par intérêt propre, et les forcer à ménager les instrumens de leur prospérité, quand ils peuvent se méconnoître, et cesser de se respecter dans leur propre image.

Les colonies ne pouvoient pas se passer de l'esclavage des nègres. Les colonies doivent

en améliorer le sort par tous les moyens possibles. Ces deux premiers points sont incontes- tables et évidens ; ils se rapportent à l'établis- sement des colonies , et forment la première époque dont nous avons parlé.

Les colonies ne pouvoient pas davantage se passer de l'esclavage dans l'état qui a suivi leur établissement. Une fois établi, fortifié par le tems, dans une aussi grande latitude que celle qu'il a acquis , avec le courant im- mense des affaires auxquels il a donné lieu , comment l'esclavage pourroit-il être abrogé pour l'avenir ou dans le moment actuel ? D'a- bord où seroient les moyens de remplace- ment ? On n'en apperçoit aucun d'instantané , de préparé à l'avance , de correspondant à son objet et à celui qu'il doit remplacer. Quelle stagnation , quelle interruption ce change- ment ne produiroit-il pas dans les affaires gé- nérales des colonies et des métropoles ? Jus- qu'à ce qu'une somme égale de travail eût rendu aux métropoles une somme égale de produit , celles - ci enverroient aux colonies une bien moins grande quantité de consom- mations , et tout en perdant beaucoup elles- mêmes, elles feroient perdre beaucoup à leurs



colonies, sans que le dommage de l'une allégeât celui des autres. Colonies et métropoles, tout seroit également ruiné en pure perte. Mais ce seroit sur-tout du côté des nègres que se trouveroit le plus grand danger. En effet, quelle fermentation ne produiroit pas au milieu d'eux leur nouvelle condition ! Comment en contenir, en diriger l'essor ? Hors même d'une crise comme la révolution, et sans nous prévaloir des preuves et des faits qu'elle nous fournit, quel enivrement ne saisiroit pas une foule d'hommes passant sans intermédiaire et sans préparation de la contrainte, de la discipline, de l'esclavage, à une manu-mission qui, leur laissant la pleine et entière disposition d'une volonté sans lumières, les livreroit à l'impulsion de leurs ardentés passions, et les porteroit par-là même, à ne faire usage que de leurs forces ? Quel appareil de forces ne faudroit-il pas tenir continuellement déployé pour les empêcher de faire explosion, pour retenir les accès de leur délire, de leur vengeance, de leurs inimitiés contre une partie de la population coloniale ; pour leur faire embrasser et suivre volontairement des travaux auxquels le joug d'une dis-

cipline habituelle a bien de la peine à les plier? Car ce n'est pas tout que de parler en général de l'affranchissement des nègres, il faut considérer en eux-mêmes les individus auxquels on veut faire cette concession. 1°. Les esclaves sont formés d'une multitude de peuplades différentes de mœurs, de langage, et sur-tout de caractères : les unes sont d'un naturel docile et se façonnent aisément au joug; les autres au contraire sont d'un naturel féroce dont elles ne déposent jamais l'empreinte menaçante. Une loi d'affranchissement fondée sur ce qu'on appelle les principes, établira-t-elle des distinctions entre ces nuances, et les suivra-t-elle dans toute l'étendue de leur échelle? Déclarera-t-on telles castes libres, et telles autres esclaves à perpétuité? Alors ce n'est plus une loi générale, mais une récompense personnelle : alors le commerce ne se portera plus que sur la classe frappée de réprobation, et les colonies ne seront plus peuplées que de l'espèce la plus dangereuse parmi les noirs. 2°. Le nègre qui supporte l'empire du blanc, souffre avec impatience celui de l'homme de couleur, et lui porte en général une haine mortelle. Dans la révolution,

ils les ont encore moins épargnés que les blancs , et la division des deux populations a fortement contribué à la continuation des troubles de Saint-Domingue , et à la formation des deux partis , à la tête desquels se trouvent et l'homme de couleur Rigaud , et le nègre Toussaint Louverture. Comment empêcher ces populations de se précipiter l'une sur l'autre , et de renouveler sans cesse les scènes sanglantes des frères ennemis ? Le mélange des sangs , l'imbroglio de la population sera toujours un obstacle à l'affranchissement des nègres. Ceux-ci sont trop nombreux , trop exaspérés envers une partie de la population de ces contrées pour qu'on puisse jamais les lâcher , en totalité , sur leur parole , et pour pouvoir vivre en sûreté au milieu d'eux. On ne peut avoir de garantie suffisante pour la bonne conduite , d'hommes , qui , n'ayant reçu aucun frein de la nature , de l'éducation , de la religion , ni des mœurs , se trouveroient de plus affranchis de celui des loix. 3°. Les travaux des colonies sont en général très-rudes et très-fatigans sous un ciel brûlant , et sur des terres qui doivent leur fécondité à la multiplicité des labours et des soins : cette fécondité



même engage à les multiplier. Le colon est obligé de mettre dans ses travaux le plus grand ordre et une régularité presque monacale : autrement , ou il épuiserait son esclave , ou il négligerait sa terre. Le nègre est conduit au travail , il le fait sous l'œil vigilant et quelquefois menaçant du commandeur ; abandonné à lui-même , il fuirait les travaux détestés. Au goût naturel pour l'indolence et le repos qu'ont tous les peuples du midi , goût que produiroit nécessairement l'influence d'un climat très-chaud , le nègre joint une aversion encore plus prononcée pour le travail : accoutumé dans sa misérable patrie à vivre des choses les plus grossières , n'éprouvant pas de besoins , ignorant toutes les jouissances , le nègre affranchi n'ira pas continuer des travaux qui faisoient son tourment , et dans lesquels il ne trouve aucune compensation de ses souffrances. Qui pourroit le porter au travail ? Le besoin , ou le goût ? Il n'en a pas , et le peu qu'il en éprouve se satisfait au prix des plus viles productions. Les besoins du commerce ? Et que sont-ils pour lui qui ignore et le commerce , et ses principes , et ses ramifications , pour lui qui doit voir dans ce commerce le

principe de son esclavage ? Voilà la grande différence entre le nègre et le blanc. Celui-ci qui est enfant de l'Europe, ou transplanté aux colonies, connoît l'Europe, ses besoins et ses goûts; il entre dans toutes les modifications de son existence; il travaille aux colonies pour avoir à donner à l'Europe, et pour en recevoir à son tour : mais que sont toutes ces considérations pour des nègres; par où peuvent-elles les atteindre? Et si quelques-uns parmi eux peuvent s'y élever, c'est un si petit nombre qu'il ne mérite pas d'être compté. 4°. L'affranchissement des nègres est une violation de la propriété, une détérioration immense de la valeur intrinsèque des colonies. On compte douze cent mille nègres répandus sur la surface des colonies : au prix de 1000 livres par tête, c'est une valeur de 1,200 millions. L'affranchissement l'annule sur-le-champ, et enlève à chaque propriétaire, à chaque colonie, la valeur totale de cette espèce de capitaux. L'habitation garnie de cent nègres qui, la veille de l'affranchissement, eût été vendue 1,000,000 liv., le lendemain ne le seroit pas au prix de 600,000 liv., d'abord à cause de la perte du capital de 100,000 l. en

nègres , ensuite par l'incertitude de l'exploitation à laquelle il peut manquer des bras , dont , auparavant cette vente , on étoit toujours assuré par l'esclavage qui les y attachoit. Le nègre des colonies ne ressemble pas au journalier d'Europe. Celui-ci pour son entretien et pour celui de sa famille , recherche par-tout le travail , tandis que le nègre ne songe qu'à le fuir. Mais puisqu'il s'agit de droits , et dans une discussion de justice , pourquoi n'est-il donc jamais question que de ceux d'une partie et jamais de ceux de l'autre ? Pourquoi ceux de l'esclave étouffent-ils tout-à-fait ceux des maîtres ? La balance devoit au moins être tenue égale , et dans l'impossibilité de la faire pencher par le seul poids de la justice , il faut y ajouter celui de la société et de l'intérêt général , qui sont bien aussi une justice , et qui méritent bien qu'on leur en rende quelque-une.

L'affranchissement n'est donc pas plus praticable , dans ce moment , qu'il ne le fut à la naissance des colonies : il porte aujourd'hui sur des effets , comme il portoit alors sur des principes , ce qui , pour le résultat , retombe au même point , et assimile parfaitement la seconde époque à la première.



Avant la révolution, l'esclavage avoit , à-la-fois , perdu de sa rigueur et de son indocilité. Il étoit devenu , tout ensemble , plus soumis et plus doux ; le maître avoit cessé , à-peu-près par-tout, d'être cruel et tyran ; l'esclave, d'être révolté et menaçant. A mesure que la chaîne devenoit plus légère , l'esclave la trouvoit telle , la portoit avec plus de facilité et mon- troit moins d'envie de la rompre. Tous les jours l'esclavage se rapprochoit davantage de l'état de *domesticité* , ses rigueurs dispa- roissoient au milieu d'habitudes généralement plus humaines ; et l'esclave étoit moins à craindre , à mesure qu'il avoit moins à craindre lui-même. Les propriétaires étoient généra- lement éclairés sur la liaison de leur intérêt avec le bon traitement des esclaves, une par- tie étoient leurs pères encore plus que leurs maîtres, et les nègres les payoient assez com- munément de leur affection , par un juste retour de fidélité et de tendresse. Il y en a mille exemples aussi honorables pour le maître qui avoit su les inspirer , que pour l'esclave qui avoit su les ressentir. De grandes habitations, et même fréquemment , offroient le spectacle d'une immense famille , où le blanc ressem-

bloit à un patriarche , dont il retraçoit la bonté ; et les esclaves , de leur côté , réunis autour de lui , représentoient les premières tribus , dans l'âge d'or des sociétés. Ce tableau devenoit tous les jours plus commun aux colonies , de manière que les crimes des maîtres envers les esclaves , et ceux des esclaves envers les maîtres devenant aussi plus rares , les expressions proverbiales , comme les peintures enflammées de l'état des nègres , tomboient à faux , et étoient absolument dépourvues de vérité. Elles se rapportoient à d'autres tems , et ne convenoient plus du tout à celui-ci. Qu'il y eut encore des maîtres durs , des gouverneurs impitoyables , des cœurs de fer dans la classe supérieure et commandante , comme dans la classe inférieure et obéissante il y en avoit d'inaccessibles à l'affection et à l'attachement qui naissent des bons procédés , on ne peut élever aucun doute à cet égard ; mais le nombre en étoit très-réduit , et sur-tout il n'étoit qu'un infiniment petit , en comparaison de ceux qui avoient embrassé d'autres procédés ; et c'est de ceux-là seulement , puisqu'ils font la majorité et presque la totalité , que nous avons à nous occuper. L'état positif

et la tendance générale de l'état des nègres portoit donc vers une amélioration continue , mais graduelle ; et cette disposition étoit sûrement celle qui approchoit le plus de la perfection , pour les colonies et pour les esclaves eux-mêmes , celle qui pouvoit remplir plus convenablement leurs vœux bien entendus : car étant volontaire, provenant des mœurs et non des loix , elle avoit une pente plus naturelle , plus douce , quoique plus forte et plus étendue que celle que des loix positives pourroient donner , parce que les loix sont , de leur nature , restreintes et bornées , l'objet en est fixe et déterminé , au lieu que les mœurs embrassent tout et s'appliquent à une multitude de détails que la loi ne peut appercevoir ou saisir , qui la dépassent ou qui lui échappent. L'esclavage étoit vraiment au point où la raison la plus éclairée auroit voulu l'amener , pour la conciliation des intérêts auxquels il touche. Le maître étoit sans peur et sans reproche , l'esclave sans crainte et sans danger ; l'un s'accoutumoit à commander sans rudesse , l'autre à obéir sans regret ; et cet état , à force d'être général , habituel , avoit perdu , aux yeux même de



l'esclave , une partie de son horreur ; il se plioit plus volontiers à un joug partagé par tant de têtes. De son côté , le maître perdoit au milieu de milliers d'autres maîtres , l'enflure des sentimens que les anciens maîtres , plus isolés , contractoient loin des témoins : la population toujours croissante des colonies , l'extension graduelle de leurs relations avec l'Europe , ainsi que l'acceptation de ses mœurs , avoient introduit et fortifié continuellement chez le colon , l'amélioration de sa manière d'être envers son esclave. Il étoit en vue d'un trop grand nombre d'hommes , pour vouloir s'y montrer d'une manière défavorable , pour vouloir y rester exposé au mépris , à l'horreur que des procédés cruels et inusités ne pouvoient manquer d'inspirer. Voilà le changement que les mœurs avoient opéré et qu'elles propageoient dans les colonies ; il falloit les laisser faire et s'en tenir là ; elles auroient amené les choses , plus rapidement qu'on ne pense , au degré que l'on devoit désirer pour tout le monde , et elles y seroient parvenues sans fracas , sans secousses et sans être aperçues. Les colonies et les nègres auroient été , à-la-fois , plus florissantes et plus heu-

reux ; et c'est précisément ce que ne vouloit pas la classe systématique et turbulente qui commençoit à agiter l'Europe , et qui pré-  
 ludoit dans l'ombre à l'épouvantable explosion qu'elle a opérée. Il lui falloit du bruit ; et pour se faire entendre et pour se faire remarquer , il lui falloit de ces sujets romantiques , dans lesquels pour mieux frapper l'imagination , un fonds de drame domine toujours. Entre mille autres elle choisit la question de l'esclavage ; elle fut lancée à-la-fois dans l'Europe et aux colonies , et malheureusement elle le fut par un bras trop vigoureux , celui de l'abbé Raynal , devenu le grand-prêtre de cette secte conjurée bien plus encore contre l'Europe que pour les colonies , bien plus contre les blancs que pour les noirs. Dès lors cette dangereuse question n'a cessé d'être ramenée sur la scène du monde , sous les yeux de la multitude ignorante et inflammable , sous ceux des nègres incapables d'y chercher , d'y trouver autre chose que le dégoût de leur état et les moyens d'en sortir. Voilà les premiers bienfaits de cette heureuse découverte. Les amis des noirs se chargèrent de la pousser , et ils s'en acquittèrent avec le zèle le plus

ardent , et par-là même le plus malheureux. Sous leur pinceau , il n'y eut plus de vertus que parmi les esclaves , plus de vices que parmi les maîtres. Ceux-ci étoient toujours des monstres , ceux-là toujours des héros ; le maître toujours criminel à ce seul titre , l'esclave toujours innocent et excusable en cette qualité. Tout ce qui tendoit au maintien de l'esclavage , à celui de la propriété du maître sur l'esclave , un attentat , une violation des droits les plus sacrés ; tout ce que l'esclave entreprenoit contre son maître , un juste usage de ses droits , un retour à la justice , un accomplissement des vœux de la nature. Tel fut le nouvel évangile que ces sectaires présentèrent au monde , et qu'ils eurent la fatale adresse de faire trop goûter. Il pénétra par-tout à-la-fois , tout fut évidemment menacé d'une ruine prochaine , lorsque déjà maîtres des hautes classes de la société , trop écoutées dans ces derniers tems , ce code fatal put avoir accès auprès des administrateurs des empires , lorsqu'il trouva à-la-fois place auprès de ceux qui dispoient de l'opinion et de ceux qui dispoient du pouvoir. Dès-lors la question des nègres devint un objet de sollicitude active



pour tous les gouvernemens, dont quelques-uns eurent l'imprudence de céder au torrent, et de ne plus songer qu'à changer un ordre de choses qu'il falloit au contraire, à mesure qu'il étoit attaqué, renforcer à-la-fois et par les moyens de force qui pouvoient le soutenir et par ceux de prudence qui pouvoient lui servir de sauve-garde et d'excuse. Les gouvernemens, au lieu de mollir sur l'esclavage, comme ils ont eu l'imprudente foiblesse de le faire sur tant d'autres articles, devoient, au premier signal donné contre l'esclavage, se mettre en règle sur ce chapitre, en éloigner tout ce qui pouvoit donner prise aux reproches, même aux déclamations, mais défendre le fonds de la question, l'état de l'esclavage avec une fermeté inflexible; ils devoient éclairer de leur côté l'opinion, par des exposés véritables de l'état des choses, encourager les recherches, les travaux, les éclaircissemens contradictoires, et finir sur-tout par imposer silence aux perturbateurs, aux apôtres sans mission, par l'application des peines prononcées en tout pays, contre ceux qui osent en troubler l'ordre. Voilà le droit, et nous ajouterons, le devoir des gouvernemens. Ils restent

toujours les maîtres de ces moyens , jusqu'à  
 ce qu'ils se les soient laissé arracher , ou qu'ils  
 les aient lâchés par imprudence ou par foi-  
 blesse. Quand sur-tout l'attaque commence  
 par l'opinion , *attaque longue et découverte*  
*de sa nature* , le gouvernement a d'immenses  
 ressources pour la repousser , pour l'infirmier ,  
 soit dans son principe , soit dans ses effets.  
 Pour cela , il n'a qu'à veiller et qu'à vouloir ;  
 mais lorsqu'à la place d'une vigilance salu-  
 taire , d'une répression ferme et éclairée tout  
 à-la-fois , au lieu de contre-mines bien diri-  
 gées , le gouvernement se contente de rester  
 en panne vis-à-vis d'un ennemi toujours en  
 action , lorsqu'il se borne nonchalamment à  
 s'appuyer sur des étais , que pendant ce tems il  
 laisse ronger , alors , le jour de l'explosion , il se  
 trouve sans ressources contre une attaque qu'il  
 n'a pas su prévoir , et qu'il n'est plus maître  
 de dissiper , à défaut d'avoir rien préparé pour  
 y résister. Alors tout croule autour de lui ,  
 l'abîme s'entrouvre sous ses pas , il y tombe ,  
 il y entraîne tout ce qui a partagé son impru-  
 dente sécurité. Ainsi ont péri les colonies fran-  
 çaises , ainsi périront toutes celles qui ne re-  
 çoivent pas plus d'assistance de leur gouver-

nement. Cette perte des colonies fut inévitable et déclarée , dès que parut l'assemblée constituante ; ses principes y étoient diamétralement opposés. Périssent nos colonies plutôt que nos principes : tel fut l'arrêt qu'elle porta contre les colonies et contre elle-même ; il a eu une sévère exécution.

La doctrine proclamée et pratiquée par l'assemblée constituante , l'avoit devancée , elle fermentoit déjà hors de sa turbulente enceinte , et c'étoit , qui le croiroit , chez les deux peuples , dans les deux gouvernemens de l'Europe réputés les plus sages , qu'elle trouvoit des prosélytes. Le Danemark et l'Angleterre s'y étoient abandonnés , et quoique dans des positions inégales , ils suivoient une marche absolument semblable.

Le Danemark avoit fixé l'époque de l'affranchissement des nègres ; l'Angleterre essayoit sous toute sorte de formes , d'arriver au même but.

Le Danemark , très-petitement possessionné aux colonies , et par conséquent très-peu riche en esclaves , pouvoit , sans inconvénient pour lui , les rendre à la liberté , en se réservant les moyens de les contenir. Il le pouvoit dans



des mers éloignées , dans des possessions isolées des colonies appartenantes à d'autres nations ; mais il ne le pouvoit pas au milieu des grandes colonies européennes couvertes d'esclaves , parce que cet acte étant complexe , étant à-la-fois d'autorité et d'exemple , politique et moral , la dernière partie ne lui appartenoit pas exclusivement ; mais étant susceptible d'une application générale et dommageable pour un grand nombre d'intéressés , il agissoit sur des voisins qu'il n'avoit point consultés , dont il devoit respecter les droits et ménager d'autant plus les intérêts , qu'ils étoient comparativement plus étendus que les siens. Ces actes restoient dans le cas des loix du voisinage , dont il n'est pas permis de s'écarter. Un homme est bien le maître de se faire pour lui-même un corps de doctrine et de principes subversifs de la société dans laquelle il vit. Tant qu'il les conserve dans son cœur ou dans son intérieur , elle n'a pas le droit d'en connoître ; mais au moment qu'il les propage , ils tombent sous sa juridiction comme partie intéressée et susceptible d'en ressentir les effets. Un homme ne pourroit avoir l'horrible droit de se donner

la peste en aucun lieu ; il l'a encore moins au centre de lieux habités , parce que tout ce qui est expansible de sa nature est du ressort de la société , qui a le droit et le devoir de veiller sur les effets de la communication , de quelque nature qu'elle soit. Celle de l'exemple ayant les mêmes résultats , est sujette aux mêmes loix. Que cet exemple s'applique à un objet étendu ou borné , cela est indifférent ; car ce n'est pas par son volume qu'il faut l'évaluer , mais par son principe d'expansibilité. L'exemple étant moral , prête à tous les degrés possibles d'extension , parce qu'une moralité ne tire pas ses attributs de l'usage , mais de son principe , qui en qualité de principe , ne connoît aucune limitation.

L'affranchissement prononcé par le Danemarck s'appliquoit *matériellement* à ses esclaves seuls : mais par l'exemple , il retomboit sur ceux de toutes les colonies ; il ne pouvoit être perdu pour eux ; il devenoit le sujet de leurs réflexions , l'objet de leurs pensées , le but de tous leurs vœux. Cette loi coïncidant avec la propagation des idées et des pratiques nouvelles , relativement aux noirs , en acquéroit une nouvelle force et un nouveau danger.

Le Danemarck auroit dû considérer que l'esclavage étoit un objet d'intérêt commun , que ce n'étoit pas au *moindre* intéressé, à prendre une initiative dangereuse , et que l'exemple qu'il pouvoit donner sans périls pour lui, sans inconvéniens personnels, pouvoit en renfermer de très-grands pour ceux qui étoient dans une position différente. Le Danemarck auroit dû s'arrêter à l'aspect de ces considérations. Mais le génie d'isolement et d'égoïsme qui domine aujourd'hui par-tout , le *moi personnel* qui divise et sépare tout ce qui est fait pour être uni et inséparable , cette cruelle influence qui pousse le monde à sa perte, en a décidé autrement. Le Danemarck s'est conduit aux colonies comme s'il y existoit seul, comme si les autres n'y avoient pas d'esclaves, comme si la cause des esclaves n'étoit pas commune , et passant outre à ces motifs bien légitimes d'hésitation , il a arboré sur ces petites possessions le signal de l'affranchissement des nègres. *Il sera apperçu et de loin, qu'on n'en doute pas.* Cet acte est tout-à-fait anti-social , colonielement parlant : il y a aux colonies, comme par-tout, des objets d'intérêt commun sur lesquels il ne peut appartenir à un seul intéressé



de prononcer, mais où le consentement de tout ce qui forme la communauté est indispensable. L'esclavage est certainement un objet de cette nature; et dès qu'il est commun à toutes les colonies, dès qu'un acte qui y touche peut aussi avoir des suites communes, une résolution ne peut être prise en particulier par un seul membre de la communauté, sans la violation des droits de la communauté même. Si des colons vouloient apporter et entretenir aux colonies une espèce d'insectes qui rongeroient les cannes à sucre, tous les autres colons n'auroient-ils pas le droit de s'y opposer? Pourquoi ne l'auroient-ils pas de même, quand il s'applique à quelque chose de plus important pour eux que la canne, puisque c'est au principe même de sa production.

Il faut le dire : le Danemarck a trop donné à penser que cet acte tant célébré, ne tenoit pas aux seuls motifs d'humanité. En observant la position du Danemarck dans les colonies, la manière équivoque et presque contrebandière dont il y soutient ses établissemens et son commerce, on sent naître des soupçons sur les arrière-pensées que cet acte peut renfermer, et l'on se demande involontairement

si l'on n'a pas voulu ouvrir à Saint-Thomas un asile aux nègres fugitifs, comme on y a ouvert un port franc aux soustractions faites à l'exclusif des autres colonies, comme on a ouvert à Tranquebar un écoulement frauduleux pour les colonies de l'Inde, et dans l'île de Seroé, un entrepôt de contrebande avec l'Angleterre.

Les états possessionnés aux colonies dans d'aussi foibles proportions que la Suède et le Danemarck, ayant cependant avec les autres grands propriétaires de ces contrées, quelques parités, au milieu d'imparités majeures, y sont et seront long-tems embarrassans, jusqu'à ce qu'un meilleur ordre établisse au milieu d'elles, sur les objets communs, la hiérarchie que leur inégalité exige. Nous en indiquerons les moyens.

L'Angleterre, de son côté, ouvre une scène tout-à-fait nouvelle. Elle est très-riche-ment possessionnée aux Antilles, où sa fortune s'élève à 100 millions de produits du fonds de de ses propres îles, et à cent cinquante mille têtes de nègres. Il y a plus : elle fait à elle seule la moitié de toute la traite ; elle vend aux colonies des autres nations jusqu'à seize mille

esclaves ; elle les approvisionne d'une partie de leurs alimens les plus ordinaires en produits de ses pêcheries ; elle a éloigné des côtes d'Afrique les Français, ses anciens et ses plus redoutables concurrens ; elle y prime toutes les autres nations ; elle y a établi des sociétés pour pousser les découvertes dans l'intérieur de cette vaste contrée ; elle en a fondé d'autres pour l'amélioration du sort des nègres. Eh bien ! tant d'avantages n'ont pu trouver grace aux yeux du gouvernement lui-même : il poursuit l'esclavage tantôt à découvert, tantôt d'une manière détournée : c'est à front levé qu'il l'attaqua d'abord ; c'est *en flanc* qu'il l'attaque aujourd'hui. D'abord il demanda nettement l'abolition de l'esclavage ; repoussé sur ce point, il se réduisit à celle de la traite ; repoussé de nouveau, il revient à la charge, en demande une simple suspension pendant trois ans, comme une épreuve nécessaire pour s'assurer de la bonté de ses vues. L'opposition n'a pas été moins vive que la première fois ; elle ne s'est laissé ni surprendre, ni séduire. Que penser du fonds d'un pareil plan, d'une persévérance aussi inébranlable, soutenue contre tant d'intérêts et de réclamations ? Le



gouvernement anglais a donné à croire qu'il avoit l'arrière-pensée de sacrifier ses colonies d'Amérique à celles d'Asie ; les Antilles , où il étoit , où il pouvoit retomber en infériorité avec la France , au Bengale , où il règne sans compétiteurs et sans rivaux. Mais ce plan est dépourvu de toute probabilité ; il implique trop de difficultés , d'oppositions , un trop grand changement et une trop grande perte pour l'Angleterre , pour avoir pu être embrassé sérieusement par un conseil d'hommes aussi justement célèbres par leurs lumières , que ceux que renferme le cabinet britannique. D'ailleurs , l'Angleterre , en se démettant de ses colonies , pourroit fort bien ne pas forcer les autres états à en faire autant , et par conséquent manquer le but qu'on lui suppose. Le désistement d'une puissance , l'évacuation qu'elle feroit de ses colonies ne seroit , dans un ordre ordinaire et régulier , ni un motif , ni une nécessité de l'imiter. Les colonies anglaises , quoique très - productives et très - grandes , ne sont cependant pas dominantes aux Antilles , et les puissances prépondérantes en restant unies , forceroient bien vîte les dissidens à revenir à elles , de manière qu'il pour-

roit très-bien arriver que l'Angleterre ne travaillât que contre elle-même ; qu'elle ne réussît qu'à délivrer ses rivaux de compétiteurs inquiétans , et sur-tout qu'elle ne causât à l'Espagne la joie la plus vive, en éloignant de ses colonies et du continent de l'Amérique, le pavillon qu'elle y redoute le plus. L'abandon des colonies anglaises aux Antilles, forceroit celui des établissemens de Campêche et d'Honduras , qui , sans les colonies de l'Archipel américain , ne tiennent à rien , et comme on dit, resteroient en l'air. Cependant le gouvernement anglais insiste sur l'exécution de son plan ; ni l'exemple de ce qui se passe dans les colonies françaises , ni la fermeté de l'opposition vraiment nationale qu'il n'a cessé de rencontrer , rien n'a pu le rebuter. Nous l'avouons, il faut qu'il soit dans la nature des mauvaises causes , de faire descendre les hommes au-dessous d'eux-mêmes, comme dans la nature des bonnes , de les élever dans la même proportion ; mais nous n'avons pas retrouvé dans les débats auxquels cette question a donné lieu , l'orateur qui dans toutes les autres occasions , commande également l'admiration de ses auditeurs et les suffrages

du sénat dont il est l'ame. Soit que le besoin de certaines réticences retienne l'essor ordinaire de son éloquence, soit que le sujet même s'y refuse, il n'est pas moins certain que ses discours dans cette occasion restent loin de ceux qu'il sait trouver comme tout faits, sur toutes les autres matières; il est certain que les motifs qu'il a cru pouvoir indiquer, que les révélations qu'il a faites n'ont pas le poids nécessaire et accoutumé par lequel il entraîne ordinairement les suffrages. Peut-être eût-il été plus généreux comme plus adroit, de ne cacher aucune partie de la vérité et de ses intentions, de tout révéler d'abord pour en finir tout d'un coup sur une question où le moindre nuage est un malheur et peut faire éclater des orages. Aussi cette discussion a-t-elle produit un effet assez bizarre, celui de montrer dans la minorité, un ministre arbitre souverain de la majorité, abandonné de ses appuis accoutumés, et combattant au milieu de ses adversaires habituels. On pourroit même aller jusqu'à reprocher au ministre de s'être laissé entraîner au-delà du calme et de la dignité, attributs distinctifs de son noble caractère, en employant dans cette discussion une



beaucoup trop grande quantité de figures oratoires, familières aux hommes dont il est le plus redoutable adversaire, semblables en tout à celles qui ont allumé les flambeaux des colonies. Quant à M. Wilbforce, il a dépassé toutes les bornes, et nous serions fort embarrassés d'assigner la nuance précise entre ses discours et ceux de Brissot. Le premier plan du ministre renfermoit tous les inconvéniens que celui de l'assemblée constituante a si malheureusement réalisés, un affranchissement général non-préparé, sans moyens assurés de répression ou de remplacement; il étoit un arrêt contre les colonies et contre la métropole.

L'abolition de la traite étoit aussi un arrêt, quoique moins sévère à la vérité, mais auquel le tems imprimoit les mêmes caractères, et donnoit les mêmes résultats. La perte de tous les établissemens d'Afrique, celle des bénéfices de la traite, des fournitures faites aux colonies étrangères, s'ensuivoit aussi-tôt. La dépréciation des colonies en général et des propriétés en particulier, arrivoit en même-tems; le nègre, devenu plus rare, devenoit plus cher; les produits devoient suivre les

mêmes proportions ; par conséquent il y avoit interversion dans tous les rapports coloniaux : voilà pour le matériel de l'acte. Quant au moral , c'étoit encore pis. En effet , il faut tenir compte de l'époque à laquelle il se rapportoit ; elle ne pouvoit être plus mal choisie ; car c'étoit au milieu des troubles des colonies environnantes. En pareil cas , l'abolition de la traite , comme tout autre acte affectant l'état de l'esclavage , ne sera jamais regardé que comme le prélude de l'affranchissement lui-même. Les hommes violens et grossiers qu'il concerne , sont incapables d'y voir autre chose , d'y chercher , d'y apporter tous les tempéramens dont s'amuse à loisir la subtilité européenne , discutant en liberté sur des chaînes ; mais l'esclave qui les porte , franchit tous les intermédiaires ; il n'a qu'un objet , qu'un but , celui de s'en débarrasser ; il y rapporte tout , il veut y arriver par le plus court chemin ; il est pressé , parce qu'il est souffrant , parce qu'il éprouve ce que *Bacon* appelle si bien *la piquûre du moment*. Sa logique ne va pas au-delà ; il voit autour de lui une partie de ses semblables rendus à la liberté ; il les voit et leur porte envie. Ses maîtres commencent à parler

d'adoucissemens , il les interprête par leur frayeur et par la nécessité , il en grossit l'urgence , il en étend l'objet , il en presse le résultat. Toute démarche , hors celles de répression et de bienveillance , de fermeté et d'humanité , placées de front et marchant à hauteur , est dans de pareilles circonstances , une imprudence véritable , parce qu'elle est détournée sur-le-champ de son sens naturel , et transportée vers un autre , qui ne peut être qu'infiniment dangereux. L'abolition de la traite proposée à la face de la révolution , à la lueur des flammes qui consumoient Saint-Domingue , n'étoit donc propre qu'à les propager sur les autres colonies , et à les amener promptement à un bouleversement général.

La suspension momentanée renferme les mêmes inconvéniens , parce que les circonstances ne sont pas changées. Toutes ces mesures tirent leur vice principal de la même source , de l'époque où on les place. Tant que dureront les mêmes désordres , il ne faudra que surveiller les nègres et les mieux traiter , alléger leurs chaînes , mais les river , ce qui n'est pas incompatible , ajouter à-la-fois à l'humanité et à la surveillance.



Sans cela, il faut renoncer aux colonies, et commencer par où il faudra bien finir. Que veut dire, d'ailleurs, cette suspension de la traite pendant trois ans, cette épreuve à terme? A quoi répond un espace aussi limité? Quels moyens de préparation ou de remplacement fournit-il? En quoi compense-t-il les inconvéniens qu'il crée, les dommages qu'il multiplie? Il est trop facile d'appercevoir l'abolition définitive sous le voile de cet attermoiement; c'est une précaution politique et presque de tactique pour ne pas effrayer à-la-fois trop d'intérêts; mais sûrement ce n'est que cela. Et nous le répétons, si le ministère a des notions positives sur la nécessité instante de l'abolition, il doit, quelque fâcheuses qu'elles soient, les révéler aux intéressés, les frapper pour les éclairer; en pareil cas, les ménagemens eux-mêmes ne sont pas dépourvus de cruauté. Il faut amener les intéressés au point où la force des choses les conduiroit plus tard, et leur faire devancer cette époque, qui étant celle de la surprise et de la confusion, est aussi celle de la difficulté de se résoudre et d'agir avec prudence. Voilà la seule marche digne de grands gouvernemens, tout le reste est au-

dessus d'eux. Ce qui leur importe, ce qui restera dans la réalité et dans la mémoire des hommes, ne sera pas le mode d'obtention des suffrages, mais la grandeur des motifs auxquels ils auront cédé.

Telle est la troisième époque de l'esclavage, qui n'en nécessitoit pas l'abolition, plus que les deux premières n'en avoient prohibé l'établissement. Nous avons été forcés, par la liaison des faits, d'anticiper un peu sur les évènements, et de réunir dans un même cadre des parties appartenant à des tems différens. Mais il est impossible de les tenir séparées sans les laisser confondues, et de ne pas réunir dans le même tableau, les couleurs qui concourent à le former.

La révolution a changé à-la-fois l'état colonial et l'état de l'esclavage. Elle les a attaqués, combattus et dénaturés l'un par l'autre. En affranchissant l'esclave, elle a ruiné la colonie qui tiroit sa prospérité du travail de l'esclave, qui puisoit dans son assujétissement régulier comme aux seules sources de sa richesse. La révolution a frappé sur les métropoles le même coup que sur leurs colonies; elle l'a fait pour le présent et pour l'avenir :

elle a commis une méprise cruelle pour l'esclave lui même ; enfin elle a rendu indispensable aux colonies, l'établissement d'un ordre de choses absolument nouveau.

Les funestes effets de la révolution aux colonies sont trop connus pour les retracer ici. Le monde est plein des horribles récits, des scènes funestes qui les ont ensanglantées, souillées, désolées. A peine la révolution eût-elle secoué ses torches sur ces contrées florissantes, que ces théâtres d'un travail et d'une industrie uniques au monde, se changèrent en champs de dévastation et de carnage. Saint-Domingue retraça toutes les horreurs des premières années de la révolution ; la Guadeloupe eut son Robespierre ; les habitations fumoient à Saint - Domingue comme les châteaux en France ; les blancs, les propriétaires étoient poursuivis, massacrés comme les aristocrates et la noblesse de France ; le nègre couroit aux armes comme le peuple français ; la plus funeste similitude exista entre la révolution de la métropole et celle de ses colonies. Allez, allez à Saint-Domingue, auteurs et propagateurs de la doctrine moderne de l'insurrection ; vous, amis des noirs qui les



avez si souvent entretenus de leurs droits , sans leur parler jamais de leurs devoirs ; vous qui n'avez cessé de leur peindre leurs maîtres sous les plus odieuses couleurs ; vous qui n'avez pas frémi de mettre vos principes au-dessus des colonies , comme s'il ne pouvoit pas y avoir , comme s'il n'y avoit pas des colonies indépendamment de vos principes fantastiques : allez à Saint-Domingue , contempler les effets de vos cruelles prédications , de vos criminelles pratiques. Cherchez dans le sang , dans la cendre qui couvrent cette terre désolée , les vestiges de cette fécondité qui remplissoit l'Europe de ses riches produits : recherchez vos compatriotes , vos amis , vos parens qui jadis peuploient ces riches habitations dont hélas ! ils vous faisoient peut-être partager les fruits : demandez-les aux plages étrangères qu'ils habitent , aux bûchers qui les consumèrent , aux tombeaux qui renferment leurs restes mutilés. Allez rechercher au milieu des camps , cette industrieuse population dont les travaux alors paisibles , n'avoient qu'un but innocent et utile. Reconnoissez , si vous le pouvez , sous le casque et le harnois , ces mêmes hommes qui naguères ne manioient que les

paisibles instrumens de l'agriculture et des arts, et qui maintenant ont forgé leurs chaînes en lances et en glaives contre leurs anciens maîtres. Allez inculquer à ces hommes déchaînés, à ces héros de vos romans, à vos disciples chéris, la modération, la justice et tout le fatras de vos homélies politiques et sentimentales, et lisez leurs réponses écrites sur leurs épées. Transportez-vous après cela en Europe, et venez-y lire le résultat de vos œuvres, dans la solitude des ports, dans l'abandon des ateliers que les colonies faisoient prospérer et qu'elles vivifioient. Demandez à ces millions d'hommes qui travailloient pour elles, si les colonies valent des principes, et sur-tout n'attendez pas que leur indignation vous réponde. Tel est cependant le trop fidèle tableau de l'effet des machinations ourdies aux colonies. Par elles, ces superbes contrées ont été subverties, dévastées; le maître a succombé sous le fer aiguisé par son esclave, sur les bûchers allumés par sa férocité, dans mille tourmens inventés par son ingénieuse barbarie ou par les recherches de sa vengeance. Les colonies destinées à n'être que des champs pour la culture, sont devenues des champs

de bataille ; le cultivateur s'est changé en soldat , les ateliers sont restés déserts , les terres en friche , et les nègres en révolte. Les colonies , en cessant d'être cultivées et de produire , ont cessé de fournir aux métropoles et d'en recevoir , elles ont disparu des marchés de l'Europe : aucun bouleversement ne pouvoit être plus général ni plus complet.

Saint-Domingue comptoit cinq cent quarante-cinq mille habitans de toute couleur , dont près de cinq cent mille noirs ; les blancs sont morts ou en fuite. Les nègres sont sous les armes ; et après avoir massacré les blancs , ils se sont massacrés entr'eux. Les hommes de couleur ne s'étant pas donnés , comme les blancs , la ressource de l'émigration , ont été réduits à défendre continuellement leur vie contre les nègres ; aussi sont-ils devenus presque tous soldats , et ont-ils soutenu contre les nègres une lutte opiniâtre et sanglante.

La Guadeloupe n'est presque plus qu'un camp et le repaire des déprédateurs qui infestent les mers d'Amérique. Les îles françaises qui sont tombées au pouvoir des Anglais , sont exemptes de pareils malheurs ; elles n'ont pas , il est vrai , la liberté de Saint-



Domingue ; mais elles ont son ancien repos , son ancien bonheur , son ancienne opulence , doux trésors provenant de la discipline et de l'ordre.

Tel est le changement matériel opéré par la révolution aux colonies ; il en est la première partie.

Le changement moral est encore plus grand dans son étendue et dans ses effets. D'abord le nègre a cessé d'être esclave ; il en a perdu toutes les habitudes , la soumission , la discipline , le respect de son maître , la considération du blanc. Le nègre de la révolution ou d'avant la révolution , n'est plus le même homme ; celui-ci respectoit son maître , vénéroit dans le blanc un être supérieur à lui , honoroit ses préposés , leur obéissoit , se plioit à l'ordre établi dans tous les degrés de la hiérarchie coloniale , dans la conduite des travaux , dans l'ensemble de la discipline qui régissoit ces immenses contrées , par laquelle ayant l'air de ne former qu'un seul atelier , elles offroient des miracles de subordination , à côté des prodiges d'industrie.

Aujourd'hui , non-seulement le nègre est libre , mais il a fait fortune ; il est le nouveau

riche, le parvenu des colonies. Les nègres ont fait en Amérique ce que ceux-ci ont exécuté en France. Ils ont détruit les classes supérieures, ils se sont emparés de tout, ils ont envahi les biens de leurs maîtres; s'ils travaillent, ce n'est plus pour le compte d'autrui, c'est pour le leur. Le nègre a excellé dans le métier des armes, pour lequel il est très-propre, sur-tout comme chasseur; il remplit tous les grades de l'administration, de l'armée; il a vaincu et mis en fuite ce blanc, sur lequel il se permettoit à peine de lever les yeux; il l'a supplanté, et trop souvent avec avantage, dans toutes sortes d'emplois; il occupe sa terre, il vit de sa pénurie et de ses douleurs. Il y a entre le parvenu de France et celui d'Amérique, la différence que l'un ne tient à la révolution que par ses effets, par ses conséquences et par ses établissemens, dont il jouit, au lieu que l'autre y tient à-la-fois par les principes et par les conséquences, et qu'à la différence de l'Européen; il a un égal besoin des uns et des autres. Par exemple, il faut que le nègre soit libre pour être général, officier, administrateur et propriétaire, au lieu que le Français peut être ou n'être pas tout cela, sans atteinte ou sans obli-

gation à sa liberté dont il jouissoit antérieurement à son élévation. Les conséquences et les principes sont donc intimement liés dans la tête du nègre ; il doit veiller sur les uns comme sur les autres. Il y a plus : en Amérique comme en France , il s'est élevé de la tourmente révolutionnaire , des hommes à grands talens et à grands caractères, qui ayant su réunir l'humanité aux lumières , ont relevé la caste noire , ont donné du lustre à ses actions , du poids à ses prétentions , et qui ont rendu le retour des nègres aux colonies et celui des colonies aux métropoles , plus difficile , comme les talens des généraux français ont empêché celui de la royauté. La prolongation de l'armement des nègres , du maniement des affaires par eux , les rend tous les jours plus impropres à rentrer dans leur ancien état , soit pour y revenir volontairement , soit pour y être ramenés. Car proposer à des hommes qui depuis des années manient avec quelque éclat des armes ou le timon des affaires , de les abandonner pour ressaisir des charrues ou reprendre des fers , d'abandonner des propriétés , bien indignement acquises il est vrai , mais qu'ils tiennent en force aujourd'hui , ne



seroit - ce pas la même chose que d'attendre ou proposer une démission générale et volontaire aux Européens, dotés, par la révolution dans un autre hémisphère, de bénéfices et de faveurs toutes semblables?

Observons maintenant ce qui se passe aux colonies. Les principes proclamés, les blancs massacrés ou en fuite, les nègres armés de toutes parts, courant les mers américaines, comme les Barbaresques courent celles de l'Europe : la guerre civile s'établit aux colonies, les partis s'accusent réciproquement devant la métropole, de vues d'indépendance ; et en cela ils paroissent avoir raison de part et d'autre. Les ordres et les agens de la métropole sont exécutés et reçus comme des commandemens venus de loin, apportés au plus fort par le plus foible ; chacun y prend ce qui lui convient : les commandans français se succèdent, sans cesse, à Saint-Domingue, sans plus de succès ; ils y sont moins les représentans de la métropole, que des agens de parti ; ils commencent toujours par s'attacher à quelqu'un. Ceux-ci n'en sont pas dupes, et tout en protestant de leurs sentimens et de leur attachement pour la métropole, ils s'af-

franchissent tout doucement de son obéissance, et sur-tout dans la partie la plus essentielle, qui est celle de l'armement. Ils ne commenceront sûrement pas par s'ôter les moyens de résister. Le plus renommé de ces chefs, le nègre Toussaint-Louverture, semble destiné à être le Washington des colonies. Son caractère paroît grand; il a montré une élévation de sentimens qui l'honore, des talens qui le rendent recommandable: c'est le chef le plus fort et le plus accrédité de tous les noirs. Mais il est impossible de ne pas reconnoître les vues d'indépendance, dans toute la contexture de sa conduite; elles percent sous le voile dont il s'enveloppe avec art. Il ne veut pas en avoir l'odieux, c'est pourquoi il ne la déclare pas; il veut la recevoir du bénéfice des évènements et du tems; ils ne se feront pas attendre, par plusieurs raisons. 1<sup>o</sup>. Parce que la prolongation de la séparation *de fait*, par la continuation de la guerre, amène la séparation *de droit*: la colonie ne recevant rien de sa métropole, étant forcée de chercher d'autres débouchés pour ce qui lui reste de produits, contracte nécessairement d'autres habitudes, et se trouve forcée de donner une autre di-

rection à ses relations. Mais celles-ci en raison de la liberté , étant plus avantageuses que celles avec la métropole , en raison de son exclusif , sûrement les colonies n'iront pas s'offrir au rétablissement de relations dont elles ont senti le fardeau , et dont elles ont trop goûté la différence pour y revenir. 2<sup>o</sup>. Parce que les colonies sont trop éclairées et trop fortes pour n'avoir pas mesuré leur position et leurs forces avec celles de leur métropole , parce qu'elles connoissent ses embarras , parce qu'elles savent très-bien qu'elles ne doivent y revenir qu'avec utilité pour la métropole , parce qu'elles ne peuvent lui en procurer qu'avec dommage pour elles-mêmes : elles savent que le bien-être de toute métropole ne peut résulter que de l'inégalité de condition avec sa colonie , et de ce que celle-ci s'immole à celle-là. Cette vérité est trop sensible et résulte de trop de faits , pour être un mystère pour les chefs actuels des colonies ; et dès qu'on la suppose connue , on doit en supposer aussi les conséquences. 3<sup>o</sup>. Il est généralement connu que l'Angleterre et l'Amérique travaillent , à-la-fois , à l'indépendance de Saint-Domingue ; l'Angleterre l'avoit con-



quis et l'a évacué, à défaut de pouvoir garder cette île trop disproportionnée par son étendue avec les forces dont elle peut disposer. Elle s'est réservé la chance de l'indépendance, qu'elle presse, comme il paroît assez par des tentatives de traités, et d'autres arrangemens qu'elle a fait essayer par ses agens de la Jamaïque. On a parlé de plusieurs traités qui, peut-être, existent déjà; mais dont la publication doit, par prudence, appartenir à d'autres tems. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Anglais ont trop d'intérêt à cette indépendance, pour ne pas la désirer; et que cet intérêt est sûrement la seule règle de leur conduite. De son côté, l'Amérique trouve dans l'indépendance de Saint-Domingue, la fin d'un corsairage qui la ruine, le commencement de l'extension d'une indépendance annoncée depuis trop long-tems, pour n'avoir pas été calculée à l'avance, ménagée suivant les circonstances, et dont tous les degrés n'ont pu échapper à des hommes qui ont su l'établir chez eux. 4<sup>o</sup>. L'exemple des colonies qui se séparent de métropoles dont elles n'entendent plus parler, amènera aussi la solution de l'état équivoque dans lequel est Saint-Domingue, et

le résoudra promptement en indépendance. Surinam et d'autres îles viennent d'en donner l'exemple. Ne tenant plus rien de la métropole, également impuissante à les protéger et à les pourvoir, elles ont appelé les Anglais, non en *vainqueurs* et en *maîtres*, mais en *pourvoyeurs*. Ces colonies leur ont demandé, pour leurs cultures, des débouchés que la métropole ne pouvoit plus leur fournir; et laissant à part la question de la *souveraineté*, elles ne se sont occupées que de l'objet *essentiel* pour des *colons*, celui du *commerce*, parce qu'elles ont très-bien senti que des colonies, et sur-tout de petites colonies ne sont pas *des puissances*, mais *des fermes*; ne sont point *politiques*, mais *cultivatrices*; et par-là même *marchandes*. Qu'elles n'aient pas prononcé l'indépendance: qu'importe? Elles en jouissent. Une pareille proclamation de la part de ces *atômes* coloniaux, eût été, peut-être, un ridicule dont elles ont eu le bon esprit de se préserver; mais à Saint-Domingue, il en ira tout autrement, à raison de son étendue, de sa force, de l'influence que la proclamation de son indépendance ne peut manquer d'avoir, enfin, à raison de la difficulté que

la métropole auroit à le ramener à son obéissance , et à le châtier de s'y être soustrait. Saint-Domingue sera donc inévitablement indépendant : nous en dirons, tout-à-l'heure , les suites.

En commençant par montrer les ravages de la révolution aux colonies , nous avons été entraînés par l'abondance et par la liaison des matières , au-delà de notre but. Nous l'avons dépassé , sans le remplir : revenons-y , pour ne pas laisser de lacune dans cette importante question. Nous avons dit, d'abord , que la révolution avoit ruiné les colonies ; c'est un point de fait parlant à tous les yeux. En cela , nous n'avons fait que montrer le tableau du présent ; mais il faut encore faire voir celui de l'avenir , et indiquer jusqu'où peuvent aller , aux colonies , les suites de cette cruelle révolution.

Quelle est la nature et la destination des colonies ? *de produire* ; ce sont des *fermes* et rien de plus. Par quels moyens remplissoient-elles cette destination ? par le travail le plus régulier des esclaves. Il leur falloit donc des esclaves , mais des esclaves laborieux et soumis. Leur soumission , leur application



n'étoit pas isolée , instantanée et comme matérielle , si on peut parler ainsi ; elles résul-  
toient encore de l'exemple , de la tradition ,  
de l'ordre généralement établi dans ces con-  
trées ; elles provenoient sur-tout de la part du  
nègre , du sentiment de son infériorité à l'é-  
gard du blanc. Il fut pendant long-tems un  
être surnaturel à ses yeux ; il étoit resté un  
être supérieur , et cela suffisoit pour garantir  
le respect et assurer la subordination. Un sen-  
timent généralement répandu en faveur des  
blancs , régnoit donc aux colonies , et contri-  
buoit tout ensemble à l'affermissement de  
leur empire et au repos public dont elles  
avoient besoin pour cultiver et prospérer. Le  
principe de leur bonheur étoit là. Il est éva-  
noui ; comment le recréer ? comment redon-  
ner du corps à une chose purement d'opinion ?  
comment faire oublier à des hommes de tout  
âge ? comment les empêcher d'apprendre à  
leurs enfans , aux nouveaux-arrivans , tout ce  
que la révolution enfanta aux colonies ? Com-  
ment effacer de leur souvenir les tems où ils  
furent libres , dominans , vainqueurs et maîtres  
de ces mêmes blancs , qui voudroient alors  
les maîtriser ? En supposant même qu'on en

vînt à bout, soit par force, soit volontairement, soit par des stipulations habilement ménagées avec quelques chefs, comment remplacer tous ceux que la guerre et mille fléaux ont enlevés? comment parer au *maronage*, qui sera le refuge de tous ceux qui ne voudront pas rentrer dans le devoir, et le nombre en sera grand? Où trouver les capitaux pour cet immense remplacement? à quelles contrées d'ailleurs le demander dans l'état de dépopulation où est la Guinée? D'ailleurs, le vide des ateliers n'est pas le seul qu'il faudra remplir. Une grande partie des habitations et de tout leur mobilier d'exploitation a péri; il est à refaire presque par-tout. Où trouver encore les capitaux pour les relever, pour les rétablir, sur-tout avec l'incertitude du sort de tout le monde? car il ne faut pas se dissimuler que l'ébranlement de la révolution se fera ressentir encore long-tems; que tous les propriétaires en resteront long-tems cicatrises, et que ceux sur-tout dont la propriété a été attaquée ou ébranlée, seront bien long-tems à se remettre de ses atteintes. Les colons sur-tout sont dans ce cas-là, parce que l'incertitude de leurs propriétés se trouvera

liée à celle des colonies elles-mêmes , que la révolution a trop ébranlées pour qu'elles reprennent si vite leur assiette ordinaire. Tout se tient dans le monde, et le propriétaire participe nécessairement à l'état du pays où il se trouve, comme l'homme au mouvement du vaisseau qui le transporte.

La révolution, en ruinant les colonies, n'a pas moins ruiné les métropoles, et a rendu les colonies ruineuses pour elles, en même-tems que ruinées.

Si les métropoles recevoient de leurs colonies d'immenses produits, qui, satisfesant à leurs besoins, les mettoient à-la-fois en état de pourvoir avec avantage à ceux des autres ; si les colonies, à leur tour, occupoient dans les métropoles une multitude de bras, vivifioient les villes, les rivages et les campagnes, auxquelles, de leur côté, elles demandoient leur subsistance, cette action et cette réaction des colonies sur la métropole, et de la métropole sur les colonies, n'étoient-elles pas un double principe et une double cause de prospérité pour la métropole ? En les perdant, n'a-t-elle pas perdu cette double source de prospérité ?



Voilà ce qui est arrivé à la France depuis sa révolution.

Ses colonies lui rendoient près de 200 millions de produits.

Elle leur envoyoit des valeurs pour une somme de 100 millions.

Les colonies occupoient dans son sein près de cinq millions d'hommes.

Les colonies lui devoient 400 millions.

Les colonies lui donnoient une balance de commerce de 40 millions, et par elle celle de l'Europe, au moyen de l'excédent de ses ventes sur ses consommations. . . . .

Tout cela est perdu ; est-ce pour un tems ? est-ce sans retour ? La nature des choses rend le dernier plus probable ; elle rend au moins très-certain , que si ce n'est pas pour toujours, ce sera pour un long tems ; car ce ne sera pas tout pour la métropole , que de rentrer dans sa colonie *à la paix*. Il faudra , pour y revenir au premier état , commencer par y rétablir aussi la paix elle-même , la subordination , et définitivement l'esclavage ; car sans lui , on ne conçoit pas de colonies. On conçoit bien des esclaves sans rigueurs , mais il est impossible de se faire idée de colonies

sans esclaves. Même après le rétablissement de l'ordre ordinaire aux colonies, les métropoles seront long-tems sans en tirer les mêmes produits, et sans y envoyer la même quantité d'objets de consommation; car si ce sont les blancs qui y dominent, en rentrant dans leurs propriétés, ils sont ruinés, et ne pourront de long-tems envoyer ni demander à la métropole la même somme de produits ni de consommations qu'ils lui envoioient autrefois. Les colons réintégrés, ressembleront aux émigrés rentrés. Si ce sont les nègres qui restent les maîtres, ils n'ont ni besoins, ni goût des jouissances, ni relations avec la métropole. En attendant, il faut compter à la charge de la métropole, la perte annuelle qu'elle fait par le *déficit* des produits ordinaires de la colonie, et par celle de la balance du commerce qui en étoit la suite. Des métropoles puissantes comme la France, ont beau chercher à couvrir le vide occasionné par tant de pertes, de long-tems elles n'en auront les moyens; et pendant qu'elles y travaillent, leurs rivaux continuent de jouir de leur prépondérance, et de consolider leur empire.

Les frais de garde aux colonies excéderont de beaucoup ceux qui y suffisoient auparavant ; car l'état de l'esclavage qu'il faudra recommencer , celui des différentes populations qu'il faudra contenir , demanderont des soins et des dépenses bien supérieures aux anciennes. Les colonies seront donc à-la-fois moins productives et plus chères que par le passé , et cette proportion inverse les rend beaucoup moins précieuses pour les métropoles.

En vain diroit-on qu'à la paix la culture reprendra aux colonies ; qu'on en a pour garant l'état dans lequel elle se trouve dans certains cantons ; que des arrangemens amiables ont été pris avec les anciens et les nouveaux propriétaires , et que ceux-ci remplacent les premiers avec succès. Telles sont , nous le savons , les fascinations ordinaires dont on se sert pour colorer ce qui se passe aux colonies ; mais ces peintures sont aussi fausses que le fond de ces espérances est illusoire. Quand et comment arrivera cet état paisible , à l'influence duquel on en appelle avec tant de confiance ? Est-il au pouvoir des Français , dont la marine ne peut lutter avec celle de leurs ennemis ? Est-il



même au pouvoir de ces ennemis, en leur prêtant les intentions les plus pures et la meilleure volonté ?

La perspective de cette paix est trop dans le lointain et dans le vague, pour relever et soutenir les espérances sur le sort des colonies.

Quant au travail volontaire des nègres, hors de l'ancienne dépendance et de la régularité de leur service d'autrefois, quant à leur modération envers les propriétaires, on peut faire le même cas de l'un que de l'autre. Qu'il y ait parmi eux quelques hommes laborieux en tout tems, par inclination, par habitude, et aujourd'hui par spéculation, des hommes qui travaillent en liberté, comme ils le faisoient sous l'œil de leurs maîtres, et qui aient tiré des terres un parti autant et peut-être plus avantageux que ceux-ci ne le faisoient, cela peut être; qu'il s'en soit rencontré de justes autant qu'humains, qui n'ont pas voulu presser la rigueur des loix envers des hommes malheureux et dépouillés; à cela il n'y a rien hors de la vraisemblance, parce qu'il n'y a rien hors de la nature. Mais ce qui est hors de l'une et de l'autre, c'est que ces dispositions soient étendues ou générales; voilà ce qui contredit

trop le cœur humain , pour pouvoir exister. Si les blancs en Europe , si les parens et les concitoyens se sont envié leurs biens avec tant d'âpreté , s'ils se les sont arrachés avec tant de violence , et se sont en général montrés inexorables sur l'intérêt personnel , comment attendre d'autres traitemens de la part du nègre à l'égard du blanc , et par quel prodige se feroit-il que toute la dureté eût été du côté du blanc , et toute la générosité de celui du noir ; que l'Europe eût été impitoyable , et la Guinée seule traitable et sensible ? Il faut donc reléguer ces nouvelles assertions parmi les romans dont on compose l'histoire des colonies ; il faut attendre que le tems ait levé le voile qui couvre ces contrées éloignées , et tenir pour certain , en attendant , que la culture est aussi maltraitée à Saint-Domingue que la propriété elle-même.

Il ne s'agit pas du fonds de vérité de cette assertion , elle est hors de doute , mais seulement du degré de détérioration où la culture est parvenue avec les malheurs de ce pays. Nous irons plus loin , et nous dirons : Si cinq cent mille nègres étoient nécessaires pour l'exploitation de l'ancien Saint-Domingue , si la richesse de

ses produits provenoit du bon état des ateliers, la production ne doit-elle pas être diminuée de toute la perte que la colonie a faite en hommes et en autres moyens d'exploitation. Or, qui pourroit nombrer ce qui a péri de nègres, d'habitations, d'animaux et d'outils aratoires. Sûrement plus de cent mille nègres ont péri dans les combats, ou par la suite des désordres qui durent depuis dix ans. Une multitude s'est adonnée à d'autres professions, qui retirent autant de bras à la culture. Tous ceux qui se sont livrés au maronage sont plus que perdus pour la colonie, car ils sont en hostilités permanentes contre elle : ce ne sont pas seulement des cultivateurs de moins, ce sont des ennemis de plus. Les remplacemens n'ayant pas eu lieu depuis dix ans, ce déficit diminue d'autant le nombre des esclaves. Saint-Domingue recevoit une recrue annuelle de dix-huit mille nègres, c'est cent quatre-vingt mille hommes de moins dans l'espace de dix ans. C'est donc rester peut-être au-dessous de la vérité, que d'évaluer, dans l'état actuel, le nombre des nègres de Saint-Domingue à trois cent mille têtes; encore de ceux-ci cette grande partie est-elle sous les armes, dans les camps, sur



les mers , et par conséquent elle est perdue pour la culture. Voilà pour cette culture dans son état actuel. A l'avenir, ce sera encore pis; car le nègre ne remplacera pas le nègre; on ne verra pas le *déporté* d'Afrique en Amérique, se transporter sur les rivages qui le virent naître, qu'il arrosa de tant de pleurs en les quittant; on ne le verra pas marchander son semblable dans sa propre patrie, mettre sa tête à prix, et le dévouer aux chaînes qu'on a brisées pour lui. Sûrement *les nègres* ne recommenceront pas *la traite*. La population noire ira donc en s'affoiblissant, et tombera dans peu au-dessous des besoins de la colonie. En vain diroit-on que les remplacemens d'Afrique seront suppléés par la propagation des nègres existans aux colonies; elle ne peut y suffire. 1<sup>o</sup>. Les nègres se marioient dans l'ancien ordre, leurs enfans font partie des cinq centcent mille têtes que nous avons comptées, et n'exemptoient point du remplacement. 2<sup>o</sup>. Les enfans qui dans les colonies échappent aux premiers dangers de leur arrivée à la vie, sont trop peu nombreux pour équivaloir au remplacement habituel *des hommes faits*; car, dans ces climats, les grands dangers de

l'homme l'attendent aux portes même de la vie , et outre les maladies communes à son espèce , il y en a de particulières pour les enfans des colonies et pour les nègres en particulier. Les colonies françaises exigeoient un remplacement annuel de vingt mille nègres. Quelle multiplicité de mariages et d'enfans ne faudroit-il pas pour atteindre à ce nombre *d'hommes faits et propres à la culture* , tels qu'ils arrivent de Guinée ! Quel tems avant d'en jouir , et combien , en les attendant , les colonies françaises n'auroient-elles pas à perdre par la diminution du travail , tandis que les colonies environnantes , qui n'ont pas fait les mêmes pertes , avanceroient en prospérité , et primeroient à loisir la colonie dont elles admiroient avec envie la supériorité.

Mais ce qu'on aura le moins à pardonner aux auteurs des désordres de Saint-Domingue , sera d'avoir aggravé le sort de ces mêmes esclaves , pour lesquels ils sembloient avoir tout fait , avoir voulu tout faire. Lorsqu'après tant d'éclans de sensibilité , après ces nombreux transports de tendresse , le triste résultat de tous ces romans et de tous ces drames sera l'aggravation nécessaire de l'état des nègres ,

alors paroîtra dans toute sa vanité , le vide de ces spéculations philanthropiques ; car il en sera de la longue révolte du nègre comme de la rébellion de tout sujet , dont l'effet ordinaire est de pousser le prince vers un redoublement de sévérité. Quand les sujets deviennent factieux par principes , le prince se fait tyran par systême , a dit Burke. Ce mot s'applique parfaitement aux colonies , et l'on peut dire que les propriétaires auront besoin de s'y faire tyrans par principe et par nécessité , après ce qu'ils ont eu à éprouver. Hélas ! ils étoient dans une si bonne route , celle qu'ils s'étoient tracée à eux-mêmes ; ils travailloient si efficacement à l'amélioration du sort des esclaves , elle touchoit à sa perfection sans effort et sans intervention étrangère : pourquoi , nous aimons à le répéter , pourquoi les en avoir détournés ? Ils auroient fait pour les esclaves un bien plus étendu et plus durable que celui-là même qu'on a voulu leur procurer. Ils y conduisoient l'esclave , comme la nature conduit ses propres ouvrages , par gradation , sans effort et sans secousse. Quoi qu'il en soit du passé , on ne peut se dissimuler pour l'avenir , que le colon n'ait , d'après ce



qui lui est arrivé, à prendre à l'égard du nègre, des précautions bien différentes de celles qui lui étoient nécessaires autrefois. On ne peut se dissimuler qu'il ne peut reprendre pour l'esclave qui l'aura chassé, dépouillé, qui a massacré son semblable en couleur, les sentimens qu'il avoit avant cette cruelle épreuve. Si quelques hommes peuvent s'élever au-dessus de ces ressentimens, comme on voudroit le voir pratiqué par-tout, le nombre en est trop petit pour pouvoir en tenir compte ; car c'est de la générosité, c'est-à-dire, de l'humanité qu'il s'agit, et l'on connoît assez les attributs qui en sont inséparables. Mais ce n'est pas tout ; c'est dans l'affranchissement même du nègre, qu'est placée l'aggravation de son sort. En effet, quelle multitude de ces malheureux n'a pas péri ! combien périssent tous les jours ! combien périront encore ! Quelle différence entre le sort du *nègre d'habitation*, soigné en santé et en maladie, nourri et vêtu convenablement, travaillant, il est vrai, mais d'une manière réglée, ayant la disposition d'une portion de terrain et de tems marqué pour la culture ; du nègre pouvant s'élever suivant les degrés de son industrie,

pouvant même parvenir à l'affranchissement, d'après la bonté de ses services, mais dans tous les cas menant une vie modérée et dépourvue de grandes peines, si elle l'étoit de grands plaisirs : quelle comparaison avec le nègre déchaîné, n'ayant à recevoir sa subsistance que d'une terre désolée, que d'habitations incendiées par ses propres mains, ne tirant rien d'une métropole qu'il méconnoît, et à laquelle, d'ailleurs, il n'a rien à envoyer; quelle comparaison avec la condition du nègre devenu soldat, essuyant, sous un ciel brûlant, toutes les fatigues de ce cruel métier, au milieu des horreurs de la guerre civile, abandonné à lui-même en cas d'infirmité ou de blessures. D'après cela, qu'on juge de quel côté est le bonheur réel, et quel fatal présent on a été faire aux nègres avec la liberté.

La quatrième époque de l'état de l'esclavage et de celui des colonies, a exigé tous les détails dans lesquels nous venons d'entrer. Il en résulte évidemment que la révolution les a détruits à-la-fois l'un par l'autre, et qu'elle a été également funeste aux colonies, aux métropoles et aux esclaves.

Passons à la cinquième époque, celle du sort à venir des colonies.

Il dépend généralement de la solution des questions suivantes :

1°. Celle de l'esclavage.

2°. Celle de l'esclusif de la métropole.

3°. De la solution de l'état équivoque de Saint-Domingue à l'égard de la France.

4°. De l'influence de l'exemple des colonies françaises sur toutes les autres colonies.

5°. De l'époque à laquelle toutes ces questions peuvent être traitées et résolues convenablement.

Après tout ce que nous avons dit sur la nature de l'esclavage aux colonies, sur son importance et ses effets, il ne nous est plus permis de reculer sur une pareille question ; nous ne balancerons donc pas à nous prononcer et à déclarer que l'esclavage nous paroît être la base essentielle de l'ordre colonial aux Antilles : l'esclave est l'être nécessaire des colonies. Les essais tentés dans ce moment à Saint-Domingue, pour éluder, pour tourner, pour ainsi dire, une difficulté que l'on craint d'attaquer de front, n'ébranleront en rien une opinion formée par trop de réflexions pour céder à des essais momentanés, à des tentatives qui tiennent à quelques hommes, ou à quelques circonstances. L'ordre établi à Saint-



Domingue par Toussaint-Louverture , la hiérarchie de pouvoirs, ou plutôt la gradation de surveillance , exercée par les nègres , les uns à l'égard des autres , tiennent à des circonstances instantanées , et à l'existence de chefs du moment , tous objets d'incertitude en eux-mêmes , et d'inutilité , quant au fond même de la question ; car ces chefs sont passagers de leur nature , et cet arrangement tient évidemment à l'état de guerre dont les colonies suivent encore le régime. Les nègres sont partagés en plusieurs classes : les uns sont armés et veillent à la garde de la colonie ; les autres sont appliqués aux travaux de la culture , sous une surveillance stricte ; et le moindre relâchement dans la discipline ou dans le travail , est puni de la manière la plus sévère. La fusillade a remplacé le fouet des commandeurs : nouveaux bienfaits du changement arrivé dans le régime de ces contrées. Les deux tiers du produit des terres appartiennent au gouvernement : le troisième reste au colon pour prix de son labeur. Cet arrangement purement domestique et intérieur , est *bon* du nègre à son semblable ; il constitue bien l'un dans la dépendance de l'autre , quoique hors

de l'esclavage , mais il est entièrement *nul* du nègre à la métropole , qui n'y a pas encore participé , et qui d'ailleurs , en le reconnoissant , reconnoît par-là même la fin de l'esclavage. Celui-ci étant une question d'état , est par-là même , la clef de toutes les questions relatives aux colonies ; c'est la première chose qui s'offrirà toutes les fois qu'on aura à s'en occuper. Par conséquent , la France aura à se prononcer nettement sur l'article de l'esclavage , si elle ne l'a pas encore fait ; si c'est l'esclavage qu'elle veut rétablir , ou maintenir , elle doit se donner les moyens d'appuyer sa décision , et pour cela faire suivre son décret d'un appareil de forces capables de le faire respecter. Ses commissaires ne peuvent plus être qu'une grande armée permanente , au moins pendant un long tems , car on trouvera sous les armes ceux qu'il faudra ramener sous le joug : il faudra commencer par les combattre et par les vaincre , et ce résultat peut être plus facile à indiquer qu'à obtenir. Si , au contraire , c'est l'affranchissement qui est maintenu , car il est déjà prononcé de droit et de fait , alors il faut commencer par renoncer aux colonies. Ce parti aura du moins l'avantage de l'économie.

2<sup>o</sup>. La question de l'exclusif est intimément liée à celle de l'esclavage : l'exclusif est incompatible avec l'indépendance ; l'esclavage du commerce avec la liberté de l'esclave. Pour rétablir ou maintenir l'exclusif, il faut maintenir, ou rétablir l'esclavage du colon : car comment supposer que le colon libre dans sa personne, puisse rester esclave dans toutes ses relations commerciales, dont une partie intéresse directement son existence, en portant sur ses subsistances. L'exclusif devra donc suivre le sort de l'esclavage, comme il le fait dans ce moment. Aussi-tôt que la liberté s'introduisit à Saint-Domingue, la rupture de l'exclusif de la métropole s'y introduisit avec elle. Ce sera toujours le second acte de toute colonie qui deviendra libre ; et le premier, dans celle qui, comme les colonies hollandaises, s'affranchiront sans se révolutionner. Le colon desire d'abord la liberté de la personne, ensuite celle du commerce ; et quand il n'a pas besoin de la première, il passe tout de suite à la seconde qui lui donne l'espèce de liberté qui, après celle de son *être*, a le plus de prix à ses yeux.

S'il ne peut y avoir, en général, de co-



lonies sans esclaves , il ne peut y en avoir , en particulier , sans exclusif. Otez cet exclusif , vous ôtez avec lui , tout l'intérêt que les métropoles ont à leurs colonies , dont les produits ne les dédommageroient pas , sans lui , des frais de leur garde. Tant que le régime exclusif sera général aux colonies , une métropole , en particulier , ne peut pas l'abroger pour les siennes seules , en leur abandonnant la liberté de commercer avec tout le monde : car , par-là , elle renonceroit au bénéfice qu'elle en tire. La liberté du commerce aux colonies , pour être bien entendue , doit être le résultat d'une mesure générale et commune , ou bien chacune doit rester sous la loi de l'exclusif , à peine pour la métropole , d'en voir passer le bénéfice tout entier , aux peuples qui fabriquent , naviguent , et cultivent à meilleur marché qu'elle. Car , alors les produits de la colonie iroient chercher , chez eux , tous les objets qui s'y trouvent à meilleur marché que dans la métropole.

3°. On peut concevoir trois manières de terminer l'état vraiment équivoque dans lequel Saint-Domingue vit avec la France.

1°. L'indépendance , par l'aveu de la France ,

ou par le fait de la colonie : dans le premier cas , la métropole abandonne sa colonie : dans le second , la colonie se sépare de la métropole.

2°. La métropole employant les voies d'autorité et de rigueur , ramène la colonie à son devoir , et y rétablit l'ancien ordre.

3°. La métropole rattache sa colonie à son obéissance , par les moyens de douceur et de persuasion qui lui ont ramené quelques parties de son empire en Europe : Saint-Domingue imite la Vendée dans son retour à la métropole , par l'accession de ses chefs à des termes de modération et de faveur , également assortis à leurs intérêts personnels et à ceux de la colonie.

Sûrement , tout l'*imbroglio* de la conduite de Saint-Domingue , à l'égard des Français , finira d'une de ces manières. A laquelle ce résultat est-il réservé ? qui peut le concevoir et le fixer à l'avance , à travers la distance et les nuages qui couvrent ces contrées ou qui nous en séparent ? Mais ce qu'il n'est pas également difficile de déterminer , c'est l'influence du sort des colonies françaises sur toutes celles des Antilles.

4°. Que sont en effet ces colonies en elles-

mêmes, et par rapport aux autres îles du même Archipel ? Ce sont Saint-Domingue , la Guadeloupe , la Martinique et Sainte-Lucie ; il faut y joindre les îles hollandaises, qui quoique sous d'autres loix de domination, sont sous les mêmes loix de révolution. Leur ensemble forme plus de la moitié de l'Archipel américain, quant à la population et au commerce, quoiqu'elles n'en soient pas la cinquième partie, quant au territoire. Les colonies comptoient un total de douze cent mille nègres; la France en possédoit plus de la moitié, dont près de cinq cent mille à Saint-Domingue, cent mille à la Guadeloupe, autant à la Martinique.

L'acquisition de la partie espagnole de Saint-Domingue ajoute environ cent mille nègres à la propriété de la France ; en y ajoutant les nègres hollandais, on trouvera que les deux tiers de la population des colonies est sujette aux loix de la France. Quelle influence sur le sort du reste des colonies ne lui donne pas une prépondérance aussi marquée, et combien ne sont-elles pas attachées à la détermination qu'elle prendra sur ses colonies, ou que ses colonies prendront sur elles-mêmes ! Comment



en effet concilier l'existence de la plus petite partie des colonies en opposition avec la plus grande? Comment faire compâtir la liberté de celle-ci avec l'esclavage de celle-là, tant au personnel qu'au réel, pour les individus et pour le commerce? Comment empêcher la minorité esclave, d'avoir toujours présente à l'esprit et aux yeux, le contraste de sa position avec celle de la majorité? Comment empêcher celle-ci de venir le lui montrer, de l'inviter à l'imiter? Il faudroit, pour cela, interdire toute communication entr'elles; mesure absolument impraticable, sur-tout en état de commerce et de paix. Si le nègre, encore esclave, est le disciple né de la liberté, le nègre affranchi par la révolution, n'en est-il pas également l'apôtre? Ne joint-il pas, le zèle du sectaire à l'intérêt du compatriote et du colon? A-t-on vu autre chose depuis quelques années? Quelle est l'origine de tous ces complots ourdis, découverts et renaissans par-tout? Qui avoit formé la dernière conjuration de la Jamaïque pour le soulèvement général des nègres et le massacre universel des blancs? D'où provenoit encore celle de la Virginie? Et ce ne sera pas la dernière dont

les colons auront à surveiller la trame et à prévenir l'explosion , tant que le foyer de ces dangereuses manœuvres subsistera au milieu d'eux. Comment y échapper au sein des relations établies et favorisées par le commerce et par la paix , lorsqu'ils ne peuvent s'en préserver à la faveur des précautions que la guerre autorise , pendant la suspension des mesures ordinaires de la liberté , et sous l'égide de la loi martiale ? Il faut le dire , on ne conçoit pas le mode d'existence des colonies qui renfermeront au milieu d'elles d'autres grandes colonies existantes sous des loix absolument différentes dans leurs parties essentielles et élémentaires. On ne peut se figurer ce qu'elles auroient à en souffrir , et finalement comment elles pourroient y résister : il y a incompatibilité entr'elles.

Ce qui est dit pour l'esclavage , a son application entière pour l'exclusif. Les *deux tiers* du commerce colonial ne peuvent être à-la-fois libre , et le reste être régi par l'exclusif. L'avantage de la partie commerçante en liberté est trop grand , pour que la partie prohibée puisse résister à la concurrence , ou au desir de s'assimiler à ce qui a lieu autour

d'elle. L'exclusif des colonies est déjà affecté très-notablement par l'établissement de quelques ports francs; comment ne seroit-il pas détruit par la franchise des ports de plus de la moitié des colonies? Il est donc évident que l'état des colonies françaises décidera de celui de toutes les Antilles.

5°. L'état des colonies françaises peut être décidé de deux manières, de droit ou de fait; et ces deux solutions dépendent de l'époque à laquelle elles tomberont.

La première auroit lieu avec la paix, et ne peut avoir lieu qu'avec elle. Alors la métropole, libre de soins étrangers, maîtresse de l'emploi de ses forces navales, et de la route de ses colonies qui lui a été fermée si long-tems, pourroit s'occuper d'elles avec l'étendue d'application et de moyens dont elle auroit alors à disposer; et c'est cette perspective qui doit faire desirer si ardemment à tout bon Français le retour de la paix.

La seconde manière de décider le sort des colonies, est celle qui malheureusement s'établit par le fait, et par les évènements que chaque jour voit éclore et s'affermir; car, en attendant que l'époque heureuse de la paix



rende la métropole aux soins de ses colonies ; celles-ci lui échappent peu-à-peu. Un état bien voisin de l'indépendance s'y établit de plus en plus dans les esprits et dans les choses ; dans les esprits, par l'habitude de la liberté personnelle et commerciale ; dans les choses, par les institutions et les conséquences qui dérivent de la liberté. La guerre et la révolution aggravent cet état, en le perpétuant, et finiront par le rendre incurable.

Il est donc très-apparent que la France perdra ses colonies des Antilles, et que sa perte personnelle sera immédiatement suivie de celle que les autres puissances feront aussi de leurs établissemens situés dans les mêmes contrées. La France périra aux colonies, comme Samson sous les débris du temple, en renversant leurs appuis, et entraînant ses ennemis dans sa chute. Mais à la différence de la révolution d'Amérique, que l'Europe a regagnée au moment où elle sembloit la perdre, elle perdra ses colonies en réalité et en pure perte pour elle, par la substitution de l'empire des noirs au sien propre ; institution désormais inévitable, et qui rendra les colonies aussi inutiles et aussi onéreuses à

L'Europe , qu'elles lui furent profitables pendant deux siècles. Voilà le résultat de ses longues distractions et de ses fautes prolongées à l'égard de ses colonies. Quelque triste que soit cet horoscope , il est tiré de la nature des choses et d'une multitude de faits qui nous en montrent l'accomplissement dans un avenir très-rapproché ; car le mal est trop invétéré et trop grand pour n'avoir pas promptement son effet.

Si quelques remèdes pouvoient exister encore , ils se trouveroient dans les mesures qui feront le sujet d'un autre chapitre. Ces mesures doivent être appropriées aux différens systèmes que l'on peut entrevoir ; mais dans tous , elles exigent de l'ensemble et la création entre les puissances d'un esprit colonial qui n'a jamais existé parmi elles. Ce seroit sur-tout du nouveau plan qui sera indiqué , qu'on peut attendre le redressement de l'état actuel des colonies , et des suites qu'il ne peut manquer d'avoir.

Tout cet article ne se rapporte , comme il est aisé de voir , qu'aux colonies des Antilles , comme les seules où l'esclavage ait une grande étendue en hommes et en surface.

Les autres colonies comptent aussi des esclaves , mais l'usage n'en est pas général et unique comme aux Antilles ; et la différence du régime des deux espèces de colonies , doit en apporter aussi dans les considérations sur leur état , et sur ce qui leur convient. Ces dernières auront aussi leur tour....

## CHAPITRE ONZIÈME.

### *Etat des Européens aux colonies.*

Après avoir exposé les principes élémentaires de l'ordre colonial , et développé quelques accessoires de cet ordre , tels que ceux relatifs aux compagnies exclusives et aux nègres , il faut pour se rapprocher du point principal de la question , rechercher à présent quel est l'état de chaque peuple européen aux colonies , en indiquer la cause suivant que leur position y est bonne ou mauvaise , et développer avec méthode cette partie qui doit nous conduire au plan général qui sera le corollaire de toutes ces prémices.

Les peuples européens ne sont pas possessionnés aux colonies , en raison de leur puissance



en Europe , de la surface qu'ils y occupent ; ni du rôle qu'ils y jouoient avant la possession des colonies ; cette possession les a mis , au contraire , dans le cas de changer totalement en Europe le rôle qu'ils y jouoient auparavant ; car le peuple qui a acquis ou perdu des colonies importantes , ne se ressemble pas à lui-même avant ou après ces acquisitions ou ces pertes. La richesse fait aujourd'hui la base de la puissance ; et les colonies , étant sans contredit la source la plus abondante des richesses modernes , elles sont par-là même celle de la puissance. Ce sont elles qui donnent la balance du pouvoir par celle de la richesse , et qui tiennent celle de l'Europe , pour ainsi dire , par-dessus les mers qui la séparent de cette région , ainsi que des autres pays dont elles règlent les destinées.

Les premiers établissemens des Européens aux colonies , ne connurent ni règle , ni méthode. S'emparer de tout ce qui étoit à sa convenance , sans proportion avec ses facultés pour le garder ; convoiter et saisir les établissemens d'autrui ; appeler imprudemment à l'exécution de ses projets les naturels du pays , et les initier dans les terribles secrets de la

tactique et des arts de l'Europe qu'elle devoit se réserver à elle seule ; telle fut la marche que les Européens ont continuellement suivie et pratiquée dans leurs établissemens. La terre , touchée pour la première fois par l'Européen , devenoit son domaine ; le consentement et l'usage en avoient fait un droit , qui , nécessaire peut-être en lui-même , devint la source d'une multitude de désordres ; car dès qu'il ne s'agissoit que d'arriver le premier pour posséder , on ne songea , on ne dut songer qu'à courir aux découvertes , on multiplia les excursions , uniquement pour se donner plus d'étendue , sans penser à proportionner ces envahissemens au besoin ou à la somme de moyens qu'on pouvoit y consacrer. Delà , ces immenses établissemens de quelques peuples qui , allant toujours devant eux , finirent par envahir des continens tout entiers , sans en *approfondir* aucun , et restèrent attachés sur les rivages qui les avoient reçus. C'est cette inconsideration générale , qui , ne connoissant plus de bornes , donna lieu à cette fameuse ligne de démarcation qui , partageant le monde en deux zones de propriété , comme la nature l'a partagé en zones

de climats , attribuoit une moitié du globe à un peuple , et la seconde à l'autre ; elle adjugeoit une moitié du monde à une nation qui y occupe un espace à peine sensible , et qui encore trop au large dans l'étroite enceinte qui l'enferme chez elle , n'aspiroit qu'à envahir d'immenses chez les autres. On s'est plu à représenter cet acte de la puissance pontificale , comme le dernier degré de la confiance en son autorité propre , et de la soumission qu'elle obtenoit alors. Les philosophes en ont fait un sujet habituel de récriminations et de reproches. Les bons esprits lui épargneront ceux-ci , et ne seront pas embarrassés d'en articuler d'autres.

Les Portugais arrivés les premiers en Asie , ne songèrent qu'à s'y étendre ; ils manquèrent dans toutes les occasions au principe élémentaire , de ne pas embrasser plus d'étendue qu'on n'en peut garder , de ne faire rien de disproportionné , et de ne pas placer une tête apoplectique sur un corps grêle et fluët , comme de ne pas donner le corps d'un colosse à une tête de nain. Dans l'ordre politique , comme dans l'ordre physique , tout doit se correspondre ; et la disproportion des parties



nuit à la bonne organisation du tout, et au jeu de ses ressorts. Les Portugais donnèrent par-là à l'Europe, un mauvais exemple qu'elle n'a que trop imité. Eux-mêmes ne tardèrent pas à en ressentir les conséquences : car ils se trouvèrent à-la-fois trop foibles contre les naturels du pays et contre les Européens, à mesure qu'ils arrivoient aux colonies. Ils étoient obligés de changer continuellement de place, à défaut d'avoir pu s'affermir dans aucune ; ils perdoient successivement les possessions, à défaut de pouvoir les défendre. Les armées, les flottes, les garnisons, tout étoit incomplet et insuffisant : rien ne pouvoit résister à des ennemis plus nombreux, mieux pourvus, et qui, arrivés plus tard en Asie, n'avoient pas eu le tems d'éprouver les atteintes du climat et de s'amollir comme les premiers conquérans. En attendant, le Portugal s'étoit épuisé pour fournir aux frais de cette étendue de conquêtes : il ne pouvoit plus les soutenir qu'avec la lie de la nation, qu'avec des étrangers qui se vouoient à son service. Voilà la vraie cause de la décadence des établissemens portugais. La métropole étoit hors d'état de les soutenir ; il n'y avoit pas de proportion entre elle et ses colonies.

Quelle différence, si consultant davantage ses forces, mesurant mieux sa position et ses ressources, s'élevant au-dessus de cette basse avidité qui fait tout désirer, tout convoiter, le Portugal eût su se borner, s'arrêter de lui-même dans ses conquêtes, faire un choix dans les possessions qui s'offroient d'elles-mêmes, s'y restreindre strictement, et content de ce qu'il pouvoit posséder avec sûreté, abandonner le reste ! Il eût évité par-là des guerres ruineuses, la perte de ses établissemens qui en a été la suite, et l'affoiblissement qui en est résulté dans son propre sein. Pour avoir ambitionné de trop grandes colonies en Asie, le Portugal a fini par n'en plus avoir ; pour avoir voulu y dominer, il en a été effacé. Le Portugal trop foible en population pour garder ses colonies, étoit trop peu puissant sur mer pour avoir la force qui est nécessaire à une nation coloniale, et qui supplée par la puissance maritime à la foiblesse de la puissance continentale, comme l'Angleterre. Les Portugais ont eu de grands succès et un grand éclat avant la création de la marine moderne ; mais depuis que les Hollandais, les Français, et sur-tout les Anglais se sont formés en

grandes puissances navales, depuis que par le nombre des vaisseaux et l'habileté à les gouverner, on est parvenu à maîtriser la terre par la mer, les peuples qui n'ont pas suivi les progrès de leur siècle, sont restés dans une grande infériorité à l'égard des autres; et tout ce qui dans leurs possessions pouvoit convenir à ceux-ci, est devenu pour eux une proie facile. Aussi les Portugais ont-ils perdu presque sans combattre, ce qu'on a voulu leur enlever, et ne possèdent-ils plus que ce qu'on a bien voulu leur laisser. Ce peuple comme épuisé par les efforts qu'il fit pendant un siècle, est tombé dans un assoupissement léthargique : rien n'a pu l'émouvoir, ni l'en faire sortir. Partagé entre la superstition d'un bigotisme avilissant et les voluptés de son climat, il a oublié son ancienne gloire, et content de ses souvenirs, il n'a plus rien tenté pour rattacher sur son front quelque partie des lauriers qui ombrageoient la tête de ses pères. Où sont-ils les descendans des Gama, des Albuquerque, des Castro, des Athaide, et de tant d'autres héros qui rendirent le nom portugais si redoutable et si illustre? Comment reconnoître la race, les rejettons des conquérans



de l'Asie dans cette espèce dégénérée qui erre sur les établissemens encore subsistans du Portugal , et qui , semblable à des ruines , paroît n'être destinée qu'à y montrer les lieux où furent les établissemens portugais, plutôt que les lieux où ils sont encore. Pareil à ces météores éclatans , mais sans consistance , qui brillent un instant pour s'éteindre aussitôt , le Portugal a jeté une fois un éclat très-vif et très-lumineux ; il s'est éclipé depuis ce tems : sa vie politique , à la différence de celle des empires , s'est réunie toute entière sur un certain période de tems et sur quelques hommes ; elle a fini avec eux ; et ce qui lui en reste , le laisse ressembler à ce guerrier que l'Arioste peint comme déjà mort , mais marchant encore par suite d'une longue habitude.

Le Portugal est resté stationnaire au milieu de l'avancement de ses voisins ; il n'a pas gradué sa marche sur leurs progrès , et à défaut de suivre leurs pas , il a fini par en rester à une distance prodigieuse. Tandis que les autres Européens formoient à l'envi , dans leurs arsenaux , dans leurs ports , tous les moyens de la puissance maritime , le Portugal se bernoit au plus étroit nécessaire dans

cette partie, comme dans toutes les autres branches de son administration : les autres nations recherchoient par-tout l'extension et les bénéfices du commerce ; le Portugal abandonnoit le sien à l'exploitation de l'Angleterre ; il s'est mis en régie , et comme en tutelle sous cette puissance ; il y végète, se bornant à être dans son intérieur une espèce de couvent , et au-dehors un client de l'Angleterre , à entretenir chez lui des habitudes et une régularité à-peu-près monacales, et à se tenir au dernier rang de la scène du monde.

De pareilles dispositions ne sont pas propres à faire d'un peuple, le maître de colonies bien florissantes, ni bien puissantes : aussi dans quel état se montrent celles du Portugal ! Celles d'Asie font horreur : ce sont les lambeaux de l'ancienne puissance portugaise : le Brésil lutte, par sa fécondité, contre l'incurie de la métropole, et opérera le miracle d'en triompher. Le Portugal a dû la conservation de ses colonies, 1<sup>o</sup>. à la protection de l'Angleterre qui s'opposera toujours à laisser dépouiller par d'autres, l'état qu'elle exploite pour elle-même ; 2<sup>o</sup>. au voisinage de l'Espagne qui confine le Portugal en Amérique comme

en Europe. L'Espagne n'est occupée que de se défendre elle-même, et de repousser les attaques de toute nature auxquelles prêtent ses immenses possessions, au lieu d'en méditer contre les autres. Elle a eu le bon esprit de sentir qu'elle y étoit assez au large; que de nouvelles acquisitions ne lui convenoient pas; que le Portugal n'étoit pas un voisin plus inquiétant en Amérique qu'en Europe; et qu'enfin, toute entreprise contre lui la commettoit sur-le-champ avec son plus redoutable ennemi, l'Angleterre. Toutes ces considérations ont valu de sa part une longue paix aux colonies portugaises.

Les autres nations ne sont ni en mesure, ni en volonté d'aller faire une conquête comme celle du Brésil : elles rencontreroient dans leur chemin, les Anglais; et le défaut de supériorité navale leur interdit d'y penser. L'entreprise de Dugay-Trouin sur *Rio-Janeiro*, fut un coup de main heureux de la part de ce célèbre marin; mais elle n'eut rien de la nature d'une entreprise faite en vue d'établissement : car c'est-là où il auroit retrouvé les Anglais. Il avoit bien pu masquer son plan et dérober sa marche, cela est tou-



jours praticable sur mer ; mais une fois fixé sur un point déterminé, il appeloit sur lui toutes les forces de l'Angleterre, qui, soit par elle-même, soit par l'interruption de toute communication avec la métropole, l'auroit bientôt forcé de renoncer à ses projets.

Le Portugal a joui jusqu'à présent de ses colonies, sous l'égide de l'Angleterre. Elles n'ont été entamées en aucune manière par la révolution, ni dans leur nombre, ni dans leur régime. L'ennemi ne les a pas attaquées ; les colons sont restés dans le respect et la subordination envers la métropole, et les esclaves envers leurs maîtres : ses colonies sont donc entières et intactes.

La Hollande avoit plus que tous les autres pays à colonies, mesuré sa marche et proportionné ses desirs à ses facultés. S'il étoit permis de reconnoître quelques signes, quelques traces de plan dans la formation des établissemens de quelques peuples, on ne pourroit en disputer la gloire aux Hollandais. Celui-ci semble avoir apporté quelque chose de son esprit régulateur et juste dans l'ordonnance de ses colonies ; il y rappelle au moins quelques traces de plan et des vues d'ordre et

d'arrangement. Au lieu de divaguer sur tous les points abordables du globe, comme on faisoit alors, les Hollandais se sont fixés de bonne heure au cap de Bonne-Espérance, et aux Moluques. Ils pouvoient suffire à leur garde, elles suffisoient à leurs besoins et à leur ambition. Par-tout ailleurs, ils n'ont eu que des établissemens insignifiants, mais partout ils y ont déposé les marques de leur génie industrieux et constant. A Batavia comme à Surinam, ils ont à force de constance, triomphé de tous les obstacles, et par un travail vraiment patriotique, fait retracer à ces plages l'image de leur patrie.

La Hollande n'avoit pas, dans ces derniers tems, un fonds de population ou de marine correspondant à la garde efficace de ses colonies. Aussi étoient-elles fort mal gardées; et les suppléans qu'elle donnoit pour cet effet à sa population, étoient le rebut de l'Europe. Mais ces inconvéniens étoient couverts par la position particulière dans laquelle elle se trouvoit. La Hollande, sans s'être arriérée ni déclarée vassale de l'Angleterre, comme le Portugal, jouissoit cependant de sa protection; et ce qui achevoit de la garantir, c'est

qu'elle retomboit sous l'égide de la France ; quand elle étoit aux prises avec l'Angleterre. Elle se trouvoit donc entre ces deux puissances , toujours assurée de la protection d'une d'elles , et ne pouvant manquer de l'obtenir. Aussi ne manquoit - on jamais de lui faire rendre à la paix tout ce qu'elle pouvoit avoir perdu pendant la guerre. L'Angleterre a toujours regardé les états-généraux comme un objet d'importance majeure. Leurs longues alliances avoient comme identifié les deux états. Les Hollandais avoient eu le bon esprit de sentir que l'alliance anglaise leur convenoit davantage , en raison de la supériorité maritime de l'Angleterre , et de leur état de peuple colonial et navigateur. A mesure que cette prééminence de l'Angleterre s'établissoit , à mesure sur-tout qu'elle devenoit dominante dans l'Inde , la Hollande devoit , à cause du voisinage de ses précieuses colonies , s'attacher davantage à l'Angleterre , et s'éloigner de la France , qui , inférieure sur toutes les mers , étoit absolument nulle dans celles de l'Inde. La guerre actuelle lui a fourni la démonstration de la justesse de cette marche ; car à peine a-t-elle été déclarée , que les



Anglais se sont emparés, sans coup férir, de presque toutes les colonies hollandaises d'Asie et de celles d'Amérique sans exception. Cet exemple doit servir à fixer à jamais la politique hollandaise. Comme puissance maritime et coloniale, son allié naturel est le plus puissant sur mer et aux colonies, parce qu'il y est le plus à craindre, et qu'un peuple qui vit de commerce et de colonies, n'a pas d'autre régulateur que la crainte, mère de sa sûreté.

Dans ces derniers tems, le Hollandais s'étoit réduit de lui-même à sa plus simple expression, à n'être qu'un peuple navigateur et commerçant; il avoit totalement abandonné la scène du monde politique pour se concentrer dans la sphère du commerce, qui, dans le fait, lui convient beaucoup mieux. Les Ruyter, les Tromp, les de With, les Guillaume ne présidoient plus à ses conseils ni à la conduite de ses flottes. La Haye n'étoit plus le premier rendez-vous politique de l'Europe; mais s'il étoit moins influent dans la balance des pouvoirs, le Hollandais n'en pesoit que davantage dans celle des affaires commerciales, dans celle de la richesse. Ne de-

mandant rien à personne , ne se mêlant plus de rien , il jouissoit paisiblement des acquisitions de ses ancêtres , embellies , améliorées par ses mains ; et s'il ne retenoit plus rien de leur ancien éclat , il retenoit au moins tous leurs anciens domaines : cela suffisoit à son ambition. Aussi personne ne songeoit-il à troubler une nation aussi paisible , et , pour ainsi dire , aussi *innocente* , devenue d'ailleurs à-peu-près *commune* à toutes les autres par les relations que son opulence et son active industrie lui avoient fait établir avec elles. Des intrigues trop bien servies , précipitèrent la Hollande dans la guerre d'Amérique , dans laquelle elle n'avoit rien à faire. La protection de la France la sauva des suites de cette erreur ; l'activité de l'amiral Suffren lui conserva le cap de Bonne-Espérance , et la paix la rendit bientôt à son heureux quiétisme. Elle en étoit là , devenue le magasin du monde et le comptoir de l'Europe , lorsque la révolution est venue l'arracher à cet état paisible qui est son élément , et lui enlever à-la-fois , avec ses colonies , les sources d'une partie de sa richesse. La révolution a plus fait ; car elle a mutilé la Hollande même , déjà trop foible

à l'égard de ses colonies , et elle a augmenté d'autant la disproportion de la métropole avec elles.

La Hollande , comme nous l'avons dit , ne suffisoit plus à la garde de ses colonies avant la révolution et dans son état d'intégrité. Depuis long-tems elle avoit cessé d'être une des grandes puissances maritimes ; elle en retenoit encore le nom , mais elle en avoit totalement perdu la réalité ; elle étoit trop foible contre l'Angleterre et contre la France , chacune en particulier. La jalousie de l'Angleterre contre la France , et les querelles de ces deux pays l'avoient préservée ; mais depuis que la France étoit totalement effacée de l'Inde , le tour des Hollandais alloit arriver , et il étoit trop aisé de prévoir qu'ils alloient y subir le sort qu'avoient éprouvé les Français. La guerre actuelle a réalisé cette conjecture ; car elle a été à peine déclarée , que les Anglais se sont jetés sur les colonies hollandaises , et les ont toutes enlevées , à l'exception de Batavia , dont la conservation est due en majeure partie à la présence des forces françaises. Ce malheur provient de l'infériorité maritime où étoit la Hollande , d'après le principe incontestable



que les colonies appartiennent de droit au maître de la mer. Mais cette infériorité sera bien autrement sensible après tous les malheurs arrivés à la Hollande. Elle a perdu ses flottes, elle a perdu une partie de son territoire : avec quoi pourroit-elle remonter à un rang, d'où elle pût protéger les colonies qu'on lui rendroit ? Les colonies hollandaises n'ont pas éprouvé les excès de la révolution, dont le bon sens et la tempérance de cette nation les a préservées ; d'ailleurs, elles ont été peu de tems sous son empire, et la révolution étoit trop occupée en Europe, pour pouvoir s'occuper beaucoup des colonies. Mais qu'elles lui soient rendues à la paix avec tout le loisir qui en est la suite, et l'on verra si elles peuvent échapper à ses ravages ; car en mettant à part tous les procédés révolutionnaires dont le tems est passé à-peu-près par-tout, et dont les Hollandais ont d'ailleurs montré l'horreur la plus honorable pour eux, ils ne pourront du moins se refuser à la reconnoissance des grands principes sur les colonies, ni à en tolérer l'application, soit simultanée, soit graduelle dans leurs colonies. Ces principes sont autant d'arrêts contr'elles ; c'est par-là préci-

sément qu'elles périssent.... On ne conçoit pas comment et dans quel état la Hollande pourroit conserver des colonies; car dans un cas, elle les perd par foiblesse, et dans l'autre par la révolution. Rien n'est donc plus incertain que la continuation de l'état colonial pour les Hollandais. . . . Ils trouveront dans le plan général la seule place à laquelle ils pourroient encore le conserver.

L'Angleterre a rempli toute sa destinée. Jamais peuple n'a réuni, au même degré, les élémens de la puissance maritime, le génie qui les vivifie et l'art qui les dirige. Les Anglais sont, par nature, un peuple navigateur; ils sont de même un peuple commerçant, et, par conséquent, ils sont le peuple colonial par excellence. Aussi, quelle fortune n'ont-ils pas faite aux colonies? Nous en avons tracé l'étonnant tableau, et cette fortune est de nature à ne pouvoir que s'améliorer et s'accroître; car les Anglais, n'ayant plus de rivaux sur mer, par-là même n'en ont plus aux colonies. Quoique moins richement possessionnés en fonds que les Espagnols, ils le sont bien plus solidement qu'eux; car ils peuvent toujours entamer les possessions espagnoles; ils peuvent

choisir celles qui sont à leur convenance ; comme ils ont fait pour la Trinité , et comme ils menacent de faire pour les Philippines ; au lieu que les Espagnols , inférieurs en marine , ne peuvent jamais insulter les possessions anglaises , réduits comme ils le sont à garder les arrêts dans leurs ports , et la plus étroite défensive dans toutes leurs colonies. Les choses en sont même venues au point , qu'il n'y a plus de colonies pour personne , que sous le bon plaisir de l'Angleterre ; qu'il n'y en a point dont elle ne puisse faire son profit , toutes les fois qu'elle le jugera convenable , et qu'il n'y en a point qu'on puisse lui faire rendre , autrement que par des arrangemens volontaires. Voilà où la supériorité maritime conduit , où elle a élevé l'Angleterre ; elle supplée chez elle au défaut de population correspondante à l'étendue de ses colonies ; elle les garde plus efficacement avec ses vaisseaux que les autres avec leurs bataillons ; car elle empêche avec ses vaisseaux les bataillons d'aborder aux colonies ; et bloquant à la-fois toute l'enveloppe des métropoles et des colonies , elle les met dans l'impossibilité de communiquer ensemble. Elle jette à-la-fois l'interdit



sur l'Europe, l'Amérique et l'Asie. C'est ce qu'elle exécute en grand dans cette guerre qui l'a montrée assiégeant régulièrement, depuis sept ans, tous les ports de l'Europe, tous les rivages des colonies de ses ennemis, et traçant entr'elles une ligne de démarcation que rien ne peut franchir. Tels sont les effets de la puissance maritime. Ils dédommagent l'Angleterre de la disproportion des colonies avec la métropole.

Des succès toujours soutenus ne laissent rien à désirer pour son apologie. L'Angleterre avec une population inférieure de moitié à celle de la France, mais avec une marine infiniment supérieure, a fini par la chasser de toutes ses colonies; elle a de dessus ses vaisseaux, renversé, annulé, envahi ces forteresses, dont la France faisoit sa sûreté et sa gloire. La France avoit dans l'Inde la priorité de tems sur l'Angleterre; elle avoit aussi la prééminence de forces; sa fortune sous Dupleix étoit montée au point que celle de l'Angleterre atteint aujourd'hui. La marine anglaise a détruit tout ce brillant édifice; elle a affermi, sur des débris, la puissance de sa métropole. Tels ont été, tels seront toujours, en fait de colo-

nies , les résultats de la supériorité navale ; ils doivent à la longue l'emporter sur tout le reste.

A cet avantage élémentaire , les Anglais en joignent plusieurs autres , 1°. l'abondance de leurs capitaux et leur aptitude au commerce ; 2°. leur supériorité en fabrication.

La richesse étant très-grande en Angleterre , et les capitaux très-abondans , les Anglais peuvent embrasser toutes les branches du commerce , aux avances desquelles ils ont de quoi fournir , tandis que les autres peuples en manquent et doivent les recevoir d'eux-mêmes. Cet avantage met les Anglais dans le cas de ne se refuser à aucune entreprise par eux-mêmes , à aucune demande de la part des autres , et de tenter par-tout le négociant et le consommateur par les avances qu'ils font aux uns , et par le crédit qu'ils offrent aux autres. L'amorce est trop douce pour n'être pas forte ; et une fois qu'elle est saisie , il n'est pas aisé de s'en détacher , parce que les Anglais ont l'art d'enlacer leurs marchands , de manière à ne pouvoir rompre commodément avec eux. Leurs avances et leur bon marché les introduisent dans toutes les affaires ; et

une fois qu'ils y ont pris poste , on ne les en déloge pas aisément.

Quand les consommateurs ont goûté des douceurs du bon marché , et des crédits que les Anglais s'en vont offrant par-tout , on ne conçoit pas comme ils reviendroient à la cherté d'autres fournisseurs , cherté qui doit aller en augmentant par leur appauvrissement même ; car à mesure que le numéraire , les matières premières et les bras deviennent plus rares parmi eux , les frais du commerce qui se compose de ces trois élémens , doivent aussi augmenter , et constituer la nation plus *chère* en infériorité avec la nation *meilleur marché* ; par conséquent faire tomber l'une , et élever l'autre dans la même proportion dans tous les marchés du monde.

2°. L'Anglais , maître par ses colonies du sol où naissent une partie des productions recherchées dans toutes les consommations , possède dans les fabriques le moyen de leur ajouter une valeur souvent incomparable avec leur valeur primitive ; il a l'art de la centupler. Le coton né dans les colonies anglaises , acheté à vil prix en Asie , en Amérique , en Afrique , acquiert , sous ses indus-



trieuses mains, des formes enchanteresses, se revêt des plus riantes couleurs; devançant la déesse aux pieds légers, qu'on appelle la mode, l'Anglais court au-devant de tous ses goûts, et lui commande lors même qu'il a l'air de lui obéir. Les cotons anglais ont triomphé de leurs anciennes rivales, les soieries de France; Manchester a vaincu Lyon. D'où viennent tous ces vêtemens qui, d'un bout de l'Europe à l'autre, ornent tous les comptoirs, invitent l'acheteur par leur fraîcheur et leur éclat, et parent à-la-fois tous les âges, toutes les conditions et tous les sexes? Par-tout on ne s'habille plus qu'à l'anglaise; on ne veut plus que de *l'anglais*. Où est le siège de cet empire universel? N'est-ce pas dans le nombre et dans l'industrie de ces fabriques, où l'invention et la simplicité des procédés économisent les bras et le tems, où le goût crée tous les jours des formes nouvelles, où il donne à tout un lustre, une solidité et un poli qui contraste trop avec les produits des autres industries, pour leur permettre la concurrence.

Cette supériorité de qualité et de goût a formé par-tout une habitude de prédilection pour les marchandises anglaises. Elle a forcé

les fabricans des autres pays à recourir à leur imitation, sans laquelle ils seroient désertés. Ce n'est plus que sous le masque de l'Anglais, que des marchandises osent se montrer, et qu'elles peuvent trouver du débit ; mais l'art informe et la pauvreté habituelle des fabriques des autres nations, les tiennent bien loin de celles dont elles empruntent le nom, et le déguisement ne peut échapper à l'œil le moins exercé.

Cette double supériorité de capitaux et d'industrie a porté commercialement les choses au même point où la supériorité maritime les a portées politiquement. L'Angleterre n'a pas plus de concurrent d'un côté que de l'autre. On ne peut pas plus lui opposer des ateliers que des vaisseaux, et les étrangers ne peuvent la primer que sur les articles de consommation qui existent sur leur sol, et dont celui de l'Angleterre est dépourvu. Ainsi, la France, l'Espagne et l'Italie ont des productions de simple consommation dont l'Angleterre manque : elles la priment sur ces articles, mais c'est tout ; car dès qu'on revient aux objets de fabrication ou de transport, l'Angleterre rentre dans ses droits et reprend sa supériorité. C'est sur cette base qu'elle avoit établi son traité de commerce avec la France ; elle

traite sur le même pied avec tous les autres peuples, et met tous ses traités en commerce. Elle oppose des fabriques à des denrées ; et comme les premières acquièrent par l'industrie une valeur infiniment supérieure à celle que les *consommations* peuvent atteindre , comme elles sont d'un usage infiniment plus étendu , la supériorité des fabriques sur les denrées ne peut être contestée. Le coton peut acquérir une valeur trente fois supérieure à son prix intrinsèque ; les denrées , au contraire , restant toujours ce qu'elles sont nativement , restent fixées à la même valeur , et ne sont guères susceptibles que des petites oscillations attachées à l'abondance ou à la disette. On ne fait pas trente mesures de vin avec une seule , au lieu qu'on fait trente aunes d'étoffe avec une livre de coton. L'aune de coton fabriqué vaut trente fois plus que ne le faisoit la même quantité de coton *cru*. Le travail fait tout perdre à la première marchandise , il fait tout gagner à la seconde ; il avilit celle-là , il centuple celle-ci ; l'une pour être *bonne* doit rester dans l'état de nature ; l'autre , pour approcher de la perfection , doit s'en éloigner.

○ Maintenant , pour faire l'application de



ees principes aux colonies , et rentrer ainsi dans notre sujet , nous demanderons : 1°. Si la supériorité de capitaux et d'industrie n'est pas une nouvelle sauve-garde pour les colonies anglaises. 2°. Si elle n'est pas une arme de plus contre les colonies des autres nations , de manière qu'il pourroit très-bien être , que l'Angleterre n'eût pas besoin d'autres gardiens pour ses colonies , son industrie et ses capitaux , ni d'autre moyen d'attaque contre celles des autres , que ces mêmes capitaux et cette même industrie. Pour s'en convaincre , il ne faut que remonter au principe constitutif de toute colonie. Qu'est-ce qu'une colonie en elle-même ? Un champ , une ferme , un assemblage des productions qu'elle possède , à échanger contre des consommations qu'elle ne produit pas , et dont elle ne peut se passer. Les colonies produisent des denrées qui ne peuvent être débitées que dans les métropoles ; mais elles ne peuvent , aussi , trouver que dans les métropoles , les consommations qui n'existent pas chez elles : comme le bon marché est pour elles , comme pour tout consommateur , la seule règle à consulter , le seul motif de détermination et

de choix , la métropole qui les offre avec cet avantage , est sûre de la préférence , et doit devenir , par cela seul , la métropole d'*adoption*. Les colonies anglaises doivent donc rester attachées à leur *métropole de naissance* , parce qu'elle est , en même-tems , leur *métropole de fourniture* , parce qu'aucune autre ne peut leur faire les mêmes avantages , et qu'elles y tiennent autant par les liens de l'intérêt que par ceux des loix et du sang. Il y a plus : l'Angleterre les déclareroit indépendantes , qu'elles n'en profiteroient pas , et qu'elles continueroient les mêmes relations avec elle. Peut-être que , sur certains articles de consommation prohibés , ou renchérís par l'exclusif de la métropole , les colonies anglaises gagneroient à se séparer d'elle ; mais ce ne seroit que sous ce rapport : quant à la séparation de souveraineté , elle n'entraîneroit pas celle d'intérêts , qui est la seule chose à considérer avec des colonies. Car , on n'a des colonies que pour en tirer profit ; et s'il arrive par une voie ou par l'autre , par la souveraineté ou par le commerce , qu'importe : où est la différence , et en quoi y a-t-il lésion pour la métropole ?

Loin delà , elle y gagne les frais de garde de ses colonies ; et d'ailleurs , la perte d'une partie de la fourniture seroit compensée par une plus grande prospérité des colonies , qui achetant à meilleur marché les consommations , auroient plus de capitaux à verser dans les fabriques , et qui étant plus riches , auroient aussi plus de besoins : car les besoins suivent les degrés de la richesse ; ils s'élèvent et s'abaissent avec elle. L'Angleterre retient donc ses colonies par les liens de leur intérêt ; elle a cet immense avantage sur toutes les autres métropoles , dont les colonies ont par les mêmes raisons , le plus grand intérêt à se séparer d'elles : car , uniquement occupées de leur bien-être , comme les particuliers , elles doivent pencher pour *qui* le leur fait *trouver* ; et , comme c'est l'Angleterre qui le leur présente , il y a attraction entr'elle et les colonies ; et c'est à la supériorité de son industrie et de ses capitaux que cette dernière en est redevable.

L'exemple particulier des colonies anglaises servira de base au plan général que nous développerons.

L'Angleterre est donc la première puis-



sance coloniale : elle sera , quand elle voudra ; l'unique puissance coloniale. Nous dirons , en son lieu , comment elle doit user de cette superbe prérogative , et dans quels pièges de l'ambition , elle doit éviter de tomber.

L'Angleterre s'est encore donné , dans toutes ses colonies , un avantage pour ainsi dire *interieur* , qui manque à celles des autres peuples ; et cet avantage vient du côté du gouvernement. Les colons anglais , à quelque distance qu'ils soient de la métropole , n'ont pas à regretter la perte du gouvernement de leur pays : ils n'en peuvent regretter que le *sol* , car le gouvernement et les loix paternelles vivent au milieu d'eux ; elles y sont en pleine vigueur , comme en Angleterre ; et retraçant parmi eux l'image de la patrie , elles doivent adoucir le chagrin d'en être séparés. Les colonies des Antilles et le Canada s'administrent eux-mêmes : le colon y est son propre législateur : il jouit de la plénitude des droits qu'il exerçoit en Angleterre ; ce lien est trop fort , en ce qu'il laisse bien peu de place à la division entre la métropole et les colonies. Celles-ci se jugeant elles-mêmes , ne peuvent avoir à se plaindre de

la métropole qui les régit d'une manière à peine sensible , et qui hors les cas d'intérêt commun , les abandonne à leur libre arbitre ; cette heureuse disposition en les affranchissant d'une multitude de servitudes inhérentes à la qualité de vassal , ainsi que de l'obligation de recourir au loin pour les besoins habituels , cette disposition , dis - je , épargne , à - la - fois , à la colonie des mécontentemens contre la métropole , et à la métropole l'importunité et les plaintes des colonies. On ne voit pas comment , hors des cas très - rares , la bonne intelligence seroit troublée entr'elles ; car elles n'ont que le moins possible à démêler ensemble , à la différence des autres colonies d'Europe , qui n'ayant pas d'administration propre , mais étant régies sur tous les points , et de loin , ont à souffrir , à-la-fois , de la mobilité et de l'ignorance des administrateurs , comme de la nécessité d'aller à de grandes distances exposer leurs besoins , et faire entendre leurs plaintes. Qu'on calcule combien une pareille position est onéreuse pour les colonies , et fatigante pour les métropoles : combien il faut de peine et de tems pour faire con-

noître à des hommes d'autres climats , la vérité *sur des colonies* ; combien il faut de persévérance pour vaincre le dégoût des formalités et des lenteurs , pour intéresser sur des intérêts aussi lointains , pour obtenir justice contre des indigènes , souvent contre les agens même de l'autorité que l'on implore. Voilà pourtant où en sont les colonies de toute l'Europe , hors celles de l'Angleterre : aussi le dégoût des métropoles devoit-il s'accroître avec l'augmentation de la force des colonies , avec les progrès des lumières ; mais sur-tout avec l'exemple de la séparation de l'Amérique , et des succès qu'elle a eus.

L'Angleterre a cette assurance de plus à l'égard de ses colonies , elles ont ce motif de moins de s'en séparer.

La supériorité navale de l'Angleterre forme encore pour ses colons un nouveau lien avec la métropole , comme elle est pour elle une garantie de la jouissance de ses colonies ; car par cette supériorité , la colonie jouit en tout tems des avantages de la paix , et son état est pour ainsi dire , celui d'une paix perpétuelle. Le colon n'a et ne peut , par état , avoir rien à faire dans les querelles de sa métropole ; elles



ne le regardent jamais directement. Dès qu'elles éclatent , elles retombent sur lui et malgré lui : voilà son bonheur arrêté , son état essentiel compromis. Car cet état étant de produire pour avoir de quoi consommer , tout ce qui arrête ce double mouvement , qui semblable à celui du cœur , est le principe de la vie coloniale , comme celui-ci est le principe de la vie des êtres animés , tout ce qu'il interpose entre la métropole et lui , tourne à son détriment , devient par-là même cause de perte et de ruine , s'il le prolonge. Il ne peut être envisagé par le colon que comme un obstacle à son bonheur , obstacle qu'il doit écarter dès qu'il en aura le pouvoir. Telle est la misérable condition des colonies appartenantes aux puissances du second ordre maritime. Dès que la guerre éclate , la grande artère du commerce est coupée pour elles ; plus de circulation , plus d'envois , plus de retours , la culture languit au milieu d'une abondance stérile et incapable de fournir aux besoins de celui qui la produit. La route de la métropole se ferme , la communication de la colonie avec le reste du globe peut être interrompue , celle-ci peut rester comme seule au

monde ; l'ennemi peut y aborder , s'y établir , en disposer comme il veut..... Rien de tout cela n'arrive aux colonies anglaises ; la guerre exerce ses ravages autour d'elles , l'airain tonne à leurs portes..... Vain fracas , inutiles apprêts , les flottes d'Angleterre sont là pour les protéger. A l'abri de leur pavillon dominateur , le colon cultive et dort aussi tranquille que le fait en Europe le cultivateur français , derrière le triple rempart qui couvre également son champ et sa patrie. Tandis que les autres colons gémissent dans leurs prisons , qu'ils voient flétrir les fruits d'un travail devenu inutile , le colon anglais voit croître d'autant la valeur du sien ; il s'approprie le malheur de ses voisins , et prospère de leur infortune. L'Océan reste toujours ouvert au transport de ses denrées , à l'arrivée des envois de la métropole , et ses flottes embrassant toutes les mers , en couvrent toutes les routes , pour y maintenir en faveur du commerce anglais , une régularité de communication égale à celle que le continent entretient ailleurs. Cet avantage est immense , il complète , tant pour l'Angleterre que pour ses colonies , tout ce que l'on peut désirer dans un bon ordre colonial.

Il étoit réservé à la révolution d'enrichir l'Angleterre, en ruinant tout le monde, de travailler à élever, à combler la fortune de cette puissance, lorsqu'elle détruisoit toutes les autres. Ce phénomène provient uniquement des colonies. La révolution en a doté l'Angleterre ; car ne pouvant pas s'exercer sur l'élément qui donne ces colonies, elle a dû y appeler la puissance qui y domine, et par-là, elle les a livrées à l'Angleterre. Celle-ci ne s'y est pas méprise : n'ayant rien à opposer sur terre à leurs ennemis, les Anglais se sont mis à faire la guerre *colonialement* ; ils y ont fait des progrès correspondans, sinon supérieurs à ceux que leurs adversaires faisoient sur le continent. A chaque conquête continentale des Français, les Anglais oppoient une conquête coloniale : mais il y avoit entre les deux espèces de conquêtes, la même différence qu'entre les deux conquérans et les deux théâtres de leurs exploits. Car celles des Français sont périssables de leur nature ; celles des Anglais ne le sont pas. La raison en est dans la différence de la puissance respective et de l'élément sur lequel elle s'exerce. Les moyens sont de nature toute diverse. Quelques bonnes



que soient les armées de la France , on peut cependant lui opposer des armées égales ou supérieures aux siennes , soit pour l'instruction , soit pour le nombre. On conçoit fort bien la possibilité d'une pareille opposition , au lieu que l'on n'apperçoit pas ce qu'on peut opposer aux flottes de l'Angleterre ; car on ne peut se dissimuler que toutes les marines de l'Europe séparées , ou réunies , n'équivalent pas à la sienne. Où sont donc les moyens de lui arracher une conquête coloniale ? Comment l'atteindre et s'y maintenir ? On sent bien que des expéditions hasardeuses comme celles de l'amiral Lucas au cap de Bonne-Espérance ; celle du général Hoche en Irlande ; la promenade des escadres espagnoles et françaises de Brest à Toulon , et de Cadix à Brest , peuvent avoir lieu en profitant de toutes les chances qu'offre l'inconstance de l'élément qui en est le théâtre , et de la sécurité même que le sentiment de sa propre force inspire à l'ennemi. On sent bien qu'on peut occuper , tourmenter même une partie des flottes d'Angleterre , molester la navigation commerciale , mais on ne peut s'élever au-dessus de ces impuissantes démonstrations , et ses conquêtes ne resteront

pas moins en son pouvoir. Ce n'est donc plus par la guerre qu'on peut les lui ravir , ce n'est que par la paix. Les négociations plus efficaces que la force peuvent seules suppléer à ce que celle-ci n'obtiendrait jamais.

Ce n'est que dans de certaines circonstances et dans certains cas, que l'on peut bien juger de la nature de plusieurs choses ; pour cela , il faut qu'elles soient portées à l'extrême. Ainsi, on pouvoit bien avoir idée de la puissance maritime de l'Angleterre, et de son influence sur le système colonial en général , mais on ne se la figuroit pas aussi étendue qu'elle a paru dans cette guerre. A la vérité, on avoit bien vu dans quelques guerres, et principalement dans celle de 1756, la marine anglaise développer une grande supériorité sur ses ennemis, tant en Europe qu'aux colonies ; mais dans aucune occasion, elle n'avoit déployé un ascendant aussi décidé, une puissance aussi prépondérante ; jamais on ne l'avoit vu enlacer à-la-fois de ses mille bras tous les rivages d'Europe, toutes les côtes des colonies, et se placer comme un mur d'airain, immobile sur les mers, entre toutes les métropoles et leurs colonies, interdisant toute

communication entr'elles. Il falloit que les choses fussent poussées à ce degré, pour que l'on pût se faire une idée véritable de la puissance navale de l'Angleterre, et de sa suprématie sur toutes les colonies.

Si on pouvoit prendre pour un paradoxe ; ou pour une flatterie adressée à l'Angleterre, l'assertion que toutes les marines de l'Europe n'équivalent pas à la sienne toute seule, nous prions qu'on veuille bien observer que les élémens de la force ne sont pas seulement matériels, mais qu'ils résultent d'une multitude de dispositions *morales* dont la réunion donne à la force physique tout son développement et toute son action. Ainsi, ce n'est pas tout pour être *fort* sur mer, d'avoir des vaisseaux, des matériaux pour en construire, et des bras pour les gouverner : qui ne pourroit se procurer ces élémens matériels de la force ? Mais ce qui doit leur donner de l'action, c'est la bonne disposition des parties destinées à les mettre en mouvement ; c'est la bonne direction qu'on sait leur imprimer, et sur-tout la facilité qu'on a pour les employer. En cela, comme en tout, le physique remplit sa destination invariable, celle d'être soumis au mo-



ral : ainsi , quoique l'Europe compte un bien plus grand nombre de vaisseaux que ne le fait l'Angleterre , quoiqu'elle soit infiniment plus riche en moyens d'en construire , cependant , comme elle lui est de beaucoup inférieure dans l'art de les diriger , comme ses forces sont éparses , qu'il manque d'unité dans les volontés et dans les intérêts qui disposent de ces vaisseaux , dans les bras qui les manœuvrent , dans les lieux qui les enferment , l'unité qui appartient à l'Angleterre , compenseroit et au-delà l'infériorité du nombre ; la supériorité morale effaceroit l'inégalité matérielle ; et il est bien probable , que si cet *être de raison* , cette coalition de toutes les marines de l'Europe s'effectuoit contre l'Angleterre , il est bien probable qu'elle ne serviroit qu'à constater sa supériorité , et à élever à la gloire un monument encore inconnu au monde.

La guerre a donné à l'Angleterre les pêcheries des Français à Terre-Neuve l'île de la Trinité attenant au continent espagnold'Amérique , Surinam , Curaçao , toutes les colonies hollandaises des Antilles , et les deux îles militaires de la France , *Sainte-Lucie* et la Mar-

inique. Saint - Domingue étoit trop grand pour être gardé, et la Guadeloupe trop forte pour être prise. En Afrique, tous les établissemens français sur cette côte, ainsi que le cap de Bonne - Espérance. En Asie, Ceylan, Cochin, les Moluques, à l'exception de Batavia, Pondichéri, et finalement l'empire de Tippoo-Saib. On ne peut prévoir ce que deviendront toutes ces conquêtes; mais ce qu'on peut prévoir et annoncer avec certitude, c'est que la prolongation de la guerre forcera l'Angleterre à conquérir encore, et cela moins en vues d'indemnités, qu'en vues de nouvelles bases pour son crédit. Les dépenses augmentant chaque année, les hypothèques s'épuisant à mesure, les conquêtes doivent y suppléer; l'Angleterre doit chercher au-dehors ce qui manquera au-dedans, comme la France a cherché dans l'étranger des moyens de guerre, et a nourri la guerre par la guerre. Ainsi, en continuant la guerre, l'Angleterre continuera ses conquêtes; elle empiétera pour ne pas faire banqueroute; elle dépouillera ses ennemis pour ne pas manquer à ses créanciers; elle mettra ceux-ci à la place de ceux-là; et l'*imbroglio* déjà si grand dans les af-

faïres, ne fera que se compliquer. Cette marche est forcée ; car l'Angleterre ne peut se procurer autrement les hypothèques dont elle a besoin chaque année ; elle doit les trouver ou dans des acquisitions territoriales, ou dans l'extension de son commerce, ce qui, pour un peuple industrieux, revient au même que la propriété. Voilà où conduit évidemment la prolongation de la guerre : de quelque côté qu'en soit le tort, le résultat n'en est pas moins certain.

L'Angleterre n'a pas été inquiétée dans sa colonie du Canada. Il est étonnant qu'elle ait échappé aux incursions des Français qui connoissoient l'idolâtrie des habitans pour tout ce qui porte leur nom. Les Français auroient fort embarrassé les Anglais, s'ils avoient jeté dans ce pays une force considérable, qui, réunie aux habitans, trouvant de quoi subsister sur les lieux, avec le talent militaire comparatif des deux peuples, n'en auroit été expulsée que très-difficilement. Cette entreprise étoit plus dangereuse pour l'Angleterre que les expéditions que la France a tentées contre sa rivale. Mais dans cette étrange révolution, de toutes parts on ne compte que par fautes.



Les colonies anglaises des Antilles sont , il est vrai , restées à l'abri des coups de l'ennemi , sous l'égide du pavillon anglais ; mais elles sont , comme toutes les autres , ouvertes à ceux de la révolution , à ses exemples , à ses pratiques. Les vaisseaux anglais n'empêchent pas cinq cent mille nègres d'être libres à Saint-Domingue , et cent mille nègres à la Jamaïque , de le voir et d'y réfléchir. Ils n'empêchent pas les documens insurrecteurs , les missionnaires de sédition , de pénétrer dans les colonies. Déjà plusieurs complots ont été formés et découverts. Le besoin de vigilance augmente ; les loix ordinaires de sûreté sont insuffisantes ; il faut les raffermir et les remplacer par celles d'une rigueur dont le déploiement seul annonce le besoin qu'on en a , et la crainte où l'on vit. Le gouvernement lui-même contribue à fortifier ces dispositions menaçantes par les mesures qu'il propose. Tout , dans ces colonies , est donc dans un état d'éréthisme révolutionnaire. Si l'Angleterre a gagné en étendue aux Antilles , elle y a perdu en sûreté ; ses colonies lui appartiennent moins qu'avant la révolution , et ses conquêtes et ses colonies en suivront nécessairement le sort.

La prise des établissemens français en Afrique , la possession des siens propres , ne servira plus de rien à l'Angleterre , si la liberté des nègres s'établit aux colonies , si les vues du ministère sur la traite sont accomplies. La nation s'y refuse , et elle a bien raison ; mais le gouvernement a toujours tant de moyens d'arriver à ses fins , tant de facilité pour *nuire*, quand il ne peut pas vaincre , qu'il est bien à craindre que cette opposition ne cède enfin à l'opiniâtreté et autres moyens du gouvernement. En supposant même qu'il reste déjoué , sa seule intervention portée à la connoissance des intéressés , des nègres , devient pour eux un motif d'espérance , d'attention , et nous ajouterons , de séduction. Le nègre qui compte sur le gouvernement même , doit sentir doubler ses espérances et sa force. Ceux qui , en Angleterre , travaillent de quelque manière que ce soit à l'affranchissement , et remuent ces dangereuses questions qu'il faudroit ensevelir à jamais dans l'oubli , ceux-là sont , contre leur intention sans doute , les auxiliaires des séducteurs des nègres , et les complices des séduits. L'état colonial des Anglais aux Antilles est donc totalement ébranlé ; il

ne se raffermira que par la cessation des désordres qui affligent ces contrées, c'est-à-dire, par un arrangement général, tel que celui qui sera indiqué.

La prise du Cap de Bonne-Espérance comble les longs desirs, les anciens vœux de l'Angleterre. Elle avoit toujours soupiré après cette superbe possession; elle regrettoit depuis des siècles de l'avoir négligée, et de s'y être laissé prévenir, dans le tems, où, n'ayant pas encore d'empire de l'Inde, cette possession n'étoit pas pour elle de la même importance qu'elle l'est devenue depuis ce tems. Dans la seule guerre qu'elle ait eue depuis cent ans avec la Hollande, celle d'Amérique, elle avoit cherché à s'emparer du Cap. Déjouée dans ce projet, elle y est revenue dès que l'occasion s'est présentée; elle y a réussi. Qui désormais l'en délogera? Et à qui, dans le fait, une relâche de cette importance convient-elle mieux qu'au dominateur de l'Indus et du Gange, qu'au maître de l'Océan indien? Le Cap est l'avant-mur de ces possessions, la clef de ces mers; il est donc du plus grand prix pour l'Angleterre. Mais ce qui lui donne cette grande valeur pour elle, est précisément ce



qui le rend si dangereux pour les autres nations commerçantes dans l'Inde ; car l'Angleterre , maîtresse du Cap, tenant dans l'Inde les deux côtes de la presqu'île et Ceylan ; qui désormais peut , sans son bon plaisir , prendre la route de l'Inde , et se flatter d'y aborder ? Il faudra passer entre ses stations , sous ses *canons* , à-peu-près comme on le feroit pour le commerce du Nord , si elle étoit maîtresse des deux côtes de la Manche. Cet état est violent ; il intéresse toute l'Europe , il ne doit pas subsister ; mais comme sa fin ne peut provenir de la force navale , qui n'existe pas contre l'Angleterre , première puissance maritime , unique dans son espèce , c'est d'un arrangement général seulement qu'on peut se flatter de l'obtenir , et d'une bonne combinaison tirée des nouveaux rapports qu'ont créés tous ces remuemens. Cet arrangement même peut devenir un moyen de paix , et la faire sortir de ce qui semble destiné à perpétuer la guerre. Il sera indiqué dans le plan général.

Les îles de France et de Bourbon , sans être en insurrection contre la métropole , sont en état de résistance à sa doctrine et à ses

agens , dont elles se méfient. Elles veulent bien rester françaises , mais elles ont le bon esprit de vouloir n'être pas révolutionnées. Dans cet état , la moitié du chemin vers l'indépendance est faite ; car il est impossible qu'elles s'entendent jamais avec la métropole sur des points aussi opposés. D'un autre côté , ces colonies n'ayant rien , depuis long-tems , de la métropole que des principes et des agens de destruction , mais d'ailleurs aucun secours pour subsister ou pour se défendre ; ne connoissant plus leur métropole que de nom et par la frayeur qu'elle leur inspire ; bloquées depuis plusieurs années par les Anglais qui , ne pouvant les prendre , les affament ; ces colonies , dans cet état , n'ont plus d'intérêt à perpétuer , avec leur métropole , des liaisons qui tournent à leur perte , sans aucun retour d'avantages. Elles lui ont bien payé le tribut d'une fidélité exemplaire par sept grandes années de privations et d'hostilités très-animées contre les Anglais. Elles chercheront à sortir de cette cruelle situation , et à s'assurer les deux objets de l'ambition élémentaire de toute colonie , qui sont *commerce* et *repos* ; et c'est l'indépendance au moins qui les leur

donnera. De son côté, la France n'a aucun intérêt à la conservation de ces îles; car de quoi lui serviroient-elles ? Par elles-mêmes, elles sont onéreuses, et coûtoient à l'ancien gouvernement une somme annuelle de plusieurs millions, à laquelle il falloit ajouter les frais extraordinaires de construction, et ceux de garde pendant la guerre. Ces îles étoient, en elles-mêmes, bien moins l'objet propre de cette dépense que les établissemens français de l'Inde, ainsi que la nécessité d'avoir dans ces mers des avant-postes contre les établissemens anglais, des points de réunion et de relâche pour les escadres françaises. C'étoit donc dans un but purement politique, que la France se condamnoit à la conservation de ces dispendieuses possessions : on ne peut pas lui en supposer ni en assigner d'autre. Mais aujourd'hui que ce but est évanoui par la prédomination de l'Angleterre dans l'Inde, par l'essor qu'a pris sa marine, par la nullité de celle de la France, toutes causes d'impossibilité pour la conservation d'établissemens dans l'Inde, on ne conçoit pas pourquoi la France mettroit encore le moindre prix à ces îles : elle a tout à gagner à leur aban-



don. Malheureusement les états , encore plus que les particuliers , ne savent rien céder ; ils savent encore moins perdre pour gagner , et le mot *perdre* est hors de la *politique* comme de la *rime*.

La destination convenable de ces deux îles fera partie du nouveau plan.

La presqu'île de l'Inde est toute entière au pouvoir des Anglais. L'empire du Mysore est tombé aussi rapidement qu'il s'étoit élevé. Sa conquête donne aux Anglais la facilité de pénétrer dans l'intérieur des terres , dont ils n'occupoient que les rivages. Ils peuvent maintenant communiquer , sans sortir de chez eux , d'un côté à l'autre , du Coromandel au Malabar. Cet avantage est inappréciable , ainsi que celui d'être délivré d'un ennemi placé au centre de leurs possessions. Par sa chute , ils n'ont plus d'ennemis que les Marattes , qui , isolés dorénavant , dépourvus à-la-fois des secours du pays et de ceux de la France , compteront avec l'Angleterre tout autrement qu'ils ne faisoient auparavant. Sous ces deux points de vue , la destruction de Tippoo-Saïb est l'évènement le plus heureux que l'Angleterre ait éprouvé depuis long-tems. Nous

avons déjà parlé de la richesse et de l'importance des possessions anglaises de l'Inde. Elles sont portées à leur perfection par la prise de Ceylan , et des établissemens français et hollandais de la presqu'île. L'Angleterre n'a pas d'intérêt à conserver les Moluques , à moins d'y joindre Batavia , qui , placé au centre de ces îles , et infiniment plus fort qu'elles toutes , les domine de toute manière. Mais alors cet empire est trop étendu , cette addition est elle-même trop détachée du corps de la puissance qui est sur la presqu'île. D'ailleurs , la même puissance ne peut pas tout posséder , ni tout *garder*. Il est un point auquel il faut bien s'arrêter , par impuissance de le dépasser. L'Angleterre en est là ; et cette considération s'applique encore à la tentative annoncée contre les Philippines. Elle ne peut pas les garder ; elles lui conviennent encore moins que les Moluques : on en dira la raison dans l'article du plan général qui concerne ces colonies.

Il suit de ces considérations sur l'Angleterre , qu'elle est la première puissance coloniale , parce qu'elle est la première puissance maritime ; que toutes les colonies sont à sa

discrétion ; qu'elle en possède autant qu'elle en peut désirer , plus qu'elle n'en peut garder ; que celles des Antilles sont ébranlées par la présence de la révolution ; que celles de l'Inde , exemptes des mêmes inconvéniens , et portant sur une autre base de population , n'ayant ni nègres , ni sang mélangé , ni esclaves , sont bien affermies ; qu'elles ont en quantité , et en qualité , tout ce que l'on peut désirer pour l'ordre colonial le plus prospère ; et que , cependant , la continuation de la guerre forcera l'Angleterre à de nouvelles entreprises sur les colonies de ses ennemis.

Il fut un tems où les mots de France et de colonies s'unissoient par le plus heureux accord. Hélas ! cette source de richesses est tarie , ou du moins détournée pour long-tems ; et les regards de tout bon Français , qui se tournoient jadis avec tant de complaisance et d'orgueil vers Saint-Domingue , ne peuvent plus y rencontrer que des sujets d'affliction pour le présent , et de crainte pour l'avenir ; Saint-Domingue ne rend rien depuis dix ans. Les autres colonies , excepté la Guadeloupe , sont au pouvoir de l'ennemi. La guerre intercepte les communications



avec cette île , et complète la perte des colonies. Ce seul article coûte déjà à la France , 200 millions de produits coloniaux , et 100 millions de produits de son sol ou de son industrie par année , 400 millions de créances sur les colonies , deux cent mille nègres en diminution présente , trois cent mille autres en insurrection , la dévastation du sol même des colonies , l'opulence de ses villes de commerce , la subsistance de cinq millions d'individus ; enfin , la balance de l'Europe , qui , pesée avec le sucre et les autres produits de Saint-Domingue , étoit plus légère qu'eux. Voilà où en est la France , en fait de colonies. Nous avons dit , ailleurs , où elle en avoit été , et nous ne r'ouvrirons pas , ici , cette source de larmes. Elles ont long-tems à couler ; car il faudra long-tems pour rendre à Saint-Domingue ses cinq cent mille nègres industrieux et soumis ; il faudra du tems pour lui rendre ses huit mille cinq cents habitations avec leurs anciens moyens de culture ; il faudra du tems pour lui rendre son ancien repos , qui le laissoit tout entier aux soins de cultiver et de produire ; il faudra du tems et beaucoup pour toutes ces réparations indispensables ; et pen-

dant ce tems , les puissances sorties de l'incendie de la révolution , sans perte , ou même avec profit comme l'Angleterre , s'enrichiront , se rempliront à pleins bords des trésors de leurs colonies , et pourront ravir à la France , la supériorité politique qu'elle tenoit de sa supériorité coloniale. Voilà ce qu'on ne sauroit trop déplorer ; voilà ce qui , plus que tout le reste , accuse tous ces artisans de destructions inconsidérées , qui prennent des principes abstraits pour des régulateurs d'empire , des sources de dissensions et de querelles pour des sources de richesses , et qui laissent leur patrie dans l'alternative cruelle d'une ruine complète , ou d'une longue convalescence.

Les principes de la révolution , rigoureusement appliqués aux colonies , enlèvent d'emblée celles des Antilles à la France. Là , il y a incompatibilité : aux îles de France et de Bourbon , il y a inutilité : dans l'Inde , il y a impossibilité ; et c'est l'impossibilité de conserver des établissemens isolés au milieu des vastes domaines de l'Angleterre , qui ôte aux îles de France et de Bourbon leur ancienne utilité ; la France ayant , de règle générale ,

toutes ses guerres avec l'Angleterre, les colonies commencent toujours par être le *point de mire* de celle-ci : or, comment soutenir avec une marine inférieure des établissemens épars à côté ou au centre même de la domination anglaise dans l'Inde ; c'est comme si la France vouloit garder deux ou trois bourgades sur le sol même de l'Angleterre : vaudroient-elles la peine d'être gardées ? en auroit-elle les moyens ? Non, assurément. Eh bien ! il en est de même pour les établissemens français dans l'Inde. Ce sont des points perdus sur le continent indien, sur la surface des propriétés anglaises : ils n'ont en eux-mêmes aucune importance commerciale, aucune défense militaire ; fussent-ils du premier ordre, sous ces deux rapports, la France, puissance inférieure en marine, ne pourroit encore les conserver : placez-y, pour le compte de la France, des Amsterdam et des Luxembourg, et dites-moi comment, avec sa petite marine, elle communiquera avec eux. Je vous dirai, au contraire, comment avec la sienne, l'Angleterre saura bien les bloquer et les envahir ; il n'y a donc plus, pour la France, de possibilité d'établissemens dans l'Inde ; cette perte



rend les îles de France et de Bourbon absolument inutiles, et économise tout ce qu'elles coûtoient. L'abandon de l'Inde est un malheur, sans doute, mais c'est un mal nécessaire dont le remède n'existe pas; il faut savoir s'y soumettre dès qu'on ne peut l'empêcher, et ne pas en aggraver les effets en se roidissant mal-à-propos contre un ordre de choses qui tient de l'inflexibilité du destin.

La France a à choisir entre l'abandon complet de l'Inde, ou son rétablissement dans cette contrée, sur un pied correspondant à celui de l'Angleterre. Il est absurde d'aller s'y constituer en infériorité, et de servir continuellement dans cet état d'*atôme*, de proie à l'Angleterre, et de risée aux naturels. Il n'y a pas de milieu, l'égalité, ou l'abandon: mais on n'apperçoit nulle part les moyens de cette restauration; toutes les places sont prises, le terrain manque, et la France n'a rien de mieux à faire qu'à ne pas se tourmenter en vain pour y chercher ce qu'elle ne trouveroit pas.

Le plan général indiquera les dédommemens, dont sa position la rend encore susceptible, tant en Asie qu'en Amérique. Ce n'est

que dans un arrangement général qu'elle peut trouver le sien propre, et peut-être sera-il aussi bien accommodé à ses intérêts, qu'aux nouvelles circonstances que la révolution a créées.

Nous ferons aussi sentir de quel danger seroit, à la longue, pour les autres puissances à colonies, que la France restât totalement dépouillée des siennes; à quelles extrémités une aussi grande perte la pousseroit nécessairement, pour ne pas rester dans un état d'infériorité trop dommageable pour elle et pour l'Europe. Nous irons plus loin; car nous hasarderons même de démontrer que l'ordre colonial *ordinaire*, fût-il rétabli, est au-dessous du but de la révolution, et qu'il n'y a qu'un arrangement général sur les colonies qui puisse correspondre à un but aussi grand que celui qui est renfermé dans la révolution, et qui puisse servir à la France de dédommagement pour les pertes et les sacrifices qu'elle a à en supporter.

Quand on veut parler de puissance *active* en fait de colonies et de colonies utiles, c'est l'Angleterre et ses colonies que l'on doit citer. Quand, au contraire, on veut parler de puis-

sance inactive et nulle pour ses colonies, comme de colonies presque nulles pour la métropole, c'est l'Espagne et ses colonies qu'il faut nommer. Quel spectacle, en effet, présente cette puissance sur la scène des colonies dans les deux mondes, encore plus misérable qu'en Europe; car l'Espagne d'Europe est un prodige en comparaison de l'Espagne d'Amérique et d'Asie! . . . Cet état de langueur, ce marasme universel proviennent de trois causes; les deux premières lui sont communes avec d'autres nations, la troisième lui appartient en propre. L'infériorité maritime, la disproportion de la métropole avec ses colonies, et la mollesse habituelle du gouvernement.

L'Espagne a toujours été inférieure en marine, avec tous les moyens d'y tenir le premier rang. Depuis son invincible Armada, elle n'a jamais pu réunir des flottes très-nombreuses; et de quelque quantité de vaisseaux qu'elle charge ou décore ses états de marine, il n'en est pas moins vrai qu'ils n'excèdent pas le nombre de cinquante en état de servir. Il n'en est pas moins vrai que l'Espagne, avec une population à-peu-près égale à celle de



l'Angleterre , avec une étendue de côtes , et un nombre de ports au moins égal à celui des trois royaumes britanniques , avec l'avantage de sa situation sur les deux mers , ne compte pas le quart des matelots que l'Angleterre renferme. Toutes ces disproportions constituent l'Espagne dans un tel état de foiblesse maritime , que les guerres d'Espagne sont toujours un sujet de réjouissance publique à Londres , et un moyen de plus de s'enrichir , ouvert à l'Angleterre. Elle voit dans l'Espagne moins un ennemi qu'une proie. Depuis Cromwell , les Espagnols ne se sont jamais mesuré séparément avec les Anglais sans succomber. Ils ont été constamment traînés en triomphe à Londres ; et depuis Drake et Blake jusqu'à lord Saint-Vincent , attaquer et battre les Espagnols ne fut pour les Anglais qu'une seule et même chose. Ils ne se soutiennent un peu , que par la réunion des flottes françaises ; encore cette réunion , qui passe pour le chef-d'œuvre des deux marines , quand elle a été effectuée après de pénibles combinaisons , n'aboutit-elle jamais à grand'chose. Dans la guerre de sept ans , elle ne put avoir lieu. Dans celle d'Amérique , les flottes combinées

fatiguèrent de leur masse les mers d'Irlande et d'Angleterre; elles n'atteignirent qu'un seul vaisseau anglais, et ne purent aborder les rivages qu'elles menaçoient; elles ne surent ni attaquer Gibraltar, ni en empêcher le ravitaillement, ni punir les Anglais d'avoir osé le tenter; elles ne surent ou ne voulurent jamais se réunir en Amérique, attaquer la Jamaïque, et y laver l'affront du 12 avril. Quel rôle joue la marine espagnole dans cette guerre? Elle livre la Trinité aux Anglais et ses vaisseaux aux flammes; elle reçoit de l'amiral Saint-Vincent le plus mortifiant échec. Tous les talens de Massaredo aboutissent à préserver Cadix du bombardement. Cette infériorité maritime est d'autant plus sensible pour l'Espagne, qu'elle a une plus grande étendue de colonies à garder. Toute la puissance de l'Angleterre y suffiroit à peine. Aussi ses colonies sont-elles à la merci de son ennemi; et si elles lui ont échappé, c'est par l'embaras qu'il éprouveroit pour les garder. Il seroit aussi embarrassé de les conserver, qu'elle l'est de les défendre. C'est pourquoi les Anglais se sont bornés à attaquer des points aisés à couvrir, tels que la Trinité, que le

voisinage du continent espagnol lui rend d'ailleurs si utile. Ils méditent dans ce moment l'attaque des Philippines; c'est une spéculation lucrative, plus qu'une expédition militaire. Mais si les Anglais ne s'emparent pas des colonies espagnoles, ils les bloquent ainsi que leur métropole, ils coupent toute communication entr'elles; rien n'entre à Cadix, rien n'en sort. Les grandes colonies des Antilles, le continent entier de l'Amérique ne reçoivent plus rien de l'Espagne, depuis cinq ans elles n'en ont pas entendu parler; tout ce qui a voulu franchir la barrière a été arrêté, saisi. Une filtration insensible, quelques neutres, sont les seuls moyens de communication et de secours encore existans: ce sont des gouttes d'eau dans l'Océan des besoins que l'Amérique doit éprouver après de si longues privations. Celles de l'Espagne ne sont pas moindres; le propriétaire du Mexique et du Pérou ne peut toucher aux trésors entassés dans ses colonies. Celles-ci, semblables à Midas, meurent de faim au milieu de leur or; celles-là, comme Tantale, ne peut atteindre à la source qui étancheroit sa soif. La colonie se dessèche en regorgeant de métaux et manquant de den-



rées ; la métropole en fait autant en regorgeant de papier et en manquant de métaux. Voilà où l'infériorité maritime a amené l'Espagne et la tient clouée depuis cinq ans. Cette strangurie ne peut finir qu'avec la guerre , et l'Espagne n'est pas maîtresse de faire la paix. Elle a imité le cheval de la fable , et réalisé cet instructif apologue. Cependant cette interception lui coûte cinq récoltes d'Amérique, au prix annuel de 160 millions de métaux et de plus de 200 millions en marchandises. C'est une somme de plus de 2,200,000 arriérés pour elle , tant en Amérique qu'en Espagne. Qu'on juge du dérangement que doit produire dans ce pays la soustraction d'une pareille masse d'argent et d'affaires ! Quelle aridité doit résulter du déficit d'un versement annuel de près de 400 millions ; l'Espagne n'est pas seule comprise dans cette interception de la circulation et du commerce ; c'est l'Europe entière qui en souffre ; car l'Espagne n'étant , en majeure partie , que le canal par où ces richesses se répandent en Europe , pour solde de ses fournitures à l'Espagne , c'est en définitif sur l'Europe même , que tombe l'interception des relations de l'A-

mérique et de l'Europe ; c'est elle qui est vraiment en guerre avec l'Angleterre , c'est elle qui toute entière est bloquée dans Cadix. Si l'infériorité de l'Espagne a ce déplorable effet sur elle et sur l'Europe, quelle influence ne peut-elle pas exercer à la longue sur ses colonies ? Combien cette longue séparation ne porte-t-elle pas sur leurs liens mutuels ? Combien ne provoque-t-elle pas à se familiariser avec les neutres , dont l'intervention devient indispensable ? Combien n'élève-t-elle pas , ne fait-elle pas fermenter d'idées d'indépendance ? Combien ne fait-elle pas ressentir le poids d'un joug aussi pesant , celui d'une domination aussi éloignée , ainsi que la facilité et l'avantage de s'en affranchir ? Combien un état aussi violent ne nourrit-il pas d'idées contraires aux intérêts de la métropole ? Et dans le fait , qu'auroit à répondre une métropole impuissante à une colonie délaissée , qui lui retraçant son impuissance à pourvoir à ses besoins , l'éloignement de ses secours , le peu d'intérêt qu'elle a naturellement à ses querelles , l'opposition presque habituelle de leurs intérêts , lui présenteroit leur séparation comme un acte de justice na-

turelle , puisqu'il intéresse sa conservation propre , et comme irréprochable , puisqu'il est l'effet de la nécessité , et qu'il ne fait que déclarer ce qui existe déjà par le fait. On ne conçoit pas la réponse à une représentation à-la-fois aussi fondée et aussi modérée. Et dans quelles circonstances l'Espagne s'est-elle exposée à se faire tenir ce langage ! c'est , l'exemple de l'Amérique sous les yeux. En aidant les nouveaux affranchis à briser leurs fers , *pour parler le langage du tems* , l'Espagne apprenoit à ses colonies comment on pouvoit briser les siens. L'Espagne a arboré aux yeux de ses colons , à ceux de tous les Américains , un signal qui sera trop tôt aperçu et trop fidèlement répété. L'Espagne a rompu de ses propres mains le premier anneau de la chaîne qui lui attachoit ses colonies. Et comment douter que ce ne soit là l'issue de tout ce drame , lorsque les exemples s'en répètent par-tout , lorsque Surinam , sur le continent même de l'Amérique , prend le parti de se séparer de la métropole , pour ne pas *mourir de faim par fidélité* ! Cesont des essais en petit , mais qui ne seront pas perdus , la scène suivra de près le prélude. Com-



ment l'Amérique du Midi résistera-t-elle aux secours et aux approvisionnemens de l'Amérique du Nord ; car ce n'est pas avec des armes, mais avec des consommations qui lui manquent, que l'Amérique vient à elle, moyen mille fois plus efficace que celui des armes ? Un vaisseau chargé d'approvisionnemens, trouvera tous les ports et tous les bras ouverts dans l'Amérique méridionale ; un vaisseau chargé de soldats les trouvera tous fermés et armés. Comment le continent espagnol résistera-t-il à l'affranchissement des îles françaises et hollandaises, aux trois cent mille nègres de Saint-Domingue, devenus libres et missionnaires de liberté ? Les colonies espagnoles sont entre l'exemple de l'Amérique, les séductions des neutres, les attaques de la révolution, la foiblesse de leur propre métropole et les vengeances de l'Angleterre. Combien de tems encore tiendra ce foible rempart : qui peut le dire ? Mais ce qu'on peut assurer, c'est que si l'heure de l'exécution est incertaine, l'existence de l'arrêt porté depuis long-tems sur les colonies espagnoles, est confirmé par les faits de chaque jour, et tend de plus en plus à son accomplissement.

L'Angleterre elle-même , comme nous l'avons insinué , et comme nous le prouverons , n'a peut-être plus besoin d'autres armes contre les colonies espagnoles , que sa supériorité commerciale , et leurs propres besoins. Il ne s'agit plus de les combattre , moins encore de les conquérir ; mais seulement de les délivrer de l'exclusif de la métropole , et de leur donner avec des provisions , la liberté et la certitude de pouvoir toujours s'en procurer ; en un mot , de leur faire trouver dans le changement de leur état , et dans leur détachement de la métropole , tout ce dont leur attachement pour elle les prive. Cette manière d'attaquer des colonies est mille fois plus dangereuse pour l'Espagne , que des entreprises purement militaires. Ses colonies sont trop grandes , trop peuplées d'hommes ennemis du nom anglais et de tout ce qui s'y rapporte ; elles sont , d'ailleurs , trop mal-saines pour que l'Angleterre puisse fournir à leur garde. Elle est déjà surchargée de colonies ; elle manque d'hommes pour celles qu'elle possède ; comment fourniroit-elle encore à l'égard de cette immense conquête ? Le blocus prolongé de l'Espagne et

de l'Amérique exécuté , à-la-fois , par l'Angleterre , venant à être changé tout-à-coup par elle , en affranchissement des ports américains , l'abondance substituée à la disette et à tous les genres de privations , formeroit pour les colonies espagnoles , la plus attrayante des tentations , et pour l'Espagne , la plus cruelle des épreuves. Malheureusement pour elle , il ne faut qu'un moment à l'Angleterre pour l'offrir , qu'un moment à l'Amérique pour y penser , pour la demander , et pour l'accepter. L'intérêt des deux parties est trop marqué pour que ce dénouement échappe long-tems à leur attention ou à leur volonté , et pour que la convenance n'opère bientôt leur rapprochement. Aucun pays n'a porté aussi loin que l'Espagne , l'abus de l'extension coloniale. Il n'y a qu'à jeter les yeux sur la carte , pour s'en convaincre. Le peuple qui , en Europe , erre sur une surface presque solitaire , quoiqu'elle n'ait pas plus de deux cent quarante lieues de long , et deux cents de large , le peuple qui , en Europe , voit ses villes désertes , ses ateliers abandonnés , ses campagnes sans culture , lui demandant des bras qu'il ne peut lui fournir ; eh bien ! ce



peuple a eu l'audacieuse irréflexion d'envahir ; de retenir , de parsemer de sa population , des contrées dans lesquelles lui-même , tout entier , seroit encore comme perdu. Il a eu l'inconsidération de charger ses enfans , déjà si rares dans l'ancien monde , de peupler à eux seuls le nouveau ; et partageant ainsi son sang et ses membres , il n'a pu former de parties affoiblies , qu'un corps languissant et également sans énergie par-tout. Et dans quel tems encore l'Espagne s'est-elle livrée à cette désastreuse avidité ! c'est après trois cents ans de guerre contre les Maures , après leur expulsion au nombre de quatre cent vingt-neuf mille trois cents , suivant Blida ; au milieu de guerres sans cesse renaissantes , et de possessions éparses sur toute la surface de l'Europe , sans liaisons entr'elles , pas plus qu'avec l'Espagne même , stériles ou onéreuses pour elle la plupart du tems , toujours mal défendues et encore plus mal administrées. L'Espagne possédoit alors les Pays-Bas , la Franche-Comté , la Sardaigne , la Sicile , le Milanais , Naples et le Portugal. Une pareille domination étoit une espèce de monarchie universelle , comme une cause continuelle de guerre.

La guerre étoit alors l'état à-peu-près habituel de tous les peuples ; et cette prodigieuse diffusion de puissance, en mettant l'Espagne à la porte de tout le monde, devoit la mettre sans cesse aux prises avec toutes les puissances. Aussi n'y a-t-il pas une seule page de l'histoire d'Espagne, qui ne soit teinte de sang, pas une seule époque de ce tems malheureux, qui ne soit celle d'une guerre, et d'une guerre toujours également malheureuse pour elle. Ses armées toujours incomplètes en Europe, suffisoient à peine à la défense de ses domaines avec lesquels elles n'étoient pas proportionnées ; chaque année voyoit menacer ou ruiner quelqu'une de ses possessions ; l'Espagne tomboit en lambeaux en Europe ; et pendant ce tems, elle n'alloit pas moins se répandre sur toute la surface de l'Amérique et sur une partie de celle de l'Asie. Ses habitans périssoient en foule aux colonies, par l'insalubrité du climat, par celle des défrichemens, par l'ignorance du régime convenable dans ces nouvelles contrées. L'espèce des remplaçans, composée en grande partie d'aventuriers, étoit nécessairement très-mauvaise. Les vices de tout genre que le climat, la ri-

chesse et l'orgueil de la domination introduisirent parmi les conquérans , ajoutoient beaucoup aux causes de mortalité habituelles dans les colonies ; ils décimoient les malheureux Espagnols ; et cependant ceux-ci ne songeoient encore qu'à s'étendre. Inconcevable délire , passion inexplicable , qui transformant tout un peuple en *avares* , ne lui laisse plus que le desir d'accroître sa richesse , et le prive des facultés nécessaires pour savoir en jouir ! Quelle différence pour l'Espagne , si renfermant ses desirs dans les bornes de ses facultés , elle se fût prescrit des limites volontaires ; et si , faisant dans ses vastes acquisitions le choix que son intérêt lui auroit dicté , elle eût abandonné tout le reste ! On eût pris pour magnanimité , ce qui n'étoit qu'intérêt bien entendu , et l'Espagne auroit eu à-la-fois l'honneur et le profit de cette révolution ; elle eût évité les terribles inconvéniens sous lesquels elle s'est placée , et est restée volontairement par pure avidité , et sans utilité réelle. Il est connu que les petites parties du continent , occupées par les Anglais sur les côtes de Campêche et de Incatan , rendroient autant que toutes les colonies européennes des



Antilles, si elles étoient cultivées et soignées comme le sont ces îles. On peut conjecturer par cet exemple, et d'après la nature des choses, qu'une partie du continent américain, sur laquelle l'Espagne auroit porté son attention et ses forces, lui auroit rendu en utilité, autant que la totalité de ce même continent sur laquelle elle ne peut faire qu'une distribution de forces et d'attention infiniment disproportionnées avec les besoins d'une pareille surface. Quand ses moyens seroient de beaucoup supérieurs, ils resteroient encore hors de mesure avec tout ce qu'exigent d'aussi grandes possessions : quelle différence encore pour l'Europe en général, si, par cet abandon, l'Espagne eût laissé à d'autres peuples la place qu'elle occupe inutilement pour elle et pour les autres ! Comme ils en auroient tiré parti ; comme ils auroient mis à profit et la beauté du climat et la fécondité du sol, et la variété des productions que la nature semble y créer en se jouant, et y répandre d'une main plus libérale encore et plus industrieuse que dans les autres contrées ! Comme leur population et plus nombreuse et plus active eût bientôt embrassé, couvert, exploité cette

heureuse terre, restée infertile et déserte sous l'impuissante mollesse des Espagnols ! De combien de trésors et de productions utiles ou agréables n'eût-elle pas fait jouir l'Europe qui en est privée, qui les ignore à cause de la possession exclusive d'un propriétaire aussi dépourvu de volonté que de moyens de les rechercher ! Il n'en faut pas douter, si la possession de trop vastes colonies a épuisé l'Espagne, si elle l'a ruinée, elle a aussi empêché l'Europe de s'enrichir ; elle l'a privée en pure perte d'immenses avantages que l'Espagne étoit hors d'état de s'approprier. L'une a été ruinée, l'autre a été frustrée, et l'accaparement de l'Amérique, par l'Espagne, a été également un fléau pour les deux mondes. Tel est l'effet de cette espèce de *monopole* qui, disproportionnant le propriétaire avec sa propriété, laisse la propriété sans soins, et le propriétaire sans une fortune correspondante à la superficie de ses domaines. La propriété languit ; le propriétaire ne jouit pas, quand des propriétés plus à sa mesure, lui donneroient autant de richesse et beaucoup moins d'embarras. La terre gagneroit à passer entre des mains qui s'en rapprocheroient ; et le bien

général gagneroit encore dans cet hommage au principe élémentaire de ne rien faire de disproportionné. Il s'applique à l'économie domestique, comme à l'économie politique : il est vrai pour les états comme pour les individus, les premiers n'ont pas à gagner plus que les autres, à s'étendre au-delà de leurs proportions naturelles; et l'histoire, ce témoin incorruptible comme irrécusable, a toujours marqué la ruine des uns et des autres au point où ils ont osé dépasser ces proportions.

La troisième cause de la foiblesse de l'Espagne, comme puissance coloniale, est la mollesse habituelle de son gouvernement : elle s'allie avec celle qui est naturelle à cette nation, de manière à en faire languir toutes les parties, à en détendre tous les ressorts. Ce vice se fait ressentir par-tout en Espagne, et à plus forte raison dans ses colonies éloignées de l'œil du gouvernement, abandonnées à des préposés qui ont intérêt à le tromper, et qui sont soutenus trop souvent par un sentiment de fausse dignité. Si l'Espagne, dont aucune partie ne peut échapper aux regards d'un gouvernement toujours présent au milieu d'elle, n'a pas cessé d'offrir le plus



misérable spectacle dans un espace facile à embrasser , comment le gouvernement espagnol , si négligent , si arriéré chez lui , seroit-il vigilant , éclairé , et toujours à hauteur , pour des colonies éloignées , étendues , et qu'il connoît à peine ? Une pareille attente est au-dessus de toute raison. Avec les qualités es plus viriles , et les plus estimables comme particulier , l'Espagnol pris en masse n'en forme pas moins une nation indolente , sans énergie , quoiqu'avec beaucoup de nerf , sans goût pour les jouissances avec les moyens de se les procurer toutes , de les recevoir toutes de son délicieux climat , de son sol fécond , de ses innombrables et riches colonies : il vit au milieu de tant de biens sans s'en appercevoir , pas plus que de ses privations , dont il semble tirer encore plus de gloire que de son opulence. C'est bien le cas de dire qu'il ne faut pas disputer des goûts. Le gouvernement a malheureusement participé à cette inclination trop générale ; et au lieu d'exciter la nation à y résister , ou à en sortir , il s'y est plongé lui-même. Les traces de leur commune foiblesse se retrouvent par-tout : elles sont écrites sur trop de monumens pour les

rappeler ici ; l'état de l'Espagne n'en est-il pas lui même le trop déplorable garant ? La destinée de ce peuple a été singulière par la direction imprimée à son esprit public. Trois siècles de combats contre les Maures en font une nation toute guerrière , une pépinière de soldats , un peuple de héros. L'Espagne se change en un vaste champ-clos , elle devient une forêt de lances , tout se hérissé de fer , tout se heurte , tout combat , Maures et Chrétiens passent trois cents ans à s'entregorger , à arroser de leur sang la terre dont ils se disputent la possession , à sceller avec lui la foi pour laquelle ils combattent. La longueur , l'opiniâtreté de cette lutte achève d'embrâser l'imagination déjà si ardente des Espagnols ; la chevalerie et ses prodiges s'établissent au milieu d'eux ; des hommes presque fabuleux s'élèvent de son sein ; ils réalisent les tems héroïques et en surpassent les acteurs. L'Espagnol repoussé au fond des Asturies , en sort pour reconquérir pied-à-pied , sa patrie , pour en rattacher successivement chaque partie à la couronne de ses maîtres , et pour former de l'ensemble de ses membres épars , la monarchie espagnole. Ce grand ouvrage remplit

trois cents ans des plus grands et des plus pénibles travaux ; enfin il s'accomplit , et l'Espagnol , sortant de cette épreuve comme l'or du creuset , est alors le premier peuple du monde , la puissance dominante en Europe ; il fait craindre pour la monarchie universelle , sur laquelle il ne prend pas même la peine de dissimuler ses projets. Dans le même tems , une nouvelle carrière s'ouvre pour lui ; l'Amérique est découverte , il y court ; elle partage son attention et ses forces , et sauve vraisemblablement l'Europe d'une tentative d'invasion universelle. L'Amérique trouva l'Espagnol ce qu'il venoit d'être chez lui , aussi terrible à ses enfans qu'il l'avoit été aux Maures. Il n'eut pas besoin du même courage ; car l'Indien n'avoit rien de l'intrépidité de l'Africain ; le pays étoit plus redoutable que l'habitant ; et ce qu'il y a de surprenant dans les exploits des Espagnols en Amérique , vient moins des faits d'armes que des découvertes , moins des victoires que des incursions , moins des hommes que du sol même. Il y avoit , en effet , bien plus de courage à traverser les Cordelières par des routes inconnues , à pénétrer dans le Pérou à travers des déserts brû-



lans et des plages inhabitables , qu'à soumettre des peuples qui alloient au devant des conquérans regardés comme des demi-Dieux , qui ne savoient que se prosterner devant la foudre qu'ils lançoient , et tomber sous les pieds des coursiers qui les portoient. L'Espagnol fut gratuitement féroce en Amérique , il n'en avoit pas besoin ; il ne l'avoit jamais été en Europe. On ne sait à quoi attribuer les horribles excès auxquels il s'abandonna tout-à-coup , comme par une inspiration générale et soudaine , si ce n'est à l'orgueil du commandement , à l'espèce d'hommes qui étoient ses conducteurs , et à cette sorte de rage qui saisit quelquefois et transporte tout-à-coup une nation entière , comme la France l'a éprouvé dans sa révolution : crise affreuse , qui traînant toujours à sa suite la honte et le remords , fait pendant long - tems rougir une nation d'elle-même.

La conquête de l'Espagne par elle-même sur les Maures , et celle de l'Amérique , sont les deux époques de la gloire de cette nation. Il semble qu'elle n'attendoit que ce moment pour s'éclipser , et qu'elle crut alors avoir rassemblé assez de lauriers pour avoir le droit

de se reposer , pendant des siècles , sous leur ombre incorruptible. Dès qu'elle n'eut plus d'ennemis chez elle , et qu'elle fut riche au-dehors , elle se ralentit tout-à-coup , et sembla perdre les brillantes qualités qui lui avoient valu ses anciens domaines en Europe , et les nouveaux en Amérique. Dès qu'elle put se reposer , elle s'endormit. Les règnes des trois derniers princes de la maison d'Autriche sont des prodiges de foiblesse ; celui des Bourbons a été beaucoup plus paternel et plus actif. Il a réparé bien des maux ; il a créé plusieurs biens. Ces princes ont travaillé avec sagesse et méthode à relever l'Espagne de sa langueur , à cicatriser ses plaies. Les ennemis même de cette maison ne peuvent lui refuser cette justice ; les titres qui lui donnent droit à l'obtenir , se trouvent dans mille changemens utiles , dans une amélioration soutenue depuis un siècle ; amélioration qui une fois commencée , ne doit plus s'arrêter dans un pays où la plus grande difficulté est toujours dans la première impulsion.

L'Espagne possède deux trésors dans ses deux colonies de Cuba et de Porto-Ricco , mais deux trésors qu'elle ne sait qu'exploiter à sa manière , c'est-à-dire , *négliger* et ré-

duire à rien ; car elle n'en tire pas la centième partie de ce qu'une administration active et éclairée sauroit leur faire produire. A ce premier inconvénient, provenant de son chef, la révolution en a ajouté un second, celui du voisinage, de l'exemple et des séductions des colonies révolutionnées. Celles de l'Espagne, dans l'Archipel des Antilles, courent les mêmes dangers que celles de l'Angleterre, mais avec une grande infériorité de ressources ; car elles ne seroient défendues ni au-dedans ni au-dehors, comme les colonies anglaises qui ont des flottes supérieures contre l'ennemi du dehors, et une administration vigoureuse contre celui du dedans ; au lieu que les colonies espagnoles manquent à-la-fois des flottes de la métropole et d'une bonne administration au milieu d'elles.

Si la guerre se prolonge, la Havanne et Porto-Ricco peuvent être envahis par les Anglais, ou *recus aux mêmes termes* que Surinam et Curaçao. La conquête ou la séparation menacent évidemment ces deux îles. L'Angleterre conquit la Havanne dans la guerre de 1756, et y fit un butin de 42 millions. Elle a manifesté le desir de l'attaquer



de nouveau. La conquête exige la garde, et des hommes dont l'Angleterre manque. Elle préférera donc la séparation qui a les mêmes effets pour elle ; car pourvu qu'elle commerce avec un pays, qu'a-t-elle besoin d'en être maîtresse, commerce et souveraineté étant synonymes pour qui a à-la-fois la supériorité maritime et commerciale ? Elle cherchera donc, elle se bornera à établir des relations commerciales avec ces deux îles, en les abandonnant à elles-mêmes pour la souveraineté, en remettant à d'autres tems pour la décision de ce point. En attendant, elle en tirera le bénéfice par le commerce. Par celui-ci, elle se donnera de nouvelles hypothèques, dont elle a besoin pour ses nouveaux crédits ; elle modifiera ainsi ses conquêtes pour les mieux assortir à ses convenances ; et la prolongation de la guerre la forcera à travailler elle-même à l'affranchissement des colonies, et à entourer les siennes propres de colonies indépendantes ou d'une soumission incertaine.

De leur côté, les colonies, privées de toute espèce de communication avec la métropole, n'auront pas de peine à concevoir tout ce que cet attachement leur coûte, tout ce que la

séparation leur produiroit; et il ne faut que cette confrontation pour entraîner leur décision. L'Espagne est donc menacée de perdre, de trois manières, ses superbes colonies, et on ne lui en connoît pas encore une seule de se défendre contre ce triple danger.

Les Philippines sont dans le même cas; les Anglais les menacent. L'expédition projetée contr'elles depuis deux ans, n'a pu avoir lieu par la double diversion de l'invasion d'Egypte et de la levée de bouclier de Tippoo-Saib. Débarrassés de ces contre-tems, n'en craignant pas le retour, les Anglais peuvent reprendre leur projet. Ils ont l'expérience de la facilité avec laquelle on s'empare de ces îles, pour les avoir prises en 1762. Les constructions exécutées à Cavite par Charles III, ne suffiroient pas pour les sauver; car des colonies ne se défendent pas avec des remparts, mais avec des vaisseaux et des secours toujours certains de la part de la métropole. Voilà leurs véritables remparts. A défaut de ce ravitaillement continuel, quelque fortesqu'elles soient d'ailleurs, elles tombent comme une ville bloquée, comme ces citadelles que la force ne réduiroit pas, mais dont un blocus prolongé

finit par faire ouvrir les portes et baisser les ponts-levis. Tel seroit, suivant toute apparence, l'issue de l'expédition des Anglais contre les Philippines. Leur sort, par les armes, n'est pas douteux; il ne le sera pas non plus, si les Anglais ne veulent y employer que la promesse de l'indépendance, la liberté du commerce et la certitude de l'abondance dont elles sont privées depuis si long-tems; *car ces trois points sont tout pour des colonies*; et telle est la superbe prérogative attachée à la supériorité maritime et commerciale, qu'à la différence de ses ennemis, et de ce qui s'est pratiqué jusqu'ici, le peuple qui en jouit n'a qu'à faire du bien à ses ennemis pour les subjuger, et à les vaincre par le bien, comme les autres les vainquent par le mal. Il a toujours la ressource certaine d'attirer et de s'attacher ceux même qu'il ne pourroit soumettre. On peut donc se présenter aux Philippines comme au Mexique, comme à la Havanne, l'épée dans une main, la corne d'abondance dans l'autre. On peut toujours mettre ces colonies entre les malheurs de la guerre et les douceurs de la paix, entre toutes les privations et toutes les jouissances.



Quel motif pourroit suspendre ou égarer leur choix ?

L'ouverture ou l'acquisition des Philippines seroit-elle très-utile à l'Angleterre ? Sous ce rapport, c'est une question à bien approfondir ; mais ce qui n'en fait pas une, c'est que leur perte ne sera pas un malheur pour l'Espagne. A part le désagrément toujours sensible de perdre un *fleuron de sa couronne*, l'Espagne ne perd rien de vraiment utile avec ces colonies, qui lui coûtoient annuellement 600,000 livres, et qui occupoient quelque partie de son armée et de sa flotte.

Le plan général indiquera la place convenable de ces colonies.

L'Espagne, naguères possessionnée si richement aux colonies, est donc à la veille de perdre toutes ses possessions à-la-fois. Si jamais fortune ne fut plus colossale, jamais aussi chûte n'aura été plus forte, jamais état n'aura autant perdu, et cela par une continuité de fautes qui n'admettent ni parité, ni excuses.

Le plan général dira comment l'Espagne peut se soustraire aux conséquences de cette perte immense, comment elle peut se séparer

de ses colonies sans les perdre , et remplacer les tributs qu'elles lui paient aujourd'hui.

## CHAPITRE DOUZIÈME.

### *Récapitulation.*

Le Portugal a des colonies , dont la possession paroissoit bien affermie par la protection de l'Angleterre. La prospérité de sa grande colonie , de la seule importante , celle du Brésil , va en augmentant , rien ne l'a troublé ; et au moyen de la paix , le Portugal pouvoit la conserver encore long-tems. Son plus grand danger est dans celui qui menace les colonies espagnoles ; car si elles tombent dans l'indépendance ou en révolution , comment le Brésil , qui est enclavé au milieu d'elles , pourra-t-il y échapper ? Il a déjà à ses portes un commencement de ces deux évènements , par la révolution et par l'émancipation de la Guiane hollandaise , qui , par une bizarrerie remarquable , a reçu l'une de l'Angleterre , et l'autre de la France , comme il arrivera par-tout avec le tems , d'après la nécessité où se trouve l'Angleterre d'émanciper tout ce que la France a

révolutionné; car elle doit, comme on le prouvera, tendre toujours à convertir le révolutionnement en simple affranchissement.

Les colonies portugaises de l'Inde ne méritent par elles mêmes aucune attention, et, par conséquent, ne fixeront pas la nôtre.

Le Portugal est, sous tous les rapports, une puissance coloniale du troisième ordre.

La Hollande, sage et modérée dans son ambition aux colonies, passée ensuite sous la tutelle alternative de l'Angleterre et de la France, n'avoit plus, avant la révolution, qu'une existence précaire aux colonies, et une puissance de convention. C'étoit l'impossibilité de laisser ses colonies à la discrétion d'une des deux puissances, qui les garantissoit. La Hollande n'avoit pas d'autre sauvegarde que leur rivalité. Déjà même elle ne suffisoit plus à la garde de ses colonies; elle les a perdues par les armes. Il n'y a plus qu'un changement total, opéré tout à-la-fois dans son intérieur, et dans l'état colonial, qui puisse la rendre encore susceptible de conserver des colonies.

La Hollande est, comme le Portugal, au troisième rang dans l'ordre colonial.



L'Angleterre est la puissance coloniale par excellence, en raison de la prééminence de sa marine, de la richesse de ses capitaux, de l'étendue et de la fécondité des colonies sur lesquelles elle règne. Elle règne, en effet, sans compétiteurs, et sans crainte d'en avoir, dans toute l'Inde et dans les mers d'Asie. Elle en tient les clefs par la possession du Cap de Bonne-Espérance; elle en domine les mers par l'occupation de tous les points de la presqu'île de l'Inde, auxquels elle a joint Ceylan et les Moluques, auxquels elle s'apprête à joindre les Philippines. Là est le véritable siège de sa puissance et de sa gloire. En Amérique, son empire est moins bien affermi, et participe aux chances et aux dangers de la révolution. Au Canada, rien ne l'a ébranlé, et rien ne le menace encore. L'Angleterre occupe, dans l'ordre colonial, un rang trop élevé, pour ne pas mériter d'y faire classe à part. Rien ne peut lui être comparé; elle est hors de pair avec tout le monde; et de sa place à celle qui la suit immédiatement, il n'y en a pas *une* d'intervalle, il y en a *mille*.

La France n'avoit conservé, dans l'Inde, qu'une ombre de colonie : elle eût mieux fait

de ne pas en avoir du tout. Elle étoit dans un petit espace la puissance dominante aux Antilles : rien n'y égalait son opulence ; tous ses établissemens étoient bien ordonnés pour la sûreté et pour le produit. Cet admirable édifice n'existe plus : il a croulé en entier sous les coups de la révolution. Puissent les soins du gouvernement le relever bientôt, et rendre à la France, dans l'ordre colonial, le rang qu'il a su lui assurer dans l'ordre continental !

L'Espagne est sans contredit la première puissance coloniale en surface , la seconde en richesse, et peut, dans un clin-d'œil, devenir la dernière. Les colonies d'Asie lui échappent ; celles d'Amérique n'ont plus de communication avec elle ; elle y est entourée de dangers : elle ne peut remédier à aucun : elle n'a pas su les prévoir ; elle saura au moins les détourner. Son état colonial est donc enveloppé du plus sombre avenir, et menace de donner ouverture à la plus grande révolution dont le monde ait jamais été témoin.

La France et l'Espagne sont donc également à porter *pour mémoire* dans l'état colonial de l'Europe.

Quel effrayant spectacle ! quelle redou-

table résultat ne présente pas le tableau que nous venons de tracer ! De cinq puissances coloniales, car nous ne comptons pas le Danemarck et la Suède, une seule parvenue au faite de la richesse et de la gloire y paroît affermie. Tout le reste ne tient plus à rien, ou a déjà croulé : le plus vaste, le plus horrible précipice menace d'engloutir tout ce que ces puissances ont possédé en colonies, et de les y entraîner avec elles. Voilà les fruits d'une suite de contre-sens, de *distractions*, qui sont le seul remède que les gouvernemens aient su opposer aux variations successives que l'ordre colonial éprouvoit par-tout. Cependant, les colonies en méritoient d'autres, et c'est pour parvenir à les découvrir et à les indiquer, que nous continuerons l'exposé des faits et des principes relatifs à l'organisation coloniale actuelle, à ceux d'une bonne organisation coloniale en elle-même, et que nous applanissant successivement toutes les routes : nous nous en frayerons une vers le plan général qui nous paroît la seule ressource dans l'état de subversion commencée, déjà trop avancée, et généralement instante de toutes les colonies.



*Conduite des Européens dans les Colonies.*

En relevant déjà quelques-unes des fautes que les Européens ont commises aux colonies , nous n'avons fait qu'anticiper sur la triste tâche qu'il nous reste à remplir , par l'exposé de l'administration qu'ils y ont introduite et qu'ils y maintiennent encore , contre leurs propres intérêts. Assez d'autres leur ont reproché les crimes dont elles furent le théâtre ; on en a fait d'assez effrayantes peintures ; nous ne nous chargerons que de faire le tableau des erreurs qui ont arrêté , qui arrêtent encore l'essor des colonies , et qui jusqu'à ce jour ont privé les métropoles de la plénitude de leurs produits , et des avantages qu'elles auroient pu en retirer. On verra si on pouvoit s'y prendre plus mal , et contrarier à-la-fois davantage la libéralité de la fortune et de la nature. Les Européens ont péché , tant contre les principes constitutifs des colonies , que contre leur administration , et chacune de ces fautes , dans son espèce , en renferme un grand nombre d'autres particulières et de détail.

Les Européens n'ont jamais donné ni songé

à donner à leurs colonies , rien qui méritât l'honneur de ce nom. Qui dit organisation , dit à-la-fois proportion , accord et ensemble entre les parties destinées à former un tout. Or , il est impossible d'entrevoir rien de ressemblant à cela dans l'ordre colonial d'aucun peuple européen. Loin que rien y dérive de principes certains , que rien y soit rapporté à un ordre fixe , tout , au contraire , s'est fait sans plan , sans méthode , et comme par le hasard , dont il retrace le dérèglement et l'incertitude.

La première faute , celle qui entraîna une partie des autres , fut l'avidité : nous en avons déjà parlé. De toute part , on ne songea d'abord qu'à envahir , sans rechercher comment on pourroit garder , sans distinguer entre l'utile et l'onéreux , entre les produits d'un espace plus resserré , mais soigné , et ceux d'un plus étendu , mais négligé. Par cet aveugle empressement à tout saisir , quelques peuples se trouvèrent surchargés de colonies auxquelles ils ne pouvoient suffire ; d'autres se trouvèrent privés de celles auxquelles ils auroient fort bien convenu. Dans le premier cas elles restèrent stériles , dans le second elles manquè-

rent de la fécondité que d'autres mains lui offroient. Cette prodigieuse inégalité dans le partage des biens , dont la découverte de l'Amérique et du cap de Bonne Espérance avoit dotés l'Europe , la plaça avec ses colonies dans une fausse position ; là elle possédoit trop , ici pas assez , ailleurs point du tout. Le riche étoit l'objet de l'ambition inquiète et sans cesse remuante du pauvre ; on devint injuste , pour n'être pas entièrement exhéredé de colonies ; delà les guerres et tous les désordres qui en ont été la suite.

Quoi qu'il soit impossible de supposer contre l'usage , malheureusement trop général , que les peuples soient à-la-fois éclairés et généreux , et généreux parce qu'ils sont éclairés , cependant une supposition de générosité bien entendue , peut n'être pas toujours chimérique , et l'on peut croire à celle que l'intérêt lui-même peut dicter. Ainsi il n'y a rien de ridicule à supposer que les Espagnols , par exemple , embarrassés de leurs trop grandes possessions , fatigués d'errer dans d'immenses déserts , aient pu penser à se concentrer dans les parties qui leur auroient mieux convenu , et qu'ils aient abandonné l'excédent à



d'autres nations , en leur laissant le soin de les féconder et de les peupler. Pierre-le-Grand avoit bien formé un semblable dessein pour ses vastes états , qui certainement en avoient moins besoin que l'Amérique ; pourquoi n'eût-il pas été exécuté , là où il étoit si nécessaire ? Par-là les Européens ont violé presque partout la règle de ne rien faire contre les proportions ; ils sont cruellement punis de cette transgression , ceux qui l'ont commis , et qui ne se sont pas ménagé des ressources semblables à celles de l'Angleterre , ceux-là se sont mis dans la position de ne pouvoir jamais répondre de leurs colonies , ni à eux , ni à elles-mêmes.

La seconde faute de la plupart des métropoles , a été de négliger la marine , et de ne pas la proportionner à l'accroissement et aux besoins de leurs colonies. Toutes , l'Angleterre exceptée , sont tombées dans la même négligence. Ainsi , le Portugal a cessé d'être navigateur , à mesure qu'il devenoit plus riche en colonies. L'Espagne a fait de même ; au lieu d'élever sa marine à mesure que ses colonies s'étendoient et se fortifioient , à mesure que les autres peuples augmentoient la leur ,

elle, au contraire, a laissé tomber la sienne dans la proportion absolument inverse, et s'est réduite volontairement à la plus complète nullité. La France même, quoique plus vigilante, n'étoit pas sans reproches à cet égard ; il est évident qu'elle comptoit trop sur la coopération de la marine espagnole, coopération plus embarrassante qu'efficace, comme les trois dernières guerres ne le prouvent que trop. Elle comptoit aussi sur les forteresses, dont elle garnissoit ses colonies, défense encore insuffisante, puisque la marine ne pouvant les soutenir, ce défaut d'appui les livroit, avec le tems, à l'ennemi, auquel il n'est ensuite que plus difficile de les arracher. Le gouvernement français avoit montré un défaut de jugement dans cette transposition aux colonies, du système défensif qui est propre à la France. Les forteresses protègent très-bien ce pays, parce qu'elles sont à leur tour protégées par les armées françaises, qui sont toujours là, et toujours suffisantes vis-à-vis celles de l'étranger, au lieu que les flottes françaises sont habituellement insuffisantes, et restent le plus souvent séparées des forteresses coloniales qu'elles devoient couvrir. Comme il n'y avoit

nulle parité entre les deux objets en eux-mêmes, il ne devoit pas y en avoir davantage entre les accessoires auxquels on les rapportoit si mal-à-propos. Mais il en est des peuples comme des individus; ils ont tous également un côté de prédilection, un penchant auquel ils ne peuvent résister, et c'est toujours par leur partie forte qu'ils aiment à se montrer.

L'Angleterre seule ne s'est pas écartée de la règle fondamentale des proportions entre la puissance maritime et la puissance coloniale. Aussi elle s'en est bien trouvée! Elle doit à cette attention la gloire dont elle brille, la richesse dont elle jouit, et le rôle qu'elle joue sur la scène du monde. Les flottes ont tout fait; elles lui ont tout donné; elles peuvent lui donner encore, en fait de colonies, tout ce dont elle aura fantaisie ou besoin: elle aura plutôt épuisé ses desirs, que leurs services. En effet, qu'étoient les armées de l'Angleterre seule, auprès de celles de la France? Celles-ci n'ont-elles pas toujours été, ne sont-elles pas encore supérieures en nombre, et sur-tout en tactique? Toujours victorieuses des Anglais sur le continent, n'ont-elles pas toujours été vaincues



par eux , aux colonies ? N'ont-elles pas été successivement expulsées de l'Inde , et du Canada , même après des campagnes très-brillantes ? Si elles n'ont pu conserver ces possessions à la France , est-ce par le défaut d'habileté ou de nombre ? Il s'en faut de beaucoup ; c'est faute d'avoir été soutenues elles-mêmes , par des flottes capables de maintenir leurs communications libres avec la métropole , et de protéger l'arrivée à tems , des rafraîchissemens dont elles avoient besoin. Non , ce ne sont ni Clive , ni Wolf qui ont chassé les Français du Canada et de l'Inde ; ce sont les amiraux et les flottes d'Angleterre qui , par leur habileté et leur nombre , formoient entr'elle et ses armées , une chaîne que rien ne pouvoit rompre , et qui attachant en quelque sorte à l'Angleterre même les contrées où ces armées agissoient , leur y faisoient trouver tous les moyens dont elles auroient eu à disposer sur leur propre terrain.

La troisième faute capitale à laquelle les Européens se sont abandonnés dans l'organisation de leurs colonies , consiste dans une inattention absolue sur la nature de la population qu'ils y formoient. Ils ont réuni sur cet

article, deux choses qui paroissent incompatibles, l'avidité et l'insouciance. Ainsi, tandis qu'ils couroient de toutes parts aux découvertes; tandis qu'ils recherchoient par-tout de nouvelles terres à envahir, qu'ils se les arrachotent, qu'ils s'entregorgeoient pour leur possession, ils ne songeoient aucunement aux moyens d'en jouir, moyens, dont le plus essentiel consiste, sans contredit, dans l'espèce de la population : car la colonie ne peut manquer de se ressentir des vices des habitans primitifs, comme les races se ressentent de ceux de leurs auteurs. Cependant, les colonies n'ont obtenu, à cet égard de l'Europe, que son insouciance et ses rebus. Elles furent généralement regardées comme l'égoût des métropoles, et par conséquent de l'Europe : ici la déportation aux colonies devint le châtiement ordinaire, ou l'unique fonds de population fourni par la métropole à ses colonies : elle leur envoyoit ce qui sortoit de ses prisons, ce qui échappoit à ses échafauds, ou ce qui fuyoit la vigilance de ses loix : ailleurs, le fanatisme gêné dans la métropole, ou trop à l'étroit à côté d'autres fanatismes, prenoit vers les colonies un écoulement chargé d'un trop

grand nombre de parties absolument dépourvues de qualités coloniales, pour pouvoir y être bien utiles. En quoi pouvoient servir à des colonies, ou ressembler à des colons ces austères presbytériens, ces puritains atrabillaires, ces maniaques de toute espèce dont l'Angleterre se déchargea sur ses colonies, en s'estimant sûrement heureuse d'avoir pu leur en passer le fardeau ? Saint-Domingue même, cet opulent Saint-Domingue qui, depuis, a dominé l'Europe par la richesse de ses moissons, n'a-t-il pas été pendant cent ans un repaire de brigands qui, s'ils avoient l'audace des animaux de proie, en avoient aussi l'inutilité ? Que seroit-il devenu, s'il avoit continué d'être livré à des boucaniers, à des flibustiers, si l'œil d'une administration plus vigilante ne fût enfin tombé sur ces trésors enfouis, et si la civilisation des anciens habitans, et l'appel des nouveaux n'eût rendu à cette terre la faculté de développer les germes de fécondité dont son sein regorgeoit sans fruit et sans utilité pour personne. Saint-Domingue seroit encore la terreur des colonies, l'*Alger* des Antilles ; la civilisation l'en a rendu le *Pérou*, le père nourricier de l'Europe, et



le bienfaiteur de la France. Voilà le résultat de la différence des deux populations.

A cette négligence, se joignoit, à l'égard des colonies, une espèce de mépris qu'on ne peut concevoir, aujourd'hui qu'on connoît toute leur importance. En effet, ces colonies, dont on poursuivoit la découverte et la prise de possession avec tant d'ardeur, eh bien ! quand on les possédoit on n'en vouloit plus. Prises, quittées, reprises, cédées, vendues, elles ne sembloient inspirer que du dégoût et causer de l'embarras à leurs propriétaires. C'est pour une somme qui paroît ridicule aujourd'hui, que les colonies françaises sont vendues à des particuliers ou à des corps. Colbert seul s'en occupe en vrai français, et va, par un prompt rachat, laver cette tache imprimée à la nation. Quelques-unes sont cédées à des particuliers comme de simples fiefs : on donnoit une colonie comme une grace, comme une pension. Monarques anglais et français donnent à-la-fois *Sainte-Lucie* à leurs favoris. Le maréchal de la Milleraye vend Madagascar comme une portion de son patrimoine. Charles-Quint vend à des négocians d'Ham-bourg de grandes provinces d'Amérique. Les

Etats-Unis , aujourd'hui si florissans , sont livrés en partie à des particuliers , pour en jouir comme d'une propriété personnelle , c'étoient des espèces de starosties. En d'autres lieux , toute une colonie est achetée à prix d'argent , et devient un bien patrimonial , sous une espèce de régime patriarcal , dont le chef étoit à-la-fois propriétaire et législateur pour toute sa possession. Belle Pensylvanie , centre de la liberté américaine , berceau de celle du monde , tu n'as pas d'autre origine !

L'Espagne , épuisée d'hommes , n'envoie plus dans ses colonies que les échappés de ses cachots ou des échafauds du saint-office. Aux seuls Castillans est réservé le droit de se transplanter en Amérique , c'est-à-dire , aux habitans de la partie la plus dépeuplée de l'Espagne , à la partie même de toute la population espagnole la moins propre à lui donner quelque valeur ; car si le Castillan est le plus grave des Espagnols , il en est aussi le plus indolent , et bien inférieur , pour le travail , aux autres habitans de la péninsule. La persécution donna au Brésil ses premiers cultivateurs , par l'émigration des juifs , qui fuyoient les persécutions de Lisbonne. Comment s'é-

tonner , après cela , du peu de progrès qu'ont fait tant de colonies , lorsqu'elles étoient arrêtées dans le principe même de leur développement , par le défaut d'une population convenable. L'Europe ne faisoit couler dans leurs veines que le mauvais sang qu'elle tiroit des siennes. D'après cela , si quelque chose a encore le droit d'étonner , ce n'est pas leur état *arriéré* , ce sont leurs *progrès*.

Quelle différence de cette population viciée en elle-même , et ne pouvant donner que de foibles rejetons avec la population qu'ont introduit aux Etats-Unis , ces robustes enfans de l'Allemagne qui couvrent une partie de leur territoire , et que la bonté de leur culture suffit seule pour y faire reconnoître ? Quelle différence avec celle de ces cultivateurs anglais , qui , trop pressés sur leur propre sol , ont transporté en Amérique leurs capitaux et leur industrie , les fonds qui donnent à la culture les avances qu'elle réclame , et les procédés qui en centuplent les produits en les simplifiant ? Quelle différence avec ces laborieux hollandais qui ont renouvelé , dans les cloaques de Surinam , dans les marais infects de Batavia , les prodiges qui ont tiré leur patrie du sein des eaux , qui l'ont fé-



condée , embellie, et qui en ont fait un coin de terre unique dans le monde; avec ces Hollandais qui feroient encore retrouver des Amsterdams et des la Hayes dans tous les pays où ils prendroient racine , et qui tireroient le monde au cordeau , s'il étoit livré à leur génie méthodique et à leurs bras infatigables. Voilà des populations comme il en faut pour l'utilité commune des métropoles et des colonies, et non pas de ces populations vagabondes et oisives que le vice vomit sur une terre qui ne demande que de l'application et du travail , et qui , peu propres également à travailler et à se fixer , à supporter les inconvéniens des transplantations, des nouveaux climats , les exhalaisons des terres nouvellement ouvertes , s'éteignent sur un sol qui les dévore, et qui , destiné à se féconder par leurs sueurs , ne fait que s'engraisser de leurs dépouilles , et se couvrir de leurs ossements. Tels sont les fruits de la violation des principes élémentaires des colonies généralement oubliées par les Européens. Voyons s'ils ont été plus heureux dans l'observation des principes secondaires , qui sont ceux de l'administration.

L'administration particulière des colonies a été généralement calquée sur celle des métropoles; ce qui a été, pour quelques-unes, un bienfait, celles d'Angleterre, par exemple, est pour les autres, presque toujours un contresens et un fléau. Pour qu'il y eût lieu à assimilation dans cette partie, il faudroit qu'il y eût similitude dans les autres, et c'est précisément le contraire qui existoit presque par-tout. Qu'avoient, en effet, de commun avec leurs colonies, une partie des métropoles pour les localités, pour les mœurs, pour le climat, pour les productions et le langage? Comment rapprocher et fondre, pour ainsi dire ensemble, des parties aussi hétérogènes? Si les colonies n'influoient en rien sur la forme d'administration de la métropole, pourquoi celle-ci vouloit-elle influencer sur celle des colonies, dont elle pouvoit tirer *l'utile* sans cela? Pourquoi vouloir les tailler à sa mesure propre, plutôt qu'à la leur, et les tenir continuellement à la gêne, et comme captives, dans des vêtements qui n'alloient pas à leur taille? Car voilà ce que les métropoles d'Europe ont fait, en revêtissant des colonies situées au-delà des mers, sans aucune conformité physique

ou morale , des mêmes formes de gouvernement qu'elles avoient adoptées à mille lieues d'elles , et quelquefois mille ans avant de les avoir connues. Cette inadvertence , ce refus de rechercher ce qui convient dans un sujet aussi important , accuse à-la-fois les gouvernemens de paresse et de mépris pour ces propriétés ; car un intérêt véritable procéderoit tout autrement. Par exemple , on a vu , on voit encore d'immenses colonies plus étendues elles seules , que beaucoup d'états d'Europe séparés ou même réunis ; on les a vu gouvernées par un seul homme. Le Canada , cinq fois plus grand que la France , n'avoit qu'un simple gouverneur. Le Mexique n'a qu'un vice-roi , et ce vice-roi compte dans son gouvernement des provinces qui , comme l'audience de Guatimala , ont trois cents lieues de long. Le Pérou a six cents lieues , le Chili sept cents , le Paraguay six cents ; les Philippines égalent l'Espagne , la France et l'Italie réunies. Eh bien ! l'Espagne prétend gouverner ces grands pays par un seul homme , vice-roi ou gouverneur , et le tout parce que cela est établi chez elle , et qu'il en coûteroit trop pour chercher ou pour inventer autre chose que ce



qui s'est trouvé en Espagne au moment où elle a trouvé l'Amérique. Il faut que le Mexique soit gouverné comme le royaume de Castille, et la patrie des Incas comme celle de Charles-Quint. De quelle proportion un seul homme, étranger au pays, à ses mœurs, à ses usages, dépourvu souvent de connoissances préparatoires à sa mission, et toujours de connoissances locales, regardant son poste comme un lieu de passage ou d'exil; comment un homme dans cette position pourroit-il voir, entendre, peser, rechercher tout ce qui peut lui donner les connoissances nécessaires à son emploi? Comment pourroit-il en faire l'application au pays confié à ses soins? En Europe, on ne voit que des administrateurs hors de mesure avec leur besogne, quelque mince qu'elle soit en elle-même, quelque facilité qu'y apportent des documens de toute espèce, et on pourroit les regarder comme propres à l'administration d'immenses colonies, par la simple opération de leur transplantation dans des contrées inconnues d'eux, où tout est à faire, loin de l'aide de la métropole et de l'œil du maître? *Dieu est bien haut, le roi bien loin, et je suis le*

*maître ici.* Ce mot d'un de ces agens d'une autorité lointaine, est l'abrégé de l'histoire de tous les administrateurs placés loin des regards de leur maître. Les malheurs qui excitoient les plaintes auxquelles répond ce mot célèbre, se répètent à-peu-près dans toutes les mêmes situations. Quelques administrateurs sans doute sont au-dessus de ce reproche, et ne restent qu'au-dessous de la partie de leur tâche qui surpasse trop évidemment leurs forces. Le bien qu'ils ne font pas, le mal qu'ils ne peuvent empêcher, tout provient de la même cause, du défaut de proportion entre l'ouvrier et son ouvrage; et ce double manquement accuse le vice de l'institution qui annulle les talens et les vertus des meilleurs citoyens. Le nombre en est si petit! Pourquoi créer encore des difficultés à ceux qu'on a le bonheur de rencontrer, et émousser leur zèle par des institutions repoussantes?

Il faut joindre à cet inconvénient, majeur en lui-même, celui de la mobilité des administrateurs, mobilité fondée sur la nature même des choses, puisqu'il ne peut se rencontrer qu'un très-petit nombre d'hommes auxquels sous tous les rapports, la transplan-

tation dans des régions aussi éloignées peut convenir, ou qui peuvent la supporter. Or, cette mobilité dans les hommes, entraîne nécessairement celle des choses; elle détruit la suite des idées, des plans et des entreprises, toutes choses si importantes à *continuer*; elle égare l'autorité supérieure, nécessairement flottante entre les rapports toujours contradictoires des agens successifs; car les successeurs aux colonies ne sont pas plus copistes de leurs prédécesseurs, que ne le sont entr'eux leurs confrères d'Europe. Delà, quelle suite de tâtonnemens et d'essais en pure perte! Comment établir quelque chose de solide sur un sable aussi mouvant?

Le recours que les colonies sont obligées d'aller chercher dans la métropole pour toutes leurs affaires, est encore un grand fléau pour elles. Il faut venir de mille lieues pour réclamer justice, ou solliciter ce qu'on appelle des grâces. Il faut intéresser sur des contrées éloignées, presque toujours inconnues de ceux même auxquels on s'adresse, regardées uniquement comme des propriétés utiles, et comme *produit net*, considérées d'ailleurs avec cette espèce de mépris qui s'attache à un état



aussi subalterne. Il faut passer par tous les délais qui naissent de l'éloignement des lieux, par toutes les filières des intrigues si difficiles à démêler et à déjouer de si loin. Comment n'être pas affecté de ces inconvéniens? Aussi voyoit-on habituellement les députés des colonies, rebutés de missions également infructueuses et pénibles. Avant la révolution, les régnicoles se plaignoient avec raison, de la trop grande étendue des ressorts d'administration, ou de justice, qui les forçoit à des déplacemens prolongés. Comment ne se plaindroient-ils pas à bien meilleure raison, ces colons qui ne viennent pas, comme ceux-ci, de quarante, de cinquante, au plus de cent lieues, mais de mille lieues à travers les mers, et de toutes sortes de dangers? Le bien-être respectif de la métropole et des colonies, exige de réduire au plus petit nombre possible, les cas dans lesquels le colon devoit quitter ses foyers, pour chercher dans la métropole ce qu'elle ne jugeoit pas convenable de lui faire trouver sur les lieux.

D'un autre côté, les gouvernemens n'avoient pris aucune mesure pour fixer les habitans aux colonies : elles étoient généralement

regardées comme des lieux de passage et de fortune à faire , comme des éponges dont on s'empressoit de rapporter dans la métropole , les sucs qu'on avoit pu en exprimer. Cette instabilité donnoit lieu à une relation perpétuelle d'aventuriers et de spéculateurs sur les profits à faire aux colonies , tous gens dépourvus de qualités coloniales , et qui les troubloient trop souvent par l'introduction des vices de l'Europe.

De plus , il régnoit une grande animosité entre l'habitant de la métropole et celui des colonies. Celui-là se regardant comme suzerain , laissoit tomber sur le colon , tout le poids du dédain auquel l'élévation de son titre lui faisoit croire avoir droit envers des hommes qu'il voyoit tellement au-dessous de lui : généralement on regardoit en Europe les colons comme des hommes *de labeur* , destinés uniquement à travailler pour le bien-être de la mère-patrie : on mettoit entre l'Européen et le créole , une distance à-peu-près égale à celle que celui-ci mettoit à son tour entre lui et les autres castes des colonies. Les colons étoient vivement blessés de cette insulte prolongée ; ils sentoient leur importance , et sup-

portent impatiemment des mépris que leur utilité seule auroit dû leur épargner. En quelques pays, pour ne pas dire en tous, la jalousie, et les ombrages de la métropole avoient écarté de l'administration tous les habitans des colonies; elles recevoient de la métropole les administrateurs de tous les grades. Les colonies anglaises, au moyen de leurs administrations locales, calquées sur celles d'Angleterre, étoient seules exemptes de ce fléau. Cet usage renfermoit mille inconvéniens : il mortifioit sensiblement les colonies; il les privoit de l'avantage de toutes les connoissances locales, du zèle pour la chose propre, de l'émulation qu'inspirent les suffrages de ses concitoyens, le nom que l'on élève et que l'on laisse au milieu d'eux, tous avantages qui ne peuvent appartenir qu'à ceux qui demeurent sur les lieux, qui y sont fixés, qui s'y attachent par le bien même qu'ils y font, tandis qu'un administrateur étranger et passager devra toujours à ce double caractère l'absence des connoissances locales et de l'intérêt qu'on ne se crée pas pour un lieu où l'on n'est qu'en passant, et qu'on n'éprouve jamais comme celui qui y est à demeure. Pour



être *attaché* à la terre, l'homme a besoin d'y être *fixé*; il doit y avoir entre elle et lui *une espèce de mariage* qui serve de garantie à leur fidélité mutuelle.

L'Europe s'est vivement ressentie de l'éloignement dans lequel elle a tenu ses colons, et de la méfiance dont il étoit le gage. Cette disposition outrageante pour ses colonies, y a causé des troubles, et a compromis quelquefois l'autorité de la métropole.

Il sembloit que les Européens ne devoient voir dans les colonies que la bonté du ciel leur avoit révélées, que des produits à extraire et à multiplier; en un mot, que des fermes à exploiter; qu'ils devoient chercher tous les moyens de réparer les inconvéniens de leur éloignement, et se borner à les faire produire et consommer. Eh bien! de ces champs destinés uniquement à la culture, ils ont été faire des champs de bataille. Quel contre-sens! Il semble voir deux propriétaires établir le théâtre de leurs débats au milieu de leurs moissons. Aussi qu'arrive-t-il?

A peine la guerre a-t-elle éclaté en Europe, souvent, avant que le colon ait eu le tems d'en être prévenu, déjà il se trouve attaqué,

envahi , et presque infailliblement ruiné. Il n'a rien à faire dans cette querelle , il en portera le fardeau ; il est cultivateur par essence , le voilà partie dans des débats politiques ; il est à mille lieues de l'Europe , le voilà enveloppé dans ses querelles. A la différence du propriétaire européen , qui même en état de guerre n'est atteint ordinairement que dans la plus petite partie de sa fortune , le colon voit tarir sur-le-champ les sources de la sienne , par l'interruption du seul canal dont il dispoit , celui de la métropole. Alors il appelle à son secours les neutres , la fraude , et toutes les ressources que l'intérêt et le besoin savent se ménager contre des entraves trop pesantes ; il devient immoral pour n'être pas ruiné. Si le propriétaire aux colonies habite la métropole , la guerre le frappe avec la même sévérité ; aussi , dès qu'elle éclatoit , n'y avoit-il rien de si commun que de voir les possessionnés dans cette nature de biens , tomber dans l'état où sont aujourd'hui les rentiers de France. La guerre étoit pour les colons , dans les deux mondes , un tems de deuil et de misère , tandis qu'elle n'étoit tout au plus qu'un tems de privations pour leurs concitoyens possessionnés

en Europe. Il n'y avoit pas de parité entre leurs conditions. Mais ce que chaque particulier souffroit en détail , l'état le souffroit en masse , et réunissoit sur lui seul la somme de toutes les infortunes particulières. Aussi , que devenoient pendant ces absurdes guerres des colonies , ces villes si opulentes par elles , ces millions de bras occupés à leur fournir les échanges de leurs denrées ! Quelle stagnation dans les ports , dans les ateliers , dans la culture ! Voilà où aboutissoit la manie de faire entrer dans toutes les querelles d'Europe des colonies qui y étoient étrangères , et qui devoient en être exemptes par raison et par le plus simple calcul d'intérêt. La puissance maritime , ce grand agent de la puissance coloniale , ne suffit pas même à la défense du malheureux colon ; car à défaut de pouvoir paroître en ligne avec honneur entre les combattans , le plus foible se fait corsaire. Il écume les mers qu'il ne peut garder , il déguise le pavillon qu'il ne peut défendre , et par mille manœuvres il rachète son infériorité ; il fait , comme forban , le mal qu'il ne peut plus faire comme soldat. Ainsi , lorsque la marine militaire de Louis XIV eut disparu de dessus les



mers , les corsaires de Saint-Malo n'en prenoient pas moins aux Anglais quatre mille vaisseaux de commerce ; et dans la guerre actuelle , qui est certainement l'époque du périgée de la marine française , par quelle opiniâtreté d'incursions le corsairage français n'a-t-il pas molesté le commerce anglais ; dans combien d'habitations aux colonies et de familles en Angleterre n'a-t-il pas porté la misère et le deuil ? Telles sont les suites de l'irréflexion des Européens sur cet article si intéressant pour leurs colonies. Mais , où leur mauvais génie éclate dans tout son jour , où il semble triompher , c'est dans les loix de détail qu'ils ont répandues avec tant de profusion sur ces malheureuses dépendances de leur aveugle pouvoir. On diroit qu'ils avoient pris à tâche de contrarier la nature , d'arrêter l'essor des colonies , de se priver des avantages qu'ils avoient dû se proposer en les acquérant , en les fondant , en les recherchant avec tant d'avidité. Desirer si ardemment , et négliger ce qu'on a acquis avec tant d'empressement , paroît ne pouvoir se concilier ; et voilà cependant ce qu'on a fait depuis trois siècles que les colonies existent pour l'Europe ! Indiquons

les traits les plus saillans de ce tableau : il n'est pas celui des colonies exclusivement, les métropoles y seront aussi renfermées ; car l'Europe administroit ses colonies sur son propre modèle ; elles n'ont pas à lui reprocher d'avoir tourné vers elles le côté nébuleux de la colonne, et de s'être réservée le côté lumineux. Alors l'Europe n'étoit pas mieux gouvernée que ses colonies, et sa bonne foi égaloit son ignorance.

Deux peuples que l'on ne rencontre guères sur la même route, les Espagnols et les Anglais, vont nous fournir des exemples frappans de cette ignorance, soutenue des principes économiques les plus simples, des premiers élémens du commerce, de l'administration et de la direction des colonies. Les choses ont été portées au point qu'en recherchant l'époque à laquelle les peuples sont sortis de ces pratiques routinières et aveugles, en examinant le degré où ils en sont encore, on est porté à croire, ou que le genre humain est beaucoup plus jeune qu'il le dit, ou qu'il a perdu beaucoup de tems. Les faits vont prouver cette assertion, qui dans cette généralité peut paroître dure. On ne peut parler de l'Angleterre et de

l'Espagne , que depuis la fin de leurs longues guerres civiles , telles que celles des deux Roses et des Maures. Jusqu'à cette époque , on ne savoit que se battre , le pays étoit un champ-clos et le gouvernement un hérault d'armes , toujours occupé à appeler des guerriers et à sonner la charge. C'est tout ce que l'on connoissoit dans ces tems reculés , que l'on ne cesse d'ailleurs de recommander à notre vénération. Mais au tems de Henri VII , en Angleterre , de Ferdinand et d'Isabelle en Espagne , les choses commencent à changer de face , le civil s'introduit auprès du militaire , et le suit , quoique de loin , en attendant qu'il puisse lui dire avec assurance , *cedant arma togæ*. On commence enfin à soupçonner qu'on peut faire autre chose que de se battre , et que ce monde n'est pas une arène. Eh bien ! cette époque de régénération ne vit cependant éclore que des loix commerciales , frappées toutes de signes évidens d'insanité ; et ce qu'il y a de plus étonnant , c'est que leur auteur étoit le prince le plus éclairé de son tems : il est évident qu'il étoit commandé par son siècle , et que c'étoit lui qui parloit par l'organe de ce prince , Henri VII.



Alors il fut défendu en Angleterre de mettre les enfans en apprentissage, à moins de 22 liv. 10 s. de rentes en fonds de terre. Le prix des comestibles, des matières premières et des ouvriers étoit également réglé. Les idées monacales introduites jusques dans le commerce, représentoient le change, cette ame du commerce, comme favorable à l'usure, et le faisoit proscrire. Toute exportation d'argent étoit prohibée. L'étranger devoit convertir en marchandises anglaises le prix de celles qu'il venoit d'importer en Angleterre; comme si une pareille loi pouvoit jamais émaner d'un autre tribunal que de celui de la balance du commerce, et de la solde définitive que deux pays commerçans arrêtent entr'eux à la fin de chaque année. L'agriculture n'étoit pas mieux entendue. On défendoit la sortie des chevaux dont l'Angleterre abonde. L'éducation de l'animal, dont la précieuse toison alimente les fabriques d'Angleterre, et par elles les finances, au lieu d'être encouragée en raison de son utilité, étoit, au contraire, chargée d'entraves propres à la restreindre. Le législateur s'étoit abaissé aux plus petits détails; et descendant jusques dans le dénombrement des

troupeaux, il ordonnoit que le plus nombreux n'excédât pas deux mille têtes. On ignoroit alors que la mesure de la volonté et de la liberté n'étoit autre que celle du pouvoir. Aussi quel étoit l'état de l'Angleterre? Cette puissance qui couvre aujourd'hui les mers de ses vaisseaux, qui embrasse à-la-fois par eux les quatre parties du monde, ne comptoit que dix mille matelots, là où elle en compte aujourd'hui plus de deux cent mille, dont cent dix mille sont habituellement sur ses flottes de guerre. Alors ses vaisseaux de commerce étoient, suivant l'occasion, transformés en vaisseaux de guerre. Ils n'étoient pas, comme aujourd'hui, les protecteurs nés du commerce; mais ils lui étoient enlevés, et le privoient du service auquel ils étoient destinés : encore ces vaisseaux n'étoient-ils pas construits par des mains anglaises; les villes anséatiques étoient en possession de les fournir. Alors n'existoient pas ces superbes chantiers, ces arsenaux immenses qui voient aujourd'hui se former et s'armer dans leur enceinte cette multitude de navires que l'Angleterre possède. Il est vraiment singulier que l'Angleterre, qui est assez puissante et assez

éclairée aujourd'hui pour aller établir des constructions au cœur de la Russie, en fût réduite alors à ne pouvoir se passer de l'intermédiaire des villes anséatiques. L'agriculture se ressentoit de ce mauvais arrangement, tellement que l'Angleterre étoit toujours obligée de recourir aux ports de la Baltique pour suppléer au *déficit* habituel de ses récoltes. Ce même pays est maintenant celui de l'Europe où le cultivateur est le plus éclairé et le plus riche, où la culture est favorisée par de plus gros capitaux, par le plus grand nombre d'expériences et de récompenses, et sur-tout par le bénéfice toujours certain de cette espèce de travail. Un fermier *bien famé* en Angleterre, tire tout ce qu'il veut de ses produits, et s'élève aisément à une grande fortune. Mais c'étoit sur-tout sur les manufactures que les Anglais étoient restés en arrière, eux qui sont devenus les manufacturiers par excellence du monde entier, et qui créent sans cesse aux autres gouvernemens l'embarras de se défendre contre leur industrie. Alors, quoiqu'elle eut déjà assis ses législateurs sur des balles de laine, l'Angleterre en étoit encore à ce point d'ignorance



et de misère, qu'elle ne savoit fabriquer que des étoffes grossières, et ignoroit absolument l'art de les teindre. Elle recevoit des Hollands cette préparation, qui est aujourd'hui à la portée de tout le monde, et que l'Angleterre possède dans un haut degré de solidité, mais dans un degré de lustre inférieur à celui que d'autres nations savent lui donner. Il y a loin de cette étroite fabrication à celle de six cent mille balles de laine qui a lieu en Angleterre, ainsi que les débats du parlement viennent de nous l'apprendre dans l'affaire de la réunion avec l'Irlande. Les manufacturiers ont témoigné des alarmes sur le dommage que certaines clauses commerciales de l'union pouvoient apporter aux fabriques. Ils ont assuré que le nombre de six cent mille balles de laine, loin de dépasser les besoins des manufactures, étoit au-dessous de leurs facultés; et que si la fabrication s'arrêtoit à ce point, c'étoit à défaut de matière première plutôt que de moyens de fabrication. Le commerce anglais a sans cesse les yeux ouverts sur cette partie de l'administration et de la richesse nationale : il n'y a sur cet article ni distraction, ni capitulation. Aussi dans cette affaire

de l'union, tandis que la nation entière se taisoit et regardoit avec la plus froide indifférence les débats purement législatifs des deux chambres dans les deux pays, elle s'est réveillée, elle a pris feu sur une simple clause commerciale, qui seule a paru l'intéresser dans tout l'ensemble de ce grand acte. Chacun a senti son intérêt personnel attaqué, au lieu que l'union de l'Irlande avec la Grande-Bretagne, la fusion d'un corps législatif dans un autre, est une question purement spéculative, qui n'atteint personne en particulier, ou seulement dans un lointain qui donne le tems de rechercher et de disposer ses ressources.

Les lainages sont par leur prodigieux débit, une des parties les plus lucratives du commerce anglais; il va encore augmenter par la conquête de l'empire de Tippoo-Saïb, dans lequel les fabricans anglais espèrent *trouver un placement de trente millions*. Au tems dont nous parlons, les lainages n'entroient pas pour un dixième dans les exportations de l'Angleterre. Le chanvre et le lin qui fournissent les fabriques de toile, elle a attendu jusqu'à l'arrivée des réfugiés français, pour se les approprier. Ces plantes sont devenues une

source de richesse , sur-tout pour l'Irlande : eh bien ! il y a à peine cent ans qu'elle les cultive. Joignez à tous ces inconvéniens de détails , celui des compagnies exclusives auxquelles , suivant l'esprit du tems , tout le commerce étoit livré en Angleterre , comme il l'étoit par-tout , et vous aurez une esquisse de la manière dont elle traitoit alors son commerce , et un juste sujet de comparaison avec celle dont elle le traite aujourd'hui.

Tandis que l'Angleterre travailloit si efficacement à se ruiner dans son intérieur , que faisoit-elle à l'égard de ses colonies ? Prenons pour exemple celles d'Amérique. L'Angleterre ayant eu le bonheur de pouvoir les établir indépendamment des nègres et des Indiens , ayant par conséquent beaucoup moins d'embarras que les nations qui avoient à ménager à-la-fois les indigènes et les esclaves , l'Angleterre n'avoit qu'à s'occuper de l'accroissement et de l'amélioration de ses colonies : c'étoit-là qu'elle pouvoit réaliser le but élémentaire à l'égard de toute colonie , qui est de les faire produire , pour qu'elles puissent consommer. Est-ce là ce qu'elle a fait ? L'exposé suivant répondra à cette question.



D'abord ses colonies sont adjudées, en général, pour le commerce, aux compagnies exclusives, et en particulier, pour la plupart, à quelques individus favorisés. Les compagnies se ruinent; les particuliers se démettent ou transigent, tout rentre dans l'état civil et colonial. Mais la métropole est là avec ses loix de fer; elle craint que ses colonies ne prennent de l'accroissement; leur fécondité lui porte ombrage. Elle élève à l'avance des doutes et des nuages lointains sur leur fidélité à venir; il faut les contenir par la pénurie et s'en assurer par les privations. La mère-patrie devient une marâtre qui craint des enfans trop robustes, et qui ne s'occupe qu'à retenir leur développement. Ainsi, bornant ses colons à la culture, elle les attache exclusivement à la glèbe; elle ne leur permet de manufacturer que pour eux exclusivement; elle élève une barrière entre chacune de ses colonies; elle les traite en étrangers; elle leur défend toute relation et le versement mutuel de leurs productions. Le travail de l'ouvrier est réglé non sur son aptitude, mais sur le tems qu'il a employé ou perdu à s'y rendre propre; il doit dans tout état y consacrer sept ans. Ce n'est ni sa

fortune, ni son industrie, ni la faveur dont il jouit qui réglera le nombre de ses associés : la loi le fixe irrévocablement à deux, pour l'artisan industriel ou ignorant, pour le vieillard et le jeune homme, dans les lieux où le travail trouve des débouchés et de l'emploi comme dans ceux où il en manque.

L'Amérique couverte de forêts à sa surface, mais avec un sein qui *sue le fer*, étoit le pays du monde le plus propre à fournir à la métropole ce produit précieux et indispensable pour tant d'usage. Elle pouvoit tirer de l'excédent, un bénéfice considérable ; eh bien ! l'Angleterre ne lui laissoit que la faculté de l'extraire, et de le transporter chez elle, ou même par une bizarrerie remarquable, le débit en étoit borné à dix lieues autour de Londres. L'Américain devoit aller chercher en Angleterre, la fabrication du même fer qu'il tiroit de son sol. La possession de tout instrument propre à cet usage lui étoit interdite : on a entendu le célèbre Chatam s'écrier en plein parlement : *l'Angleterre est perdue, le jour où l'Amérique fabriquera un seul clou de fer à cheval !* Oracle trompeur, sinistre augure que la révolution d'Amérique a changé en une source de prospérités pour l'Angleterre même ! Les

ports de l'Amérique ne s'ouvroient qu'aux seuls vaisseaux anglais; les étrangers n'y abordoient jamais, et l'Irlande même, considérée comme telle par sa *bonne sœur* l'Angleterre, n'avoit pas plus de privilèges qu'eux, et étoit comme eux, repoussée des ports américains. Voilà où l'on en étoit alors. Le parlement d'Angleterre se métamorphosant en chambre de commerce, s'étoit chargé de sa direction; et comme l'esprit d'administration ne fut jamais l'apanage des corps, l'intervention du parlement n'étoit bonne qu'au fraudeur, plus éclairé et plus surveillant que ne peut jamais l'être un corps législatif.

Tant que les colonies anglaises des Antilles furent libres, leur commerce appartint presque exclusivement aux Hollandais, bien supérieurs alors aux Anglais en connoissances et en facultés commerciales. Les colonies suivoient en cela la pente naturelle des choses, qui les portoit vers le débouché le plus avantageux. Il fallut que l'autorité réparât l'infériorité de l'industrie de la métropole, et lui ramenât ses colonies. Le grand acte de la navigation parut, et l'Angleterre prit alors la place de la Hollande. Les progrès qu'elle a faits depuis ce tems l'exemptent bien de la crainte de la



perdre de nouveau. Cet acte mit l'Angleterre dans le cas de fournir le sucre à tout le Nord ; elle en eût aussi fourni le Midi , sans la loi absurde qui interdisoit à ses navigateurs de s'y porter , avant d'avoir relâché en Angleterre , marche qui en doublant les frais de transport , doubloit le prix de la denrée , et favorisoit ceux qui avoient eu le bon esprit de ne pas se condamner à faire le même circuit. Alors Saint-Domingue n'existoit pas encore , et ce n'est que depuis 1740 , que ses sucres ont obtenu une préférence générale , et remplacé les sucres anglais.

Quel pouvoit être dans tout ce que nous venons de rapporter , le mobile de l'Angleterre et le but auquel elle tendoit ? Quant au premier , on n'en peut alléguer un seul qui soit raisonnable ; quant au second , elle alloit directement contre son but : car avec un peu de réflexion , elle ne pouvoit se dissimuler que cette contrainte extrême , bonne tout au plus pour l'enfance de ses colonies , ne pouvoit s'étendre au-delà , et qu'en se peuplant , qu'en se fortifiant elles tendroient nécessairement à s'y soustraire ; que leurs habitans , avec du sang anglais dans les veines , participeroient à

toutes les qualités qui le distinguent , à l'esprit d'observation qui médite , compare et voit , à celui de justice qui discerne et juge , à celui de liberté qui s'irrite d'une oppression prolongée ; l'Angleterre devoit voir qu'il étoit bien difficile de retenir sous le joug des hommes qui n'étoient expatriés que pour s'y soustraire , et qu'enfin il y avoit une contradiction un peu forte entre l'Anglais si jaloux de sa liberté dans son île , et l'Anglais si ombrageux sur cette même liberté exercée par un Anglais en Amérique. Ces réflexions bien simples auroient sûrement amené l'Angleterre , à l'égard de ses colonies , à une conduite qui leur eût été mutuellement profitable , et qui , en resserrant les liens entre la mère et les enfans , les eût empêchés de scandaliser le monde du spectacle de leurs débats.

L'Espagne a encore surpassé , s'il est possible , tout ce que nous venons de voir ; elle a connu , comme tous les autres pays , les compagnies exclusives ; elle en a éprouvé les mêmes effets ; mais elle a de plus imaginé d'exclure la plus grande partie , ou plutôt la presque totalité de ses habitans , de toute communication avec ses colonies. D'abord elle ne

leur ouvrit d'autre débouché que le port de Séville. Lorsqu'il fut comblé, elle y substitua celui de Cadix; mais dans les deux cas, elle ne se réserva qu'un point pour communiquer avec d'immenses contrées, et leur ferma, comme elle se les fermoit à elle-même, tous ceux dont la ceinture de la péninsule est si abondamment pourvue. C'étoit bien évidemment restreindre leurs relations mutuelles, et rendre plus chers pour tous les ports fermés, les objets qu'ils étoient obligés de tirer de Cadix, empêchés comme ils l'étoient par son privilège exclusif de les tirer directement de l'Amérique.

Le négociant étranger établi en Espagne, y remplissant les devoirs et acquittant les droits de citoyen, réchauffant par son activité la langueur du commerce espagnol, n'avoit pas le droit de s'y associer. Le nombre des navires, l'époque du départ, l'itinéraire, le retour, tout étoit réglé par le gouvernement; et ces arrangemens, devenus habituellement des objets d'intrigue et de faveur, étoient sollicités à la cour et marchandés dans les bureaux. On obtenoit un vaisseau comme une élévation en grade, comme une décoration



honorifique. Les douanes complétoient cette surcharge d'entraves , par la complication et le prix des droits qu'on ne savoit qu'augmenter ; comme si en les élevant au-dessus de leur véritable taux , ils ne retomboient pas par-là même au-dessous ; comme si on ne perdoit pas sur-le-champ , d'un côté , ce qu'on avoit l'air de gagner de l'autre. Il n'y a pas long-tems qu'on a appris qu'en finance , deux et deux ne font pas quatre , et le retard de cette *grande découverte* n'est pas le trait le plus honorable de l'histoire des gouvernemens modernes. L'Espagne , en infériorité de commerce avec tout le monde , avoit défendu la sortie de tous métaux , comme s'il étoit en son pouvoir de se soustraire à la solde de la balance , comme si le commerce étranger étoit tenu de pourvoir à ses besoins , ou bien comme si elle eût cherché à l'écarter. Elle ne pouvoit vouloir qu'une de ces trois choses , et les deux premières sont si absurdes , qu'on ne peut s'arrêter qu'à la troisième : encore est-elle plutôt un effet qu'un but , auquel l'Espagne étoit amenée sans projet formé , mais par la seule force des premières données. Cette défense , sous peines capitales , a duré jusqu'en

1741, qu'elle fit place à un droit d'abord de 3 pour 100, ensuite de 4 pour 100, fixation trop forte qui favorise la fraude. Aussi le commerce d'argent avec l'Espagne est-il très-lucratif, et enrichissoit-il les provinces de France, limitrophes de l'Espagne. Cette puissance n'a jamais été heureuse dans l'estimation des droits, pas même depuis qu'elle s'est éclairée sur les principes du commerce, et qu'elle en a admis la liberté. Le tarif de 1770, lors de la suppression de l'exclusif, donnoit encore ouverture à une fraude de 60 pour 100, et celui de 1720 prêtoit à un bénéfice frauduleux de 100 pour 100. La grandeur de cette perte n'a pas été une raison pour qu'elle ne l'ait laissé subsister pendant cinquante ans. L'Espagne, comme l'Angleterre, avoit défendu à ses colonies de commercer ensemble; elle les tenoit séparées comme des provinces étrangères ou ennemies; elle ne leur accordoit la liberté de s'approvisionner, ni dans la quantité, ni dans les lieux où leurs besoins et leurs avantages les appeloient. Il y a telle grande colonie, comme la Havanne, qui passoit des années sans recevoir un vaisseau de la métropole, ou qui n'en recevoit

qu'un seul. Le Chili tout entier devoit se pourvoir au Pérou , et ne pouvoit encore extraire qu'une seule cargaison.

Un pareil régime n'est-il pas une insulte au bon sens , un arrêt prolongé contre les colonies ? et si l'on doit s'étonner de quelque chose , n'est-ce pas qu'elles n'aient pas péri ? qu'elles n'aient pas succombé sous un fardeau aussi lourd et aussi mal calculé ? Et tandis que l'Espagne s'opposoit avec tant de suite aux progrès de ses colonies par des loix positives de toute absurdité , elle y ajoutoit encore toutes les espèces de négligences qui devoient la priver des riches produits que leur sein fertile lui offroit à l'envie. Ainsi l'Espagne s'est condamnée à payer un tribut de 10 à 12 millions pour son approvisionnement en épiceries , qu'elle tirera quand elle viendra d'Amérique , où elles croissent naturellement dans les vallées des Cordelières. La soie y croissoit aussi avec toutes les qualités requises pour le meilleur emploi ; elle y est perdue. Combien d'autres productions sont également négligées , perdues ou arrêtées dans leur développement , et toujours par la même cause , l'incurie des administrateurs , qui correspond



dans tous les degrés à celle du propriétaire et du maître? Les choses étoient portées au point que l'Espagne, qui est couverte de vignes, et dont le peuple est le plus sobre de l'Europe, n'exportoit annuellement, jusqu'en 1748, que dix-sept cent quarante-une tonnes de vin ou d'eau-de-vie, dans un aussi immense marché que l'Amérique, et qu'à la même époque, ses envois aux mêmes lieux, en marchandises d'Europe, s'arrêtoient à six mille six cent douze tonneaux.

Aussi, quel étoit alors l'état de l'Espagne? Eût-on jamais reconnu, sous les lambeaux qui la couvroient, dans la misère où elle crouissoit, le propriétaire d'une étendue de terres sur laquelle le soleil ne se couche jamais? Qui auroit distingué, dans la nécessiteuse Espagne, le maître de la patrie de l'argent et de l'or? L'Espagne restoit, avec tous ses trésors improductifs, sans action et sans considération, au milieu de l'Europe, qui profitoit de son inertie pour l'exploiter, comme elle avoit profité de celle des Indiens pour exploiter l'Amérique. Aussi, en étoit-elle déjà réduite, sous Charles-Quint, à de honteuses propositions de banqueroute. Sa dette, sous Philippe II,

s'élevoit déjà à 1 milliard ; Philippe IV , par acte de sa toute-puissance , donnoit au cuivre la valeur de l'or ; et le successeur de Philippe V put se croire autorisé à faire banqueroute aux engagements de son père , d'une manière d'autant plus honteuse que la somme étoit plus petite. Il ne s'agissoit que de 160 millions , somme égale aux frais de construction de Saint-Ildefonse , et à la somme dont Ferdinand IV , son successeur , mourut propriétaire, double rapprochement fort singulier dans l'histoire de cette monarchie. L'Espagne avoit trouvé le secret de posséder , non-seulement en pure perte , mais avec charge , des colonies telles que Saint-Domingue et les Philippines. Ce n'est que depuis très-peu de tems qu'elle retire quelque chose de Porto-Ricco. La Havanne est soutenue par le Mexique , l'Espagne a chassé deux fois de la Louisiane et de la Floride , la population française et les réfugiés d'Acadie , comme si elle craignoit que ces immenses déserts ne se peuplassent trop et trop tôt. Aussi est-il très-probable que si dans un espace de deux cent quatre-vingt-sept ans , l'Espagne a reçu d'Amérique la somme de 35,515,949,000 livres en métaux ,

et celle de 34,653,000,000 livres en denrées ; elle en auroit reçu une somme infiniment plus forte , et qui peut être eût excédé celle de 100 milliards , si on en juge par la différence des produits dans dix ans de liberté , pendant lesquels ils ont passé de la somme de 105 millions en métaux à celle de 170 millions , et de 75 millions de denrées à 206 millions. Alors l'Espagne eût conservé quelque chose de cette somme prodigieuse , au lieu qu'elle n'a fait qu'y passer , comme dans un canal chargé seulement de la distribuer , sans en rien retenir. Il est dans le fait assez étonnant que l'Espagne , qui tire tous les métaux d'un fonds qui lui appartient , et qui les reçoit en Europe , ne possède pas une somme métallique de plus d'un milliard , tandis que la France , qui ne possède pas une mine , pas une seule veine d'or et d'argent , possédoit un numéraire de 2,400,000,000 liv. La différence des deux sommes s'explique par la différence du caractère des deux propriétaires ; il semble aussi que les Européens auroient créé pour leurs colonies comme pour eux , de grands moyens d'utilité pour la formation d'établissements vraiment coloniaux , dont on n'ap-



perçoit aucune trace chez aucun peuple d'Europe. Sûrement il étoit également de l'intérêt bien entendu des métropoles et des colonies, de faire trouver à la jeunesse des colonies, des moyens d'instruction assortis à son état. La métropole avoit intérêt de les attirer dans son sein ; la colonie avoit le sien à cultiver ces jeunes plantes, et à initier ses enfans dans les arts et dans les sciences de la métropole : cet arrangement profitoit à tout le monde. On n'a pas songé davantage à former des sujets destinés uniquement à porter aux colonies des secours pour les maladies qui leur sont particulières. Les colonies ne ressemblent en rien à nos climats ; productions, température, habitudes, tout exerce sur les corps une influence à laquelle rien de ce que l'on voit chez nous ne peut préparer. Le plus habile médecin européen ne connoît rien, par *état*, aux maladies coloniales, dont il ne peut avoir l'idée, à défaut de les rencontrer jamais dans le cours de ses études et de sa pratique. Pourquoi n'avoir pas élevé des écoles uniquement destinées à la connoissance de ces maladies et à l'instruction des sujets qu'on leur auroit envoyés ? Pourquoi n'avoir pas également établi une ou deux

écoles pour l'enseignement de tout ce qui a rapport aux colonies , à leurs productions , à leurs intérêts , à leur administration ? Il falloit depuis long-tems former ce cours d'instruction coloniale ; et de ceux qui s'y seroient distingués , un corps destiné à devenir la pépinière de leurs administrateurs. Par ce triple oubli *moral* , l'Europe s'est rendue à-la fois coupable d'ingratitude et de négligence envers ses colonies ; d'ingratitude , car elle en avoit assez reçu pour qu'elles méritassent quelque attention de sa part ; de négligence , car les pertes que les colonies ont éprouvées par ces omissions , sont retombées sur elle , comme il arrive à tout propriétaire négligent , qui se prive lui-même de tout ce qu'il refuse à sa propriété , qui étant moins soignée , a moins à rendre , et lui , par là-même , moins à recevoir.

Dans les foibles essais que les Européens ont tentés pour naturaliser chez eux quelques-unes des productions de leurs colonies , ils n'ont mis ni plus de discernement , ni plus de méthode. Une transplantation de cette nature exigeoit de consulter la nature du terrain , l'influence du climat que les sujets transplantés

abandonnoient ; elle vouloit qu'on choisit sur toute l'étendue de la métropole , les lieux qui pouvoient les leur rappeler davantage. Au lieu de cela, et comme si les capitales avoient , à ce titre seul , les propriétés de tous les sols et de tous les climats, c'est toujours chez elles qu'on a entassé pêle-mêle les productions extraites de sols et de températures tout-à-fait différentes. Ainsi, l'Espagne établissoit dans les plaines brûlantes de l'Andalousie , les vigognes enlevées aux sommets toujours glacés des Cordelières. Le même discernement a présidé à-peu-près à tout. Aussi, qu'est-il resté de ces cargaisons si nombreuses , si pompeusement annoncées , comme devant enrichir l'ancien monde de la dépouille des trois règnes du nouveau. Ce qui en est resté ? Rien , ou presque rien ; et ce qui a échappé à la commune destruction , satisfait dans des jardins pompeux , dans de somptueuses collections , une vaine curiosité , et charge de sa nomenclature bizarre , des états volumineux et des têtes assez fortes pour donner place à ces inutiles étrangers.



## CHAPITRE TREIZIÈME.

*Plan proposé pour les Colonies.*

Les colonies , avec tous leurs avantages , ont toujours eu , elles ont encore leurs épines. Le sentiment des embarras que produisoient leur garde habituelle , leur défense pendant la guerre , leur administration pendant la paix , leur police , l'accord de leurs intérêts avec ceux des métropoles , tout ce cortège de difficultés passant et repassant sans cesse sous les yeux des gouvernemens et des spéculateurs politiques , a souvent porté les uns et les autres à rechercher et à désirer de prendre un parti définitif sur ces chagrinantes propriétés. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on s'en est occupé ; et les auteurs qui dans ce siècle se sont fait une renommée par leurs prédictions sur les colonies , ne faisoient que répéter ce qui fut connu et proposé , presque à l'époque de leurs découvertes. Par exemple , qui croiroit que le plan d'un abandon général des colonies date du tems de Charles-Quint ? Dès lors il en étoit question , et il ne manquoit

pas de gens réputés pour la sagesse et pour leur prévoyance , qui proposoient l'abandon de ces possessions , dont l'éclat ne les éblouissoit pas ; qu'ils jugeoient brillantes en apparence , mais ruineuses en réalité. Ils puisoient leurs motifs dans la dépopulation à venir de l'Espagne en faveur de ses colonies , dans l'impossibilité de les défendre et de les contenir , ainsi que dans l'inutilité de changer l'Espagne en factrice de toute l'Europe avec l'Amérique , de la charger de lui porter les produits de l'industrie américaine , à défaut de la sienne propre , et par des approvisionnemens insuffisans , d'entretenir les colonies en état de pénurie , sans en sortir elle-même. Il faut l'avouer , l'avis a été prophétique , la prophétie a été accomplie de la manière la plus littérale. Cette doctrine n'a pas péri en Espagne ; elle y est encore celle de beaucoup de monde , et les évènements actuels ne peuvent que l'avoir confirmée ; elle est en Angleterre celle de beaucoup d'hommes d'état et d'écrivains distingués Arthur-Young la proclame dans le troisième volume de ses voyages en France , et déclare positivement que l'abandon général des Antilles par les Européens , et la réunion de ces

bles dans une seule puissance , seroit aussi avantageuse à l'Europe qu'à elles-mêmes.

Le ministre Turgot, dans une occasion aussi solennelle que le permettoit alors sa position et son âge, annonça la scission de l'Angleterre et de l'Amérique : c'étoit à l'époque de la guerre de 1756. Devenu ministre à la première annonce des différends qui éclatoient entre l'Angleterre et ses colonies, il rappela au conseil sa prédiction, il l'aggrava encore ; il la généralisa pour toutes les colonies ; il insista sur la nécessité de ne pas se mêler de ces dangereux débats, sur celle de les abandonner à leur cours naturel, et à leur issue infaillible ; enfin, il célébra la sagesse des gouvernemens qui sauroient se détacher volontairement de leurs colonies, et prévenir une scission inhérente à la nature même des choses. Ainsi parloit Turgot au conseil. Le mémoire qui fait foi de ces dispositions, se trouve par-tout.

On n'a pas manqué non plus de plans moins tranchans. Abandonner tout d'un coup d'immenses colonies, sans avoir préparé aucun moyen de remplacement pour soi, ni aucun frein pour elles, devoit paroître bien hazar-



deux. Le passage de la possession à l'abandon laissoit un vide effrayant. On a donc abandonné le principe de ce plan , et l'on s'est mis à rechercher ce qu'on pourroit lui substituer. En abandonnant l'idée en général , on a voulu en faire des applications particulières , qui tenoient plus de l'amélioration praticable dans quelques parties des colonies , que d'une résolution définitive sur leur état , sur leur conservation ou sur leur abandon. Etrangers et nationaux , tous y ont travaillé. Ainsi , tandis que des ministres ou des serviteurs de l'Espagne recherchoient les moyens de donner de la valeur à ses colonies , et de les faire valoir les unes par les autres , les ennemis de cette puissance s'occupoient de plans qui les lui ravissoient , et qui faisoient tomber du tronc ces superbes rameaux.

Un écrivain , dont les recherches sur les colonies ont fait la réputation , a contribué à donner encore de la célébrité à ces questions. Il n'a pas balancé dans l'énoncé de ses propositions sur les colonies , à les déclarer séparées des métropoles , par le seul effet de la civilisation et du tems. Il a prononcé le divorce entre elles ; mais arrivé à l'indication du parti

qu'il y auroit à prendre sur une partie du globe aussi étendue , aussi intéressante , aussi influente sur l'Europe par son *absence* , que par sa *présence* , par sa séparation comme par son union ; là , l'auteur si tranchant dans la théorie , perd de son assurance ; il hésite , il se trouble , il finit par retomber dans l'indication des plus misérables expédiens. Son plan ne présente aucune issue , aucune porte de sortie dans l'immense difficulté qu'il a osé élever ; et semblable aux géans de la fable , il reste enseveli sous les montagnes qu'il a entassées.

Nous allons examiner tous ces systèmes : ils pèchent tous par le même principe , qui est un égal oubli de la nature des colonies , et celui d'une bonne organisation coloniale. Ces plans se rapportent originairement aux colonies espagnoles , les seules qui , avant la séparation de l'Amérique , avoient , par leur étendue , pu porter la métropole vers une semblable délibération. Mais le principe qui la produisoit chez elle , n'en est pas moins applicable aux autres colonies , et le devient tous les jours davantage.

On peut réduire à deux espèces tous les

plans relatifs aux colonies ; ceux d'abandon et ceux d'amélioration. Ceux-ci peuvent varier à l'infini. Aussi ne peuvent-ils faire le sujet de cette discussion ; elle ne doit embrasser qu'un plan général, ou les plans qui portent avec eux quelque chose qui en retrace le caractère.

Parmi ceux de cet ordre, se trouve sans doute au premier rang le projet du cardinal Albéroni, qui, considérant les Philippines comme l'intermédiaire de l'Amérique et de l'Asie, vouloit les lier ensemble, en donnant la liberté du commerce à ces îles, qui, dans son projet, devenoient l'entrepôt des deux mondes. C'est sûrement une grande conception commerciale, et beaucoup supérieure au tems qui la vit naître ; mais ce n'est que cela. La question n'en reste pas moins entière ; et il est même probable que l'auteur de ce projet ne faisoit que pousser sans s'en douter ces colonies vers leur maturité, c'est-à-dire, vers leur séparation de la métropole. Alors celle-ci n'avoit plus d'intérêt à sa colonie, et la colonie, de son côté, n'avoit plus à ressentir la dépendance de la métropole, époque toujours certaine pour leur séparation.

Le prince de Nassau et l'amiral d'Estaing,



voulant sans doute payer à l'Espagne un tribut de zèle et de reconnaissance, ont fait chacun, de leur côté, des propositions semblables, quant au fonds; mais aucun n'aborda la question véritable. Leurs idées s'arrêtoient toujours à la circonférence, sans pénétrer dans l'intérieur des colonies. Avant eux étoit venu l'abbé Raynal, qui, quoique pourvu de toutes les connoissances coloniales positives, ne sut pas plus que ses devanciers proposer rien de vraiment applicable aux colonies. On en jugera par la nature de ses expédiens, qui se bornèrent à demander l'union des Européens avec les indigènes, ressource d'un genre tout neuf, qui ne faisoit qu'augmenter le mal, en donnant à la population, qui doit être contenue, un ascendant sur celle qui doit la réprimer, tel que l'ordre colonial ne peut jamais le comporter.

Reste donc le système d'un abandon général et simultané des colonies.

Les premiers plans portant sur la continuation de la dépendance des colonies, conservent tous les inconvéniens de l'état actuel: la subordination d'un continent à l'autre, la disproportion des métropoles avec leurs colo-

nies, la diffusion immodérée des administrations, l'absence de l'œil du maître. Tout reste sous le coup des inconvéniens actuels, c'est-à-dire, sans redressement dans les parties les plus essentielles. Dans une question aussi majeure, il importe fort peu que des adoucissemens presque accidentels, ou locaux, soient accordés aux colonies, qu'elles aient quelques avantages de plus ou de moins. Ce n'est pas là la question; celle des colonies est une question d'état : seront-elles libres, ou non? La voilà dans son essence. Les plans d'Albéroni, de Raynal et des autres, n'y touchent en rien, et laissent, comme par le passé, les colonies à la discrétion des métropoles. Or, voilà précisément ce à quoi il s'agit de parer, et ce qu'on ne fait pas dans ces plans, dont aucun n'atteint le mode de l'existence des colonies. L'abandon complet est un extrême, une espèce de coup de désespoir, reprochable tant à l'égard de l'Europe, qu'à celui des colonies. C'est de la part de la métropole un aveu tacite, d'une impuissance qui renferme toujours quelque chose de honteux; car c'est se reconnoître inhabile à gouverner ses colonies.

L'abandon général livre le colon à la merci

de l'indigène, dont l'émancipation présente pour sa sûreté les plus grands dangers. L'abandon rompt brusquement le cours des relations établies entre l'Europe et l'Amérique, et bouleverse à-la-fois les deux pays. Il introduit, dans l'Amérique, un désordre et une confusion également préjudiciables à tous les deux. En livrant l'Amérique à elle-même, sans préparation provisoire, sans lui mettre en main le fil qui doit la diriger dans le labyrinthe où on la laisse, on l'expose à des troubles, à des secousses qui influent sur-le-champ sur son commerce, et dont le contre-coup se fait aussi-tôt ressentir en Europe. Qu'on en juge par ce qui est arrivé à Saint-Domingue. Comment se gouvernera un grand pays, comme l'Amérique, en monarchie, ou en république, en monarchie universelle, ou en monarchies séparées, en république générale, séparée, ou fédérative. Que de questions ne s'offrent pas à-la-fois aux nouveaux affranchis! A combien de troubles ne donnent-ils pas ouverture; et combien ces troubles ne doivent-ils pas réagir sur l'Europe, en troublant son commerce avec l'Amérique? Le plan est bon en lui-même; mais le fonds, tout



excellent qu'il est , se trouve vicié par ces accessoires défectueux. Ce n'est que dans un plan méthodique et calculé que l'on peut opérer sans secousses la séparation d'un aussi grand pays que l'Amérique.

L'Angleterre manufacturière et commerçante ne doit voir , dans des colonies , que des débouchés pour ses fabriques. C'est aussi sous ce point de vue qu'elle considéroit l'Amérique espagnole , lorsqu'en 1763, elle souscrivit au plan généralement attribué au *général Loyd*, d'affranchir l'Amérique espagnole. Trop foible pour la garde de contrées aussi vastes, et déjà occupées par une population très-peu favorable à tout ce qui est anglais , elle se restreignoit aux profits du commerce avec l'Amérique, et renonçoit à la souveraineté pour le bénéfice du négoce qui , dans le fait , la compensoit bien. Du reste , elle appelloit les Américains à décider eux-mêmes de leur sort.

Ce plan retraçoit tous les inconvéniens de ceux que nous venons de parcourir ; il a de plus , celui de provoquer plus directement les troubles en Amérique , en constituant les Américains juges de leur propre sort. L'expérience a appris le danger de ces sortes d'appels. Il

augmente, suivant les localités, et sûrement il n'y en a pas qui lui soient moins favorables que celles de l'Amérique. Loin de l'interroger sur son établissement, il faut lui en prescrire un, et prévenir que le premier moment de sa liberté ne soit le dernier d'une partie de sa population et de ses relations avec l'Europe. Tous ces plans, nous le répétons, ont les mêmes inconvéniens; et s'il ne s'agissoit pas du bien-être de l'humanité, on éprouveroit quelque satisfaction, en voyant leurs auteurs se tourmenter sur une question fort simple en elle-même, et se perdre dans de vaines tentatives, le tout pour avoir, comme à l'envi, mis en oubli les premiers principes relatifs à l'existence des colonies. Nous allons essayer de les rétablir, et d'en faire sortir des résultats un peu différens.

FIN DU TOME SECOND.

---

A V I S.

La suite de cette SECONDE PARTIE est contenue dans le tome III, qui peut être relié avec celui-ci ou séparément, quoique la série des numéros et des folios n'ait pas été interrompue.

---

# TABLE DES CHAPITRES

DU TOME SECOND.

---

CHAP. VIII. *Des Colonies en général.*

IX. *Des compagnies exclusives de commerce.*

X. *Des nègres et de l'esclavage aux Colonies.*

XI. *Etat des Européens aux Colonies.*

XII. *Récapitulation.*

XIII. *Plan proposé pour les Colonies.*

---











